LES TROIS MAGASINS
POITVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PORT ALFRED
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
Souper du Kiwanis
de Chicoutimi

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

FAITES VOS ACHATS
CHEZ
Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Ensoleillé et doux, vent léger
30 et 45

VOLUME 72 — Numéro 48 — CHICOUTIMI, LUNDI 31 OCTOBRE 1960 — PRIX: CINQ CENTS

Dans trois provinces de l'Est du Canada

Quatre élections partielles aujourd'hui

Susceptibles d'indiquer le sens du courant politique

Quatre élections partielles, dont le résultat pourrait tenir lieu de ballon-pilote servant à déterminer la direction du vent politique, auront lieu aujourd'hui dans trois provinces de l'Est du Canada.

Ces élections se tiendront plus précisément dans les circonscriptions ontariennes de Peterborough et Niagara Falls, le comté québecois de Labelle et l'arrondissement de Royal, au Nouveau-Brunswick. Le résultat du vote aura néanmoins une portée négligeable sur la position des partis à la Chambre des Communes puisque les conservateurs progressistes y détiennent une majorité sans précédent.

Par ailleurs, la marche des élections sera étroitement surveillée puisqu'elle donnera, à toutes fins pratiques, des indications sur la cote de popularité du gouvernement après trois années de pouvoir et sur le sort fait par l'électorat aux partis libéral et social-démocrate. Ce dernier, comme on le sait, doit bientôt se fusionner au CTC en vue de former un nouveau groupe politique.

Le chômage

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir, heure normale de l'Est.

Tous les sièges à l'exception de celui de Niagara Falls étaient détenus par des conservateurs. Le siège de Niagara Falls a été occupé pendant sept ans par M. William Houck, qui était d'appartenance libérale et qui est décédé en mai dernier.

Le chômage aurait été le principal sujet discuté au cours de la campagne dans les deux circonscriptions ontariennes, qui englobent toutes deux d'importants secteurs urbains. Au cours de la campagne, le gouvernement a adjugé des contrats à des industries installées dans ces deux arrondissements. Dans les autres circonscriptions, la campagne a surtout porté sur des questions d'envergure provinciale ou locale.

Le prestige du gouvrnement est tout spécialement en jeu dans le comté de Royal, où l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. John Flemming, qui a été nommé ministre des Forêts au début du mois, tentera de se faire élire aux Communes.

Lutte serrée

Le siège de Royal est devenu vacant p. suite de la nomination au Sénat de M. A. J. Brooks, ancien ministre des Affaires des anciens combattants. Ayant occupé ce siège pendant 25 ans, il l'avait emporté par une majorité de 3,452 voix à l'élection de 1958.

La lutte la plus animée a probablement eu lieu dans la circonscription de Niagara Falls, où la seule femme à poser sa candidature, Mme Judy Lamarsch, avocate et candidat libéral, a su rabrouer avec verve ses adversaires, tous deux instituteurs. Trois femmes siègent déjà aux Communes et sont dans les rangs ministériels.

Les adversaires de Mlle Lamarsh sont le candidat conservateur Keith Lougheed, professeur de higa school âgé de 41 ans, et Ed Mitchelson, 50 ans, professeur de sciences et d'agriculture et préfet du populeux comté de Stamford. M. Mtchelson appartient au "Nouveau Parti", qui doit être fondé l'an prochain avec le coparrainage du PSD et du CTC.

Le comté de Niagara Falls est considéré comme un poste-clef.

Nouveau Parti

M. Houck, ancien maire et représentant du comté depuis 1934, tant au provincial qu'au fédéral, l'a emporté par une faible marge de 521 voix à l'élection fédérale de 1958.

Le Nouveau Parti présente également un autre candidat dans Peterborough, où trois adversaires tentent de s'emparer du siège laissé vacant par suite de la mort de M. Gordon K. Fraser, qui l'avait conservé aux conservateurs pendant 20 ans.

Il s'agit de M. Walter Pitman, instituteur âgé de 31 ans. Le candidat conservateur est M. Harold Matthews, agent d'assurance âgé de 37 ans. Leur adversaire libéral est M. Donald Munro, échevin de Peterborough qui a pris sa retraite l'an dernier après avoir poursuivi une carrière de 35 ans dans l'enseignement.

Au cours des 20 années que M. Fraser a détenu ce siège, les libéraux sont venus bien près de le défaire à deux reprises. Par contre, il avait été élu par une majorité de 11,778 votes à l'élection de 1958.

Dans Labelle

Labelle, dans le Québec, est le seul comté où les adversaires ne sont qu'au nombre de deux. Les électeurs de cette circonscription n'ont porté que deux seuls conservateurs au pouvoir depuis sa création en 1892.

L'un d'eux est M. Henri Courtemanche, ancien secrétaire d'Etat qui a remporté la victoire aux élections de 1949, 1957 et 1958. Sa majorité à la dernière élection atteignait près de 3,000 voix. Sa nomination au Sénat en janvier dernier avait laissé le siège vacant.

Les candidats en présence à l'élection partielle sont MM. Paul-Emile Lesage, conservateur, 40 ans, et Gaston Clermont, libéral, 46 ans. M. Lesage agent d'assurance de Mont-Laurier, a déjà été secrétaire d'un membre du cabinet du gouvernement provincial de l'Union nationale. M. Clermont, homme d'affaires de Thurso, est président du district d'Ottawa, de la CAHA.

En dépit de ces quatre élections partielles, il y aura encore

(suite à la 2e page)

La région aurait bientôt sa Société pédagogique



Samedi après-midi, les officiers supérieurs de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Chicoutimi, de même que les inspecteurs d'écoles de notre région, se réunissaient en assemblée extraordinaire. Cette assemblée était présidée par le R. Frère Jean-Roméo, président de la CEFEC. Sur notre photo, prise à l'issue de l'assemblée, nous pouvons apercevoir, de gauche à droite: M. C.-E. Boily, inspecteur, le R. Frère Jean-Roméo, M. F. Fréchette, inspecteur régional, Mlle S. Potvin et M. R. Cantin, respectivement présidente et secrétaire de la Fédération. (Photo Le Progrès JB)

CHICOUTIMI (JB) — Il se pourrait que d'ici quelques temps la région du Saguenay et du Lac-St-Jean devienne la deuxième région de la province à posséder sa Société pédagogique. Présentement, le district de Montréal est le seul endroit à posséder une telle société.

Ce projet fut mis de l'avant, samedi après-midi, par le R. Frère Jean-Roméo, président de la CEFEC. Ce dernier s'adressait alors aux officiers de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Chicoutimi et aux inspecteurs d'écoles de notre région, réunis à l'école St-Michel, à Chicoutimi.

Une Société pédagogique groupe tous les détenteurs d'un baccalauréat ou d'une licence en pédagogie.

Les membres d'une telle société se dévouent principalement à la recherche de nouvelles méthodes d'enseignement.

Voeux formulés par la Féd. des instituteurs du diocèse

CHICOUTIMI (JB) - Réunis samedi après-midi, à Chicoutimi, pour une séance extraordinaire, les officiers supérieurs de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Chicoutimi et les inspecteurs d'écoles de ce même diocèse ont formulé certains voeux visant à changer quelque peu la structure actuelle du cours dispensé dans les écoles normales.

Ces voeux, qui touchent particulièrement l'aspect pratique du cours, seront formulés, d'ici quelques jours, au département de l'Instruction publique ainsi qu'à la Commission provinciale des écoles normales.

Le premier de ces souhaits vise principalement à modifier la façon actuelle de décerner des diplômes d'instituteurs et d'institutrices. Ainsi, la Fédération, appuyée par les inspecteurs de notre région, proposera aux autorités concernées d'obliger les gradués des écoles normales à faire un séjour de deux ans dans l'enseignement avant de recevoir officiellement leur diplôme.

Si ce voeux est accepté par les autorités, l'instituteur ou l'institutrice recevra, après sa première année d'enseignement, un diplôme à titre temporaire. Après la deuxième année, à la lumière des renseignements fournis par ses supérieurs, ce même instituteur ou cette même institutrice recevra un diplôme permanent, tel que décerné aujourd'hui aux étudiants qui sortent des écoles normales.

Par la même occasion, la Fédération demandera au département de l'Instruction publique, de même qu'à la Commission des écoles normales, de porter à deux semaines le stage que font présentement, dans les écoles publiques, les futurs instituteurs et les futures institutrices. Dans le programme des écoles normales, cette période d'initiation à l'enseignement n'est que d'une semaine.

Sur cette même question, on demandera aux autorités concernées de faire respecter le règlement qui stipule que le titulaire de la classe doit, pendant que le postulant donne ses cours, demeurer sur les lieux. Lors de l'assemblée de samedi, certains inspecteurs ont déclaré que, pour plusieurs instituteurs et institutrices, cette semaine représentait un congé.

La création d'un service d'orientation destiné à aider les futurs éducateurs dans le choix de leur profession. Tel est, en subtance, le dernier voeu formulé par la Fédération. Comme les deux souhaits précédents, ce dernier sera présenté au département de l'Instruction publique et à la Commission provinciale des écoles normales.

Pour les bacheliers en pédagogie et les bacheliers ès art

Des cours au degré universitaire seront organisés prochainement

CHICOUTIMI (JB) — En collaboration avec la Corporation des instituteurs du Collège classique de Jonquière et des inspecteurs d'écoles de notre région, la Comission des études des frères éducateurs du Canada organise des cours au degré universitaire, à l'intention des bacheliers en pédagogie et des bacheliers ès arts.

Tell est l'excellente nouvelle annoncée samedi après-midi, par le R. Frère Jean-Roméo, président de la CEFEC, aux officiers de la Fédération des instituteurs et institutrices de notre diocèse, de même qu'aux inspecteurs d'écoles de notre région. Les officiers de la Fédération et les inspecteurs d'écoles siégeaient alors en séance extraordinaire à l'école St-Michel, à Chicoutimi.

Ces cours permettront aux étudiants de poursuivre leurs études à l'Ecole normale secondaire de Montréal et à la faculté des sciences de l'université Laval, à Québec. De plus, on poursuit présentement des démarches afin de faire reconnaitre ces cours par l'Institut de pédagogie de Sherbrooke.

Les étudiants inscrits à ces cours pourront accéder ou bien à la licence en pédagogie ou bien à la licence en lettres.

Cette année les cours débuteront samedi prochain, le 5 novembre à 8 h. 45, à l'Académie St-Michel, à Jonquière. On y donnera alors des cours de français et de mathématiques.

En plus de suivre ces cours, le samedi matin, pendant deux ans, les étudiants sont tenus de faire deux stages intro-muros, pendant leurs vacances estivalts. Ces stages pourront être faits aux institutions mentionnées au début.

Comme le soulignait le R.

(suite à la 2e page)

Une tentative du Club Richelieu de Chicoutimi

CHICOUTIMI (JB) — Le Club Richelieu de Chicoutimi tentera, mercredi, ce qu'aucun autre club n'a réussi jusqu'à présent. En effet, les dirigeants du Richelieu de Chicoutimi espère que ce soir-là, aucun Richelieu, dûment en règle avec le trésorier, ne manquera le souper hebdomadaire du club. Ce souper, comme à l'accoutumée, sera servi à 6h.30, à l'hôtel Chicoutimi.

A l'issue du souper, les membres pourront entendre une conférence prononcée par M. Emile Rolland, directeur du département de gestion industrielle à la faculté de Commerce, de l'Université Laval.

Durant la fin de semaine

Trois accidents de la circulation



Pour souligner un acte d'héroïsme de la part de MM. Maurice Imbeau et Hypolite Fortin, l'Amicale de l'Orphelinat de l'Immaculée Conception leur remettait, samedi dernier, lors d'une soirée organisée par cet organisme, des certificats de mérite. MM. Imbeau et Fortin se sont mérité ces décorations en sauvant d'une noyade certaine un des membres de l'Amicale. Cet incident s'est déroulé au mois d'août, sur la rivière Chicoutimi. Sur notre photo, nous pouvons reconnaitre M. Imbeau, à gauche, recevant son certificat des mains de Me J.-J. Turcotte, conseiller juridique de l'Amicale. (Photo Le Progrès JB)

CHICOUTIMI (JB) - Pendant la fin de semaine, trois accidents de la circulation ont nécessité le transport à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de 10 personnes.

Le premier accident est survenu samedi soir, vers 9h. 30, à l'intersection des rues Jacques-Cartier et St-Vallier, à Chicoutimi. Dans cet accident, deux véhicules se sont heurté de front, nécessitant le transport à l'hôpital de huit personnes.

Il semble, qu'au moment de la collision, un des véhicules, qui circulait de l'ouest à l'est sur la rue Jacques-Cartier, est venu barrer la route à une autre automobile qui roulait en sens inverse. La collision fut assez forte et les ambulanciers de la maison Jos. Blackburn de Chicoutimi furent appelés sur les lieux pour transporter les blessés.

Aux dernières nouvelles, les huit blessés ne souffraient que de contusions et auraient pu quitter l'Hôtel-Dieu St-Vallier peu de temps après leur admission.

Deux heures après cette collision, les ambulanciers de la maison Gravel & Fils, de Chicoutimi, furent mandés à Valin où un automobiliste venait de découvrir un véhicule renversé dans le fossé.

On transporta donc à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, M. Raymond Ruelland, de Chicoutimi, qui était seul au volant de son automobile.

Pour le moment, on ignore la cause exacte de l'accident. Quant à l'état de santé de M. Ruelland, il semble qu'il a quitté l'hôpital après avoir reçu les premiers soins.

Vers 6h., hier soir, une autre automobile quittait la route à proximité du pont de

(suite à la 2e page)

Mise au point du Dr Sylvio LeBlond

Il existe dans notre Province, "l'Association du Diabète de la Province de Québec, Incorporée" dont je suis un des conseillers.

J'ai été tout étonné de lire dans le Progrès du Saguenay lundi 24 octobre dernier qu'une organisation s'appelant le "Service Auxiliaire des Diabétiques du Canada" fondé par un Monsieur Beauchamp, organisait à Chicoutimi une clinique école pour diabétiques.

La revue "Survivre" organe officiel de l'Association du diabète de la Province de Québec publiait, dans son Vol 2, No 3, juillet-août-septembre 1960, à la page 27, la "Mise en garde" suivante:

"Les Membres de l'Association du Diabète de la Province de Québec Inc. de même que

(suite à la 2e page)

Octroi de $40,000 à la Comm. scolaire de Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI-NORD (HB) — La Commission scolaire de la ville de Chicoutimi-Nord vient d'être informée par le Ministre de la Jeunesse, l'hon. Gérin Lajoie, qu'un octroi de $40,000 a été accordé à la Commission scolaire de cette ville pour couvrir le déficit enregistré au 30 juin dernier.

Le déficit à la fin du dernier exercice financier se chiffrait à $52,000.

Malgré M. Barrette

L'Union nationale aura un candidat dans Joliette

QUEBEC (PC) — M. Yves Prévost, leader parlementaire du parti de l'Union nationale, a clairement indiqué que son groupe politique entend présenter un candidat dans Joliette à l'élection partielle du 23 novembre.

Dans un télégramme adressé à M. Roch Lasalle, président de l'Association de l'Union nationale du comté de Joliette, il réitère son intention bien arrêtée de mettre à exécution la décision prise lors du caucus de l'Union nationale tenu à Montréal lors du dernier week-end de présenter des candidats aux élections partielles dans les comtés de Joliette et Rouville.

A la suite de ce caucus, M. Lasalle avait envoyé une lettre à M. Prévost dans laquelle il lui demandait de reviser sa décision parce que l'Association de Joliette en avait décidé autrement. L'Association du comté de Joliette, qui est présidée par l'ancien premier ministre Antonio Barrette, qui a résigné ses fonctions de leader de l'Union nationale par suite d'un conflit d'opinions avec des membres influents du parti, représente l'Union nationale dans Joliette, précisait M. Lasalle dans sa lettre.

M. Barrette a représenté ce comté à l'Assemblée législative pendant 20 ans. Sa démission a donc nécessité la tenue d'une nouvelle élection.

"Mon rôle est de favoriser la mise à exécution de cette décision et non de la renverser comme vous me le suggérez", lui répond M. Prévost dans son télégramme.

Etudiant à l'honneur

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, M. Pierre Legault, originaire de Chicoutimi et étudiant en comptabilité en troisième année à la faculté de commerce de l'université Laval, a reçu une bourse d'études, cette dernière un don de la maison Eaton, de Montréal, pour son grand mérite étudiant.

L'incursion de fusilliers marins à Cuba suscite de vives réactions

LA HAVANE (PA) — M. Fidel Castro a incité la population de Cuba au calme, samedi, tout en lançant l'avertissement qu'un envahisseur éventuel serait repoussé par son armée de réserve, qui prend de plus en plus d'ampleur.

A la première séance de promotion des 55 premiers lieutenants formés à la base militaire de Managua, près de La Havane, M. Castro a prononcé un discours d'une heure qui s'inscrit dans le contexte des événements suivants:

1. En fin de semaine, 1,450 marins américains sont débarqués à la base navale de Guantanamo, dans l'est de Cuba, en visite de repos et de distractions. D'autre part, on a rapporté que des navires de guerre se sont groupés, près de Porto-Rico. Des journaux contrôlés par le gouvernement ont affirmé que ces deux incidents aggravent la "fievre de l'invasion" à Cuba.

2. L'agence de nouvelles soviétique TASS a publié une déclaration de M. Khrouchtchev, dans laquelle celui-ci dit que la promesse de protéger Cuba avec des fusées doit être considérée comme "symbolique".

3. Selon un article d'un magazine égyptien, M. Castro aurait dit que lui et son gouvernement ne sont pas assez "idiots" pour tenter de s'emparer de la base de Guantanamo par la force.

Appel au calme

Durant son discours de samedi, M. Castro a parlé de l'accroissement de ses forces armées. Mais lorsqu'il a affirmé que Cuba avait les armes pour qu'elle en était la provenance, se défendre, il n'a pas précisé

Faisant appel au calme, en face des menaces d'invasion, il a déclaré: "Nous n'aurons besoin que d'une partie seulement de nos forces militaires pour répondre à quiconque se présentera."

L'ambassadeur des Etats-Unis à Cuba, M. Philip Bonsal, est rentré aux Etats-Unis hier.

Il a fait la traversée sur un navire qui l'a conduit à West Palm Beach, Floride, avec plus de 40 valises et une voiture, ce qui donne à croire qu'il ne s'apprête à revenir à Cuba à brève échéance.

Dans le Progrès

Editorial 4
Annonces classées 10
Monde féminin 5
Nouvelles rég. 1-2-3
Sport 8-9
Radio-TV 11

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON .
comme l'air pur de nos montagnes

Mise au point . . .

(suite de la 1ère page)

les lecteurs de "Survivre" nous écrivent ou nous téléphonent pour s'enquérir sur le "Service Auxiliaires des Diabétiques du Canada". Notre Association n'a aucun lien avec ce service. Au contraire, elle travaille en coopération avec le Canadian Diabetic Association du Canada qui a des filiales dans toutes les provinces, sauf le Québec".

La Direction.

L'Association du Diabète de la Province de Québec a une charte provinciale, est autonome, mais travaille en collaboration intime avec la "Canadian Diabetic Association".

Elle a deux sections: 1e la section des Diabétiques, 2e: la section médicale.

Son bureau central est à Montréal: 904 rue Ste-Catherine est, ch. 216.

Sylvio LeBlond, M.D.

Des cours au . . .

(suite de la 1ère page)

Frère Jean-Roméo, vu le coût assez élevé, on doit centraliser différents cours. Toutefois, afin de faciliter l'accès à tous les intéressés, les cours se donneront, à chaque session, à des endroits différents. Pour cette année, ils se donnent à Jonquière l'an prochain ils se donneront probablement à Chicoutimi ou dans un autre centre, de sorte que chaque groupe aura, au moins une fois, la chance de suivre ces cours dans sa propre ville.

Ces cours sont institués par suite d'un mémoire présenté à Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval. Ce mémoire, daté du 13 octobre, avait été préparé par la Commission des études des frères éducateurs du Canada la Corporation des instituteurs catholiques et par deux inspecteurs d'écoles.

Dans ce mémoire, on portait à l'intention du Recteur de l'université Laval que, dans un avenir prochain, les professeurs appelés à enseigner dans les classes supérieures, 10, 11 et 12ième années scientifiques, devront être porteurs d'une maitrise ou d'une licence en pédagogie ou au moins, posséder quelques crédits universitaires dans la matière qu'ils enseignent.

Les profeseurs demeurant à proximité des centres universitaires ont la facilité d'acquérir ces connaissances, grâce aux postcolaire d'extension. Il en va autrement pour les quelques 150 bacheliers ès arts ou en pédagogie de notre région. Alors que leurs collègues de Québec ou de Montréal pouvaient parfaire leurs études par des cours donnés le samedi matin, ces bacheliers devaient suivre ces cours pendant leurs vacances estivales.

Grâce aux cours qui débuteront samedi matin, les 150 bacheliers de notre région auront, pour certaines matières, la même facilité d'accès que les bacheliers des autres régions de la Province.

Quatre élections . . .

(suite de la 1ère page)

un siège inoccupé à la Chambre des Communes. Il s'agit de celui d'Esquimalt-Saanich, qui était détenu par M. Pearkes, ancien ministre de la Défense nationale, avant sa nomination comme lieutenant-gouverneur de la Colombie - Britannique. Aucune date n'a été fixée pour la tenue d'une élection dans ce comté.

Position des partis

Présentement, la position des partis aux Communes est la suivante: conservateurs progressistes 205, libéraux 48 et sociaux-démocrates 8.

Il y a déjà eu six élections partielles depuis la consultation populaire de 1958. Le partage du vote a été tout aussi favorable à un parti qu'à l'autre.

Deux changements sont survenus à l'automne de 1958: les libéraux ont cédé leur place aux conservateurs à Montmagny - l'Islet et le contraire s'est produit à Toronto-Trinity.

Lors de deux autres élections partielles tenues en 1958, les conservateurs ont gardé le siège de Grenville-Dundas en Ontario et celui de Springfield, au Manitoba. Dans les deux dernières élections partielles, tenues toutes deux en Ontario le 5 octobre, 1959, les conservateurs ont conservé le siège de Hastings-Frontenac et les libéraux ont fait de même dans Russell.

Horoscope . . .

(Suite de la page 11)

message qui vous étonne au plus haut point. Perspectives intéressantes pour les hommes d'affairres. Vous réalisez des économies intéressantes.

SI VOUS ETES NE UN 1er NOVEMBRE

Vous voyez beaucoup plus loin que votre nez, Plutôt que de vous effrayer, les obstacles vous aident à gagner du terrain dans la voie de la réussite. Votre impétuosité est à craindre dans certaines occasions. Un grand musicien autrichien a vu le jour à pareille date.

Le dictaphone . . .

(Suite de la page 5)

aux élèves pris en particulier. Son effort est moindre et les résultats sont meilleurs.

L'emploi du Dictalab ne se limite pas à des exercices de vocabulaire. Il embrasse de nouveaux domaines destinés à faciliter la compréhension des langues: des histoires, des dialogues, des poèmes, des pièces et des émissions en langues étrangères peuvent être enregistrés et diffusés aux étudiants, ce qui leur donne un contact direct qui n'existe pas dans les cours de langues traditionnels.

Trois Accidents . . .

(suite de la 1ère page)

Shipshaw. Apparemment le conducteur, M. Jacques Emond, de Laterrière, a perdu la maîtrise de son véhicule, dans un détour. L'automobile a fait plusieurs tours sur elle-même avant de s'immobiliser.

Des trois passagers, seul M. Emond a reçu des blessures. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu St-Vallier par les ambulanciers de la maison Jos Blackburn, de Chicoutimi.

Mobilisation générale à la Havane

LA HAVANE (Reuters) — Des milliers de miliciens ont été mobilisés à La Havane, hier, à la suite de la mise en garde du premier ministre Fidel Castro relative à une invasion ennemie "imminente".

Les hommes de la milice sont rassemblés en plusieurs régions de la cité, attendant les instructions devant découler de la situation présente.

La presse gouvernementale continue à accuser les Etats-Unis de "créer une atmosphère psychologique propre à une attaque militaire de Cuba".

Les miliciens qui jouent un rôle vital au sein du régime de Castro, ont quitté leur foyers avant l'aube pour des points de rassemblement, à travers la capitale, où ils devaient recevoir des instructions.

Ce rassemblement était la première mobilisation majeure à La Havane. On s'attend à ce que de semblables mouvements de milices aient lieu à travers tout le pays.

Samedi, Castro a déclaré à la nation cubaine qu'il n'existait aucun doute quant à l'immence d'une attaque "des contre-révolutionnaires et des mercenaires gavés de l'or de l'impérialisme yankee'.

40 arrestations

Plus tôt, dans la journée de samedi, le chargé d'affaires américain, M. Daniel Braddock et quelque 40 autres citoyens américains avaient été placés tmporairement sous détention par la police militaire cubaine, à la suite de l'explosion d'une bombe.

Cet engin aurait explosé au 12e étage du luxueux hôtel "Riviera", à proximité de l'appartement de l'ambassadeur d'Israel, M. Jonathan Prato, qui, dans la journée, devait présenter, ses lettres de créances.

Le groupe d'Américains participaient à une soiré qui avait lieu dans la banlieue où se trouve le palace.

Les réactés de l'aviation cubaine ont survolé La Havane dans la journée de samedi alors que pour la deuxième fois consécutive, les postes de radio et de télévision du gouvernement diffusaient des mises-en-garde contre une invasion ennemie.

Hongrie — Je me souviens!

Pendant ce temps, un représentant du gouvernement cubain exprimait l'espoir que la Russie accorderait à Cuba le même "soutien" que celui que l'Union soviétique avait apporté à la Hongrie, en 1956, lorsque les contre-révolutionnaires avaient tenté de renverser le regime communiste.

Au cours d'une causerie prononcée pendant la fin de semaine et intitulée "La vérité sur la Hongrie", M. Manuel Yepe, chef du protocole du ministère des Affaires étrangères, a déclaré que la contre-révolution hongroise avait été montée de toutes pièces par l'impérialisme nord-américain.



La police et des volontaires poursuivent les recherches à Windsor, Ontario, a fin de vérifier s'il y a encore des survivants sous les décombres après la terrible explosion qui a provoqué la mort de huit personnes pendant l'installation d'une fournaise au gaz. Les victimse sont surtout des femmes qui se trouvaient dans le magasin au moment de l'explosion. L'enquête se continue de la part de l'Ontario Energy Board.

Des amendes seront imposées pour le gaspillage du bois dans nos forêts

QUEBEC PC) — M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, a annoncé vendredi après-midi, au cours d'une conférence de presse, qu'en vue de mettre un terme immédiat au gaspillage de notre forêt, des amendes seront imposées aux compagnies forestières concessionnaires des terres de la couronne ou aux détenteurs de permis spéciaux si elles sont trouvées coupables d'un tel gaspillage.

A cet effet, des amendes pouvant aller jusqu'à dix fois le prix du droit de coupe régulier, et même le refus d'accorder le renouvellement du permis d'exploitation seraient conséquemment imposés.

"Il n'y aura aucun pardon pour ceux qui seront trouvés coupables et aucune influence gouvernementale ne saura plus jouer en leur faveur", a déclaré M. Arsenault.

Ce gaspillage existe à une telle échelle, a dit le ministre, qu'on ne serait pas loin de croire que certains employés du gouvernement, chargés de la protection de nos forêts, auraient été plutôt de connivence avec les compagnies forestières.

D'autre part, M. Arsenault a aussi annoncé qu'il ne saurait plus être question à l'avenir, d'obtenir un permis d'exploitation sous le faux prétexte qu'on allait établir un moulin de sciage, alors qu'en fait, on vendait le bois coupé aux compagnies de pulpe et de papier.

Afin de faire observer la loi aux concessionnaires, le ministre des Terres et Forêts a déclaré qu'il prendra peut-être la décision de placer des ingénieurs forestiers en permanence dans la forêt pour surveiller la coupe et la classification du bois.

M. Arsenault a de plus précisé qu'il était déterminé à imposer aux compagnies d'exploitation forestière l'obligation de faire une sélection et qu'elles ne pourront plus désormais couper ce que bon leur semble sans se soucier de l'intérêt général.

Les Marquis . . .

(suite de la 8e page)

au crédit de Gaston Dufour, Raymond Plouffe et Serge Daigle. Ce dernier obtenait aussi une assistance, tandis que le vétéran Guy Gagnon assistait aux trois buts.

SOMMAIRE

Première période

1—Jonquière, Fortin (Bernard) 3:47
2—Alma, Daigle (Gagnon) 10:58
3—Alma, Dufour (Daigle, Gagnon) 13:09
4—Jonquière, Gagné (Tremblay, R. Girard) 14:32
5—Jonquière, Bouchard (Fortin, Bernard) 17:45

Punition: Bernard (J) 12:39

Deuxième période

6—Jonquière, Fortin (Bouchard, Bernard) 2:25
7—Jonquière, A. Gagnon (seul) 15:07

Punitions: Tessier (A) et Lévesque 2 mi, (J) 13:15, Gagnon (J) et Harvey (A) Maj. 12:48, G. Gagné (J) MC 13:48, Tessier (A) 18:50.

Troisième période

8—Alma, Plouffe (Gagnon, Daigle) 3:00
9—Jonquière, Gagné (Rivard, R. Girard) 7:30

Punitons R. Girard (J) 2:18, Cormier (J) et Bergeron (A) 18:15, G. Tremblay (J) 18:24.

Arbitres: Perreault et P. blay.

DOLBEAU (LG) — Seul un ralliement tardif de trois buts a pu permettre aux Castors de Dolbeau de maîtriser l'élan de l'équipe rajeunie du National de Port-Alfred et de leur permettre une victoire de 7-4, hier après-midi à l'aréna de Dolbeau.

André Lamontagne a complété le "tour du chapeau" en enregistrant ses deuxième et troisième buts quelques minutes seulement avant la fin de la partie. Il a évidemment été le grand héros de la victoire des Castors qui rejoignent ainsi le Port-Alfred au troisième rang, derrière les meneurs Alma et Jonquière.

Le National de Port-Alfred a très bien joué dans les débuts pour même mener la partie après la première période par le compte de 3-1. Mais les représentants de Dolbeau avaient ensuite pu niveler le compte à l'engagement suivant. Ce compte de 3-3 demeura jusqu'au milieu de la troisième période, moment où Dolbeau entreprit de marquer trois buts rapides et consécutifs.

C'est Yves Cantin, qui à la troisième manche, marqua le but de la victoire. Les autres buts du Dolbeau furent enregistrés par Clément Bérubé, Jacquelyn Roy et Maurice Tremblay.

Clément Morneau a obtenu une paire de buts, laissant les autres aux crédits de Gaetan Tremblay et Nelson Gagnon. Trois aides furent reconnues à André Tremblay du National.

Boxe . . .

(suite de la 8e page)

victoire si facile, qu'Andrade semblait un novice dans l'arène. Brown a frappé son adversaire à volonté, s'est moqué d'Andrade au septième round et a répété les sourires moqueurs par la suite.

Hier à Chambord

Bénédiction d'une fromagerie et d'un magasin coopératif

Le mouvement coopératif va constamment de l'avant à Chambord. Ses deux nouvelles réalisations témoignent de sa grande vitalité.

Hier après-midi, M. le chanoine Elzéar Bergeron, curé de la paroisse, bénissait le magasin du Syndicat coopératif de Chambord, ainsi que la fromagerie très moderne de la Coopérative agricole de Chambord-ouest. Les deux immeubles s'élèvent tout près de la croisée de la route du Lac-Bouchette.

La garde St-Louis de Chambord et un nombre considérable de coopérateurs prenaient part à la cérémonie.

Le soir, un banquet groupant de nombreuses personnalités était servi dans la salle du couvent, près de l'église paroissiale.

Le Syndicat coopératif est présidé par M. Edouard Bédard et M. Marcel Goulet est le président de la Coopérative agricole.

Elu président du Club social du Tabulating à l'Alcan

ARVIDA (YP) — M. François Larouche, responsable des procédures au Data Processing de l'Alcan à Arvida a été élu président du Club social du Tabulating, organisme qui groupe les employés de bureau masculins et féminins du département du "Time Keeping" (section du temps), et du Tabulating, où sont installés les machines électro-comptable. Il succède à M. Adrien Boivin.

M. Larouche sera secondé dans son travail par MM. Claude Perron et Armand Langevin ainsi que Mlles Paulice Morin et Thérèse Ouellet. M. Gaétan Boivin, qui était sur les rangs a été défait par une faible majorité. M. Robert Goodwin et Léo Tremblay agissaient comme scrutateurs de cet élection.

AU HIGH SCHOOL D'ARVIDA, LES 7 ET 8 DECEMBRE

"The Tempest" par les "Canadian Players"

ARVIDA (YG) — Encore une fois cette année, la troupe "Canadian Playeurs" présentera deux spectacles à l'auditorium du High School d'Arvida les mercredi et jeudi, 7 et 8 décembre prochain.

La troupe qui est sous la direction de M. George McCowan, présentera une pièce de Bertholt Brecht's, "The Causian Chalk Circle" mercredi le 7 décembre à 8 heures 30. Le lendemain soir, soit le 8 décembre, la même troupe théâtrale présentera une oeuvre de Shakespeare, "The Tempest".

Comme les années passées, les comédiens de la troupe "Canadian Playeurs" revient dans notre région sous les auspices du cercle des femmes universitaires d'Arvida. Tout a été préparé pour donner l'occasion à tous les amateurs de théatre d'assister à ces représentation. En s'adressant à l'association "University Women's case postal 363, les personnes qui désirent obtenir des billets réservés peuvent en faire la demande.

Cette menace pourrait amener une troisième guerre mondiale

QUEBEC (PC) — La menace d'un mouvement vers l'extrême gauche encouragé par l'attitude de Fidel Castro en Amérique latine pourrait aboutir à une troisième guerre mondiale. Cette sombre hypothèse a été soulevée hier au congrès de l'ACFAS par M. André Patry, de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. M. Patry a souligné que le Canada, en association avec d'autres nations, pourrait jouer un rôle important pour écarter le spectre d'un nouveau cataclysme mondial.

Fidel Castro a entrepris à Cuba, dit M. Patry, "une réforme économique et sociale qui était devenue absolument nécessaire. Mais en s'alliant ouvertement aux pays du bloc communiste et en appuyant leur politique étrangère, Castro risque de convaincre les habitants de la plupart des pays de l'Amérique latine qu'ils ne pourront eux-mêmes échapper à leur misère séculaire sans recourir à l'appui sino-soviétique."

Devant un mouvement généralisé de l'Amérique latine, M. Patry croit qu'il "est à craindre que les Américains ne s'affolent et ne prennent pour contrecarrer la pénétration communiste en Amérique latine des mesures susceptibles de provoquer une troisième guerre mondiale".

Selon M. Patry, "il est urgent que le Canada, l'Allemagne de l'Ouest et les pays scandinaves prennent la relève des Etats - Unis en Amérique ibérique".

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de l'actif de:
MONTCLAIR AUTOMOBILE LIMITEE,
vendeurs d'automobiles,
76, Boul. Levesque,
St-Félicien, Cté Roberval.
Débitrice

AVIS est par les présentes donné que Montclair Automobiles Ltée a fait une cession de ses biens le 26ème jour d'octobre, 1960, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Roberval, le 21ème jour de novembre 1960, à 2 h. 30 de l'après-midi, au bureau de Monsieur Roland Busstères, le Séquestre-Officiel, en le Palais de Justice.
QUEBEC,
ce 28ème jour d'octobre 1960.
JOSEPH MARMETTE &
RENE LEFAIVRE,
Syndics.



JONQUIERE — KENOGAMI — ARVIDA

Journaliste pour Jonquière : Fernand GIRARD
204 A, rue St-Aimé — Jonquière — Téléphone: LI-7-3189

Téléphone: LI-3-1150
Journaliste pour Arvida: Guy GAGNE

PETITS PORTEURS DEMANDES

pour distribuer le Progrès du Saguenay dans les villes de Chicoutimi, Arvida, Jonquière-Kénogami, Chicoutimi-Nord et Port-Alfred.

Les intéressés devront donner leur nom au département de la Circulation, au Progrès du Saguenay, tél. LI 3-4474.

A l'aide d'une triple commission d'étude

Le Service d'éducation du Conseil régional des Syndicats Nationaux évalue le travail accompli

JONQUIERE (FG) — Lors d'importantes assises qui se sont déroulées samedi et dimanche, à Jonquière, le Service d'éducation du Conseil régional des Syndicats Nationaux a fait, pour la première fois depuis son existence, l'évaluation du travail accompli à l'aide d'une triple commission d'études formée spécialement à cette fin.

Dès l'ouverture du congrès samedi soir, à 7h.30 les délégués représentant les Syndicats du Saguenay-Lac-St-Jean, se sont inscrits à l'Hôtel Jonquière où se sont tenues toutes les délibérations des congressistes. M. Fernand Jolicoeur, directeur du Service d'éducation de la C.S.N. (anciennement (C.T.C.C.), M. Henri Deschamps, président du Conseil central de Shawinigan, M. l'abbé Philippe Bergeron, aumônier régional, ont rehaussé de leur présence ce congrès auquel participait également M. Roland Martel, du syndicat de l'Alcan et directeur pour le Service.

A la réunion d'inauguration des activités, M. Emilien St-Jean, du Conseil d'Arvida et R. Martel ont successivement souhaité la bienvenue à leurs confrères. Puis, le Président, M. Jolicoeur a exposé le programme très chargé que le Conseil central avait tracé pour cet événement.

Pour en faciliter la réalisation, l'assemblée a approuvé la formation de commissions d'études qui ont eu pour tâche de dresser une rétrospective exacte des travaux réalisés par le Conseil du Service d'éducation sur le plan régional, central et local.

Pour terminer la soirée, une magistrale allocution enregistrée sur bande magnétique et qu'avait prononcée récemment M. Auguste Vaillancourt, le secrétaire de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens, a vivement intéressé l'assistance. Alors qu'il effectuait une mssion syndicale à travers le monde, M. Vanistendael a fait à son retour une évocation émouvante de la misère en pays-sous-développés. Ce reportage du secrétaire international avait pour but de mettre en relief l'importance de la solidarité pour tous les peuples.

Les commissions d'études ont siégé à deux reprises hier matin, de 9h. à 11.15h. et, dans l'après-midi de 2h. à 6 heures. Les congressistes ont alors pris connaissance des activités des divers comités répartis dans toute la région et ont étudié les nombreuses suggestions du Conseil central quant aux méthodes à choisir pour l'application d'un Service d'éducation plus adéquat au sein des différents groupements syndicaux.

Dans la soirée de clôture du congrès, les délégués ont établi un nouveau programme d'action et ont procédé à l'élection d'un nouveau comité régional d'éducation pour l'année 1960-61. Nous donnerons les noms des nouveaux membres élus dans une édition subséquente.

Acceptation de la nouvelle école St-Henri à Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI-NORD (HB) — C'est en présence de l'entrepreneur général et des sous-contracteurs que les autorités scolaires de la ville de Chicoutimi-Nord ont pris posession officiellement samedi après-midi de la nouvelle école St-Henri, située sur Nord. Les étudiants envahiront la rue Delisle, à Chicoutimi-cette école dès mardi Commencés en juin dernier, les travaux ont été complétés la semaine dernière. C'est là l'une des plus belles écoles de la ville de Chicoutimi-Nord construite selon les données les plus modernes.

A l'acceptation de cette nouvelle école, on remarquait la présence de MM. Charles Gravel, président de la Commission scolaire locale, Henri Tremblay, inspecteur des écoles, ainsi que les commissaires, le contracteur général et les sous-contracteurs.

Le contrat général de cette construction a été accordé à M. Simon Gravel, entrepreneur local. Le coût des travaux s'élève à environ $105,000 au total. La plomberie et le chauffage ont été exécuté par la maison Paul Girard, l'électricité, par Sirois Electrique de Chicoutimi-Nord, la peinture par Vaillancourt et **Boivin, isolation par Isolation** Morissette; la couverture par Isidore Riverin; le terrazzo par la maison Gauthier et Gaudreault; le fer forgé par les Ateliers Raoul Desbiens; le posage de la tuile par Isolation général.

A la suite de l'inspection, les autorités scolaires se sont dites **très satisfaites des travaux qui** ont été effectués suivant les plans et devis.

Cette école de huit classes sera sous la direction de Mlle Liliane Dufour qui agira comme directrice. Cette école recevra les jeunes étudiantes et étudiants de la première à la cinquième année.

Décès de Mme veuve J.-Baptiste Martin

Est décédée à Chicoutimi, le 29 octobre, à l'âge de 58 ans Mme Albea Maltais épouse de feu J.-Baptiste Martin domicilié au 417, rue Gaudreault, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Jos. Blackburn, rue Bégin, à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église St-François-Xavier et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

La défunte était dame de Ste-Anne et faisait partie du Tiers-Ordre.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Jos. Blackburn à Chicoutimi.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de M. Edgar Laberge

Est décédé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, samedi après-midi, à l'âge de 63 ans, M. Edgar Laberge, époux de dame Léa Gagnon, domiciliée au 2194, de la rue Roussel, à Chicoutimi-Nord.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emery Gravel, Chicoutimi-Nord.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Emery Gravel Chicoutimi-Nord.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de Mme veuve Thomas Tremblay des Terres-Rompues

Est décédé le 29 octobre, à l'âge de 85 ans et 5 mois, Mme veuve Thomas Tremblay, née Marguerite Gagnon, domiciliée aux Terres-Rompues, à St-Jean-Vianney.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin et Fils, 425, avenue Montcalm, à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures, en l'église de St-Jean-Vianney et l'inhumation era faite au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, deux filles et deux garçons; Mme Eugène Boucher (Louise), de Chicoutimi; Mme Albert Côté (Jeanne-d'Arc) de St-Jean-Vianney; MM. Alfred et Joseph Tremblay, des Terres-Rompues; ses gendres: MM. Eugène Boucher, Albert Côté et Joseph Tremblay (Luc), ainsi qu'un frère, M. Vilmond Gagnon, de Chicoutimi.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin et Fils, de Chicoutimi.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

La population d'Arvida a été généreuse une fois de plus

ARVIDA (YG) — La grande campagne en faveur de l'enfance malheureuse, organisée par les membres Richelieu s'est déroulée hier à Arvida comme les plans avaient été établis. Il a été *impossible pour le moment* de recevoir quelques chiffres de la part du président de la campagne M. Armand Gauthier, cependant, ce dernier a mentionné que les membres avaient passé de porte en porte et que la population d'Arvida avait manifesté sa générosité habituelle. Il reste encore quelques organisme et hommes d'affaires à rencontrer avant d'avoir des chiffres précis.

Les organisateurs de cette campagne ont exprime leur gratitude envers la population qui s'est une fois de plus, montrée très généreuse. M. Gauthier a eu un mot de reconnaissance envers les personnes qui ont travaillé à l'organisation de cette campagne.

L'Orchestre symphonique de Québec à Chicoutimi le 9

CHICOUTIMI (PC)— L'orchestre symphonique de Québec, dirigée par M. Wilfrid Pelletier, donnera un concert à Chicoutimi le 9 novembre. Cet ensemble musical donnera une série de 38 concerts dans les principaux centres du Québec à la faveur de subsides.

$20 pour deux jeunes handicapés

BAGOTVILLE (LH) — La commission Scolaire de Bagotville versera un montant mensuel de $20. pour deux jeunes garçons handicapés par la paralysie cérébrale, afin de defryer le coût de la scolarité, dans une école de Chicoutimi.

Les commissaires ont pris cette décision en considérant le fait que le commission pale déjà pour nombre d'élèves normaux qui fréquentent des écoles à l'extérieur.

M. Roger Villeneuve secrétaire de l'Association de paralysie cérébrale du Saguenay qui assistait à l'assemblée a expliqué aux membres de la commission scolaire les raisons imperteuses qui motivaient une telle décision. M. Villeneuve a précisé que les parents de ces handicapés ont déjà tellement de choses à payer qu'ils ne peuvent se permettre d'absorber en plus ces frais de scolarité.

On sait que la commission scolaire de Chicoutimi a fourni un local et qu'un professeur spécialisé dispense actuellement un enseignement approprié à une douzaine de ces élèves, en attendant la construction du centre de paralysie cérébrale sur le boulevard Talbot.

Message du président du Timbre de Noel de la ville d'Arvida

ARVIDA (YG) — M. François Laroche, président du Comité du timbre de Noël de la cité d'Arvida, invite toute la population de cette ville à se rendre à l'hôtel de ville les 2, 3 et 4 novembre prochain pour des cliniques anti-tuberculeuses.

Cette invitation s'applique surtout aux personnes qui ne se sont pas rendues à la roulotte afin de passer une radiographie Actuellement, plus de 63 pour cent de la population arvidienne a répondu à l'appel du Comité du timbre de Noël.

Résolution adoptée par la Commission scolaire de Bagotville

BAGOTVILLE (LH) — Une résolution à l'effet que les directeurs et directrices d'école sous la juridiction de la Commission scolaire de Bagotville choisissent par ordre de priorité les institutrices suppléantes au cours primaire, a été adoptée lors de la dernière réunion des commissaires à la suite d'une proposition formulée par le Dr Cléophas Claveau.

Parmi les cinq Institutrices, dont la commission a retenu les services, on remarque: Mlle Monique Berger, Mme Gabriel Morin, Henri Châtigny, Gaston Fortier et Jean-Clément Couture. Advenant qu'une de ces institutrices ne donnent pas satisfaction, les directeur et directrices sont autorisés de la remplacer par une des cinq ci-dessus mentionnées.

St-Albert-le-Grand Dans la paroisse

JONQUIERE (FG) — A l'occasion de la fête du Christ-Roi, M. l'abbé Joseph Lavoie, curé de la paroisse, a fait hier au prône un éloquent exposé doctrinal sur la Royauté de Jésus.

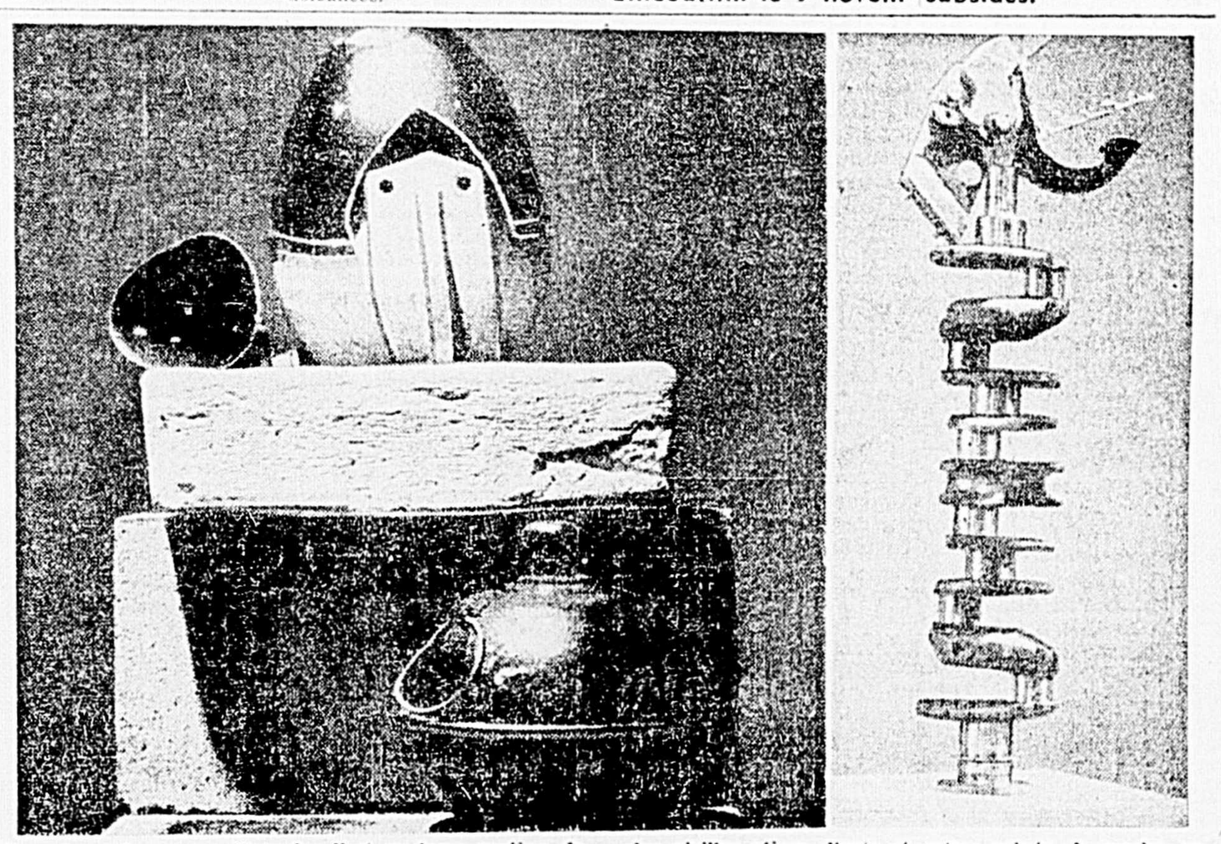
Le pasteur a terminé en invitant ses fidèles à vivre selon l'esprit de foi en harmonie avec les enseignements de l'Eglise.

Le R. Père Gauthier, missionnaire

Le Révérend Père René Gauthier, p.b., missionnaire a rencontré les enfants pour leur parler de ses missions en Afrique. La causerie du R. Père a été donné sous les auspices de la Semaine des Missions.

Fête de la Toussaint

Le jour de la Toussaint, les messes auront lieu aux heures du dimanche avec en plus une autre messe à 5h. p.m. Il est permis de travailler ce jour-là; l'assistance à l'Office Divin est cependant d'obligation.



Ce qu'on est convenu d'appeler l'art moderne soulève de vives discussions parfois. C'est ce qui vient de se produire à Toronto où le public ne s'accorde pas avec la direction de la Galerie d'Art. Les pièces que l'on voit ici font tout l'objet du débat. Trois artistes ont fait ces travaux avec des vieilles pièces d'auto et autres rebuts. A gauche, on aperçoit l'"Anarchiste" et on peut y retracer l'usage d'un vieux phare chromé d'auto. A droite, il parait que c'est un regrattier qui est à la recherche de "prospects". L'Anarchiste est offert au prix de $175 et le Regrattier, à $225.

Décès de M. François Dubé

JONQUIERE (FG) — Est décédé vendredi à l'Hôtel-Dieu N.-D. de l'Assomption à l'âge de 84 ans M. François Dubé, époux de Marie Thibeault, domicilié au 104 rue Plessis, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de la maison Nault et Girard, 217 St-Aimé. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h.30, en l'église St-Georges et l'inhumation sera faite au cimetiere paroissial.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil sept garçons: Isidore, Xavier, Arsène, Léo, Joseph, Adélard, Patrick.

M. Dubé faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur, du Tiers-Ordre et de la Société de la Croix.

La direction des funérailles a été confiée à Nault et Girard de Jonquière. Le Progrès du Saguenay offre à la famille éprouvée l'expression de ses sincères condoléances.

A compter de mercredi

La roulotte sera au service des employés de l'Alcan

ARVIDA (YG) — A partir du 2 novembre la roulotte antituberculeuse sera aux endroits stratégiques des usines pour permettre à tous les travailleurs de prendre une radiographie. Cette visite des travailleurs à la roulotte fait partie d'une politique déjà établie par la compagnie. Cette campagne de dépistage est organisée par l'organisation du gouvernement provincial de lutte antitubertuleuse. Etant donné que la saison froide est maintenant arrivée, un rayon-X portatif sera installé à l'intérieur des édifices de la compagnie ce qui aura pour effet de facilité l'accès aux employés de la compagnie.

Au Syndicat d'Epargne des épiciers d'Alma

Deux nouveaux directeurs

A une réunion tenue à Alma le Syndicat d'Epargnes des Epiciers s'est adjoint deux directeurs nouveaux à savoir MM. Rodolphe Lefebvre de St-Félicien et Raymond Dubé d'Alma.

Le conférencier, M. Wilfrid Paquin, épicier progressif, fondateur et président du Syndicat d'Epargnes des Epiciers de Montréal, souligna les nombreux avantages qu'un épicier peut retirer de son Syndicat d'Epargnes, Société régie par la Loi des syndicats coopératifs du Québec; affilié à la Ligue des Caisses d'Economie du Québec et à la Cuna Société Mutuelle d'Assurance, le Syndicat d'Epargnes des Epiciers offre toutes les garanties possibles sur l'argent qui y est déposé avec des privilèges que lui seul est en mesure d'offrir.

M. Paquin démontra de façon péremptoire que pas un épicier, quelque peu averti des problèmes qu'il aura à affronter, ne peut rester indifférent devant une semblable opportunité et il se dit d'avis que d'ici peu d'années les épiciers seront ainsi en mesure de financer eux-mêmes leurs achats d'ameublements de magasins et la construction d'épiceries conformes aux exigences des techniques futures. Il conclua en disant que seuls survivront les épiciers qui l'auront compris et qui se seront prévalus des bienfaits de cette importante initiative.

Présenté et remercié par M. Augustin Tremblay, propagandiste régional, le conférencier se dit fort satisfait des succès obtenus dans la région et il fonda de grands espoirs sur le réveil salutaire constaté chez nos épiciers.

Le président, M. Gilbert Brassard et le gérant M. P. E. Simard assistaient à la réunion.

Augustin Tremblay.

PRETS

de $100 à $5000

accordés en un jour contre votre signature

Periode de remboursement de 36 mois pour les prêts importants. Assurance-vie disponible sur votre prêt. Pour tous renseignements, appeler M. Paul Kronstrom, LI 2-2605, 228 rue St-Dominique Jonquière

COMMUNITY FINANCE CORP.

Compagnie entièrement canadienne

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
EN LA SALLE DU SEMINAIRE DE CHICOUTIMI
MERCREDI LE 9 NOVEMBRE A 8h.30 P.M.
Chef d'orchestre: FRANCOYS BERNIER
Solistes: BOUCHARD - MORISSET

BILLETS: $1.00 — $1.50 — $2.00 — $2.50
En vente à: L'Art Canadien, 333E, Racine
Marchand et Frère, 67 est, Racine

Aucune réservation par téléphone, s.v.p. Commandes postales acceptées. Veuillez adresser votre commande à 331, Av. du Séminaire, Chicoutimi, avec un chèque ou mandat-poste payable à:

LES SPECTACLES DU SAGUENAY
Inclure une enveloppe-retour affranchie.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
EN LA SALLE DU SEMINAIRE DE CHICOUTIMI
MERCREDI LE 9 NOVEMBRE A 8h.30 P.M.
Chef d'orchestre: FRANCOYS BERNIER
Solistes: BOUCHARD — MORISSET

BILLET: $1.00 — $1.50 — $2.00 — $2.50
En vente à: L'Art Canadien, 333 E, Racine
Marchand et Frère, 61 est, Racine



Besoin urgent d'argent? Téléphonez à "Beneficial." Obtenez *rapidement* l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonez ou venez au bureau aujourd'hui!

"LE CLIENT EST ROI" ...CHEZ "BENEFICIAL"
Prets jusqú a $750 ou plus. Votre pret peut etre garanti par une assurance-vie.

CHICOUTIMI —
• 130 Rue Racine Est....LI 3-4421
JONQUIERE —
• 102 Rue St. Aime.....LI 2-4571

BENEFICIAL FINANCE CO OF CANADA



Son avenir est-il assuré?

Les années passent rapidement et bientôt votre vie active est finie!

Epargnez-vous régulièrement en vue du jour où vous devrez vous retirer?

Mettez-vous assez d'argent de côté pour assurer à vous et aux vôtres l'indépendance au moment de la retraite?

Un des meilleurs moyens de s'assurer la sécurité financière dans ses vieux jours, c'est de placer son argent dans une rente viagère du gouvernement canadien.

Les primes de rentes viagères du gouvernement canadien peuvent être déduites dans une certaine mesure pour les fins de l'impôt sur le revenu.

Pour plus de détails concernant les divers plans, postez ce coupon, franco, ou appelez votre Réprésentant local des Rentes.

LOUIS-HENRI HARVEY,
365 E. Racine St., Tél.: LI 3-3369

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL
RENTES SUR L'ÉTAT CANADIEN

au: Directeur, Rentes sur l'Etat, Ministère du Travail, Ottawa (franc de port).
Veuillez me faire parvenir des renseignements complets au sujet des rentes sur l'Etat.
Mon nom est..... (M., Mme, Mlle)
Je demeure à..... Date de naissance.....
Age à l'échéance de la rente..... Téléphone.....
Je compte que les renseignements fournis seront considérés strictement confidentiels.

FONDÉ EN 1896 **LE PROGRÈS DU SAGUENAY**

• Eglise • Famille • Patrie

Le seul quotidien imprimé au Saguenay

Seule la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les dépêches du Progrès du Saguenay attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au Progrès du Saguenay sont également réservés.

Membre de C.D.N.P.A.

Quotidien indépendant. "Le Progrès du Saguenay" est tout entier au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Imprimé sur du papier fabriqué au Saguenay par les gens du Saguenay. "Le Progrès" est publié par Le Progrès du Saguenay Ltée. 316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

CHICOUTIMI, LUNDI 31 OCTOBRE 1960

La Toussaint, fête des vivants

"Je crois à la communion des saints!"

La communion des saints! Terme peu clair, un peu passé de mode dans un monde où cependant on ne parle que d'activités et de réalisations communautaires!

La communion des saints: la communauté fraternelle de ceux qui sont vivants de la vraie vie, celle dont dit saint Jean: "Ce qui a été fait par lui c'était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Et la vie rayonne dans les ténèbres."

Ce texte, lu au dernier Evangile, avons-nous pris conscience qu'il s'adressait à nous?

Nous vivons dans la lumière de la foi, cette foi qui n'est pas seulement la lumière de nos âmes mais éclaire notre comportement et dirige nos actes. Inconsciemment et malgré les apparences, les actions des hommes sont motivées *par l'idée qu'ils se font de Dieu*. Le monde ne se divise-t-il pas de plus en plus en matérialistes et spiritualistes? Entre ceux qui croient à la vie éternelle et ceux qui affirment que la vie se termine avec ses manifestations d'ici-bas?

Dire "je crois à la communion des saints", c'est dire "je crois à la vie". A la vie éternelle. A la vie de ceux qui ont mis leur confiance en celui qui a dit: "Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance."

Les vrais vivants sont les morts. Puisqu'ils possèdent cette vie que rien ne pourra leur ôter. Les morts dont l'âme est établie à jamais dans cette vie de la grâce que nous, les vivants de la terre, nous risquons de perdre à tout moment. Et qu'ils soient ou non célèbres, ceux-là sont saints. Comme nous sommes saints nous aussi lorsque, par la grâce, Dieu nous habite. Mais eux, ils le sont définitivement.

La fête de la Toussaint est donc la joyeuse prise de conscience de cette vie que nous, de l'Eglise militante, partageons avec l'Eglise souffrante, les chrétiens du purgatoire, avec l'Eglise triomphante, les chrétiens du ciel, canonisés ou pas.

La fête de la Toussaint est la fête de la vie. Mais cette vie, la possédons-nous?

Ne nous croyons-nous pas vivants parce que, pour nous, les pratiques extérieures des commandements nous suffisent et, comme le pharisien de la parabole, nous nous présentons devant Dieu l'âme satisfaite et le ventre avantageux. Et le pis est, avec sincérité, car on ne peut mettre en doute la sincérité du pharisien.

On ne ment pas devant Dieu. Et cependant, aux yeux de Dieu, il était mort! C'est terrible de se tromper ainsi sur soi-même, et sincèrement encore! Que lui manquait-il? Mais ce qu'est la vie: d'aimer! "Celui qui n'aime pas demeure dans la mort", dit saint Jean.

La Toussaint, fête des vivants, fête de l'amour. Notre fête, pour autant que nous aimerons, car nous serons vivants dans la mesure de notre amour. Au-delà de nos pratiques extérieures. Elles ne seront qu'une parodie répugnante si l'on oublie le commandement initial: "Tu aimeras. Tu aimeras Dieu, tu aimeras tes frères, car ces deux commandements n'en font qu'un."

Les vivants sont ceux qui aiment. N'est-ce pas ce qui a sauvé Marie-Madeleine? N'est-ce pas ce qui sauvera et, avec nous, bien des non-pratiquants, des incroyants et des païens qui, sans le savoir, sont encore des témoins de l'amour?

Car seul l'amour est vie.

Et devant Dieu nous serons vivants à la mesure où nous aimerons, où nous oublierons nous-mêmes, où nous serons droits, indulgents, effacés, généreux et bons. Dans la mesure où nous verrons grand.

Les morts sont ceux qui haïssent. Et ils sont morts dans la mesure où ils seront vaniteux, faux, méchants, médisants, égoïstes, avares. Dans la mesure où ils verront petit.

P. ROBERT BASTIN, O.M.I.

Au fil de la plume

L'origine de la monnaie

Qui fut l'inventeur de la monnaie? Gygès, roi de Lydie, ou Phidon, roi d'Argos? Qu'importe! De toute manière, elle fut crée pour remplacer le "troc" encombrant des têtes de bétail, au temps des patriarches. Le mot latin "pecunia" (qui a donné pécune, pécule, pécuniaire en français) vient de "pecus" (le troupeau). En Inde, la "roupie", unité monétaire est issue du mot sanscrit "rupe" (le bétail). Il faut ajouter que dans les collections des monnaies antiques on trouve fréquemment des pièces à l'effigie du taureau, ou portant une sorte de manche en forme de pied de boeuf, autre rappel du "troc" primitif.

— (La Croix)

D'où vient le mot chic

De ce terme passé dans notre vocabulaire comme synonyme de bienveillance, de distinction et de bon goût, connaissez-vous l'origine?

En 1908, Andre Chique mourut à l'âge de 17 ans. Il était l'élève préféré du grand peintre David qui ne se consola jamais d'avoir perdu si tôt le grand espoir de son école. En faisant critique de ses oeuvres qui lui étaient présentées par ses disciples, David se souvenant de son ami disparu, soupirait: "Ah! ce n'est pas Chique!" Les élèves qui n'avaient pas connu Chique prirent cette expression pour un mot technique. L'expression de David fut bientôt appliquée par le public parisien aux jeunes peintres de Tabut. Du domaine des arts, le mot chic gagna celui de la mode. Aujourd'hui on le dit couramment. . .

Et j'ajoute que le renseignement me fut transmis par une très chic amie!

GERMAINE
(Le Sourire)

Danses interdites

Le commandant de la garnison de Djakarta en Indonésie, vient d'interdire "les danses telles que le rock'n' roll, le cha-cha-cha, le boogie woogie, le mambo, la samba et autres" dans les endroits publics et les demeures privées aux fins d'encourager la culture nationale; ceux qui enfreindront cette loi sont passibles d'un an d'emprisonnement ou d'une amende.

Je connais certain milieu qui s'entendrait dire, sans broncher, que la messe du dimanche n'est plus obligatoire, mais qui ferait un schisme devant la défense de certaines danses.

Il reste du travail à faire.

Ceux qui luttent vraiment contre la mauvaise littérature en savent quelque chose . . . Vous en doutez-vous?

Quel Pape!

N'est-il pas émouvant le geste de Jean XXIII donnant son bréviaire à un chanoine anglican, en lui demandant de faire prier pour le Concile?

JOS. TURMEL
(La Revue Desjardins)

Ce que le Cardinal pense de l'alcool, l'alcoolisme et l'abstinence totale

MONTREAL (CCC) — Les cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc de Montréal ont tenu récemment à la Chapelle de la Réparation, un congrès diocésain qui marquait le vingtième anniversaire de leur association. A cette occasion S. Em. le cardinal Léger a prononcé une allocution qui est une réponse à ceux qui, empressés à dire que la vertu se situe dans un juste milieu — c'est-à-dire à égale distance du vice et de la perfection, condamnent l'abstinence totale pratiquée par les membres des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, sous le fallacieux prétexte que l'abstinence totale est un excès et qu'elle est condamnable presque au même titre que l'ivrognerie. Voici donc le texte intégral de l'allocution du cardinal Léger:

Le comportement de l'homme vis-à-vis de l'alcool constitue un problème moral depuis les âges les plus reculés de la civilisation humaine. Tout au long des siècles, l'alcool a été, tout à la fois, chanté comme un don de Dieu et dénoncé comme un instrument de dépravation.

Les peuples anciens ont considéré le vin comme une invention des dieux. Ceux qui en connaissaient le secret étaient des hommes privilégiés à qui une révélation toute spéciale avait été faite. Cependant, même ces peuples païens et idolâtres ont senti le besoin de résister aux méfaits des abus de l'alcool. Bien des siècles avant Jésus-Christ les prêtres perses et les sages d'Egypte ont organisé des mouvements d'abstinence totale qui sont les précurseurs lointains de nos organisations modernes.

Pour la Bible, le Patriarche Noé fut la première victime de sa découverte du produit de la vigne!

L'Ancien Testament ne condamne jamais l'usage du vin qu'il considère comme un bienfait de Dieu "qui réjouit le coeur de l'homme" comme le dit le Psaume (104, 15). Cependant, il nous met en garde bien des fois contre les abus possibles. Les Proverbes nous disent par exemple: "Celui qui aime le vin ne s'enrichira pas" (21, 17) et "ne soit pas parmi les buveurs de vin" (23, 20). Le prophète Isaïe s'exclame: "Malheur à ceux qui courent dès le matin après les boissons fortes et s'attardent le soir, excités par le vin" (5, 11). Le peuple d'Israël comptait même des hommes qui faisaient le voeu privé de ne jamais boire ni vin ni bière; on les appelait des "naziréens" et saint Jean-Baptiste, par exemple, en était un. Il y avait même des organisations sociales pour qui l'abstinence totale était une loi rigoureuse; le secte des Békabites, dont nous parle le prophète Jérémie (35, 1-19), en était une. Une sorte de Cercle Lacordaire de l'Ancien Testament!

Le Nouveau Testament inaugure la vie publique de Jésus par le miracle des noces de Cana (Jean 2, 1-10) et il y a même saint Paul qui conseille à Timothée de "prendre un peu de vin à cause de ton estomac, dit-il et de tes fréquents malaises" (I Tim. 5, 23). Mais n'oublions pas que ce même saint Paul nous avertit en ces termes: "Ne buvez pas le vin jusqu'à l'ivresse car c'est une source de débauches" (Eph. 5, 18) et "les ivrognes n'hériteront pas le royaume de Dieu" (I Cor. 6, 10).

Les Pères de l'Eglise au début de la chrétienté, et les moines du Moyen-Age, pendant les siècles suivants, ont continué à rappeler à leurs contemporains que, même si l'alcool est une créature de Dieu, son usage immodéré est un péché grave parce que, dit saint Thomas "l'homme se prive alors sciemment et volontairement de l'usage de la raison" (II, II, q. 150 a.2).

Cette histoire, c'est l'histoire de l'alcool. Mais voici qu'un jour au début de XVIIIe siècle, l'alcool devint presque synonyme d'alcoolisme. Les moyens de fabrication se simplifièrent; le prix de vente devint populaire et accessible à toutes les bourses; la demande et la consommation d'alcool devinrent dix fois, cent fois, mille fois plus grandes qu'elles ne l'avaient jamais été. Après la guerre, la peste et la famine, un nouveau fléau venait s'abattre sur l'humanité: l'intempérance généralisée.

Et ici, il n'y a plus de distinction à faire entre don de Dieu et abus possible dans l'usage. L'alcoolisme n'est pas un don de Dieu: il est un mal moral et un mal physique, une conséquence désastreuse de notre péché originel un triomphe de Satan sur la faiblesse humaine.

La consommation de l'alcool chez nous a pris des proportions effrayantes. Les Canadiens, durant l'année fiscale 1957-58, par exemple, ont dépensé plus de $800,000,000. — pour les spiritueux, le vin et la bière. Si l'on compare ce chiffre avec d'autres on s'aperçoit que nous avons gaspillé pour l'alcool une somme 16 fois plus grande que tout ce que nous avons consacré pour soulager le problème de la faim dans le monde; et tandis que la faim demeure chaque jour le problème majeur pour les deux-tiers de l'humanité, les Canadiens s'amusent et s'intoxiquent pour la valeur d'un milliard de repas complets, chaque année.

L'alcool n'est pas immoral en lui-même; mais n'oublions jamais que son nom, venu de l'arabe, veut dire "la chose subtile". Eh bien, cette "chose subtile" s'introduit de toutes parts dans la société; dans les affaires, les sports, les réceptions, les réunions de jeunes, etc. etc. Cette "*chose subtile*" est un instrument de précision entre les mains des profiteurs et corrupteurs publiques. Cette "chose subtile" pénètre le corps, l'âme et le coeur si bien et si profondement que l'homme en perd la raison et la liberté. C'est "sutilement" et sans qu'on s'en aperçoive que l'usage de l'alcool devient l'alcoolisme.

Quand les navires en mer sont entourés de brouillard et que le danger d'une catastrophe est sans cesse éminent, les lois maritimes imposent au capitaine de faire résonner la sirène très exactement à toutes les minutes. C'est un cri d'avertissement pour tous ceux qui naviguent à ce moment-là. Dans un siècle comme le nôtre où cette "chose subtile" qu'est l'alcool est répandue dans l'air et empêche les hommes de voir où ils vont, il est nécessaire qu'il y ait des organisations anti-alcooliques pour lancer à chaque instant un cri d'avertissement. Les Cercles Lacordaire rappelant au monde actuel de grandes ovérités qu'il risque d'oublier.

La Souveraineté de Dieu sur les biens créés

L'abstinence totale est un témoignage en faveur de la souveraineté de Dieu sur les biens créés. Les hommes de l'Ancien Testament offraient souvent des sacrifices; ils brûlaient les premiers fruits de la Récolte ou les plus belles bêtes du troupeau. Leur idée, c'était de soustraire à l'homme l'usage de certains bien créés pour marque que Dieu seul est Maître absolu du monde et que toutes les créatures sont à lui. Chaque sacrifice leur rappelait que l'homme n'a pas le droit de jouir égoïstement des biens de ce monde, mais qu'il a des comptes à rendre.

En se privant complètement d'alcool, l'abstinent se trouve à poser un geste analogue. Il soustrait à son usage personnel une créature de Dieu pour bien rappeler que cette créature doit d'abord servir à la gloire du Maître du monde. Il pourrait bien utiliser ce bien créé pour son profit personnel, quand les circonstances rendraient la chose utile ou simplement agréable, sans léser la morale et sans nuire à la santé. Mais, parce que trop d'hommes oublient Dieu dans leur usage de l'alcool, agissent en maîtres absolus et se ruinent eux-mêmes contre la volonté divine, l'abstinence totale offre un sacrifice pour rappeler qui est le Maître du monde et quelle est la finalité des choses.

Pour un chrétien, ce sacrifice — souvent héroïque — se fait en union avec Jésus crucifié. Par son sacrifice volontaire, sang de Jésus, en union avec la Sainte Messe, le vin qui pourrait tourner à son plaisir légitime, mais qui pourrait aussi causer sa perte.

La maîtrise de l'homme sur le monde sensible

L'abstinence totale apporte au monde contemporain un autre témoignage: celui de la maîtrise de l'homme sur le monde sensible mis à sa disposition. Dieu, en donnant aux hommes l'univers créé et les fruits de la terre en particulier, a dit: "Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre et **soumettez-la**" (Gen. 1, 28). L'homme ne doit pas simplement jouir du monde; il doit le maîtriser et le soumettre à son contrôle intelligent.

Or, à ce point de vue là, l'ivrognerie est un peché qui va directement contre cette volonté de Dieu. Dans l'ivrognerie, l'ordre est renversé. Ce n'est plus le monde animal, végétal ou minéral qui est fait pour l'homme, mais l'homme qui devient l'esclave d'une créature inférieure. Par l'ivrognerie, l'homme se ravale au plus bas niveau de la création; il sert l'alcool comme on servirait un dieu; il détruit sa propre intelligence et nie sa volonté.

La Bible dit: "Par sa Sagesse, Seigneur, tu as formé l'homme pour dominer sur les créatures sorties de tes mains, pour gouverner le monde en sainteté et justice et exercer l'empire avec une âme droite" (Sagesse 9, 2-3). L'ivrognerie pèche directement contre cette disposition de la Sagesse Eternelle.

Le chrétien qui s'abstient de toute boisson enivrante rappelle à ses contemporains que "le vin est fait pour l'homme et non pas l'homme pour le vin". La somme de volonté qu'il faut pour résister aux nombreuses tentations modernes de boire, nous prouve que l'homme, avec la grâce de Dieu, peut être libre, indépendant et maître de lui-même devant un bien qui l'attire.

Et alors, ce n'est plus simplement contre l'alcoolisme que se prononce l'abstinent total, mais contre le sensualisme sous toutes ses formes. Notre siècle, pourtant épris de liberté, ne cesse de prétendre que les hommes ne peuvent pas résister à l'appel des sens et qu'ils ne sont pas libres devant leurs passions. L'abstinence totale et le célibat ecclésiastique, par exemple, sont des preuves vivantes de la fausseté de cette affirmation.

L'abstinence totale? source de progrès spirituel

En plus de proclamer la souveraineté de Dieu et la maîtrise de l'homme sur le monde inférieur, l'abstinence totale est un facteur positif du progrès spirituel et, même matériel.

Pour l'individu qui s'abstient de tout alcool, la mortification qu'il s'impose le grandit devant Dieu. Et quand il le fait par souci du prochain et pour entraîner les autres à la tempérance, son acte de mortification devient une des plus belles oeuvres de charité. On peut dire en somme que l'abstinence totale est une perpétuelle invitation à se dépasser soi-même, à rendre service aux autres et, par conséquent, à se sanctifier. De plus, même sur le plan de la santé, du prestige social et de l'économie, l'abstinence totale est un avantage de tous les instants.

Pour la famille, l'abstinence totale d'un membre est un exemple entraînant pour tous les autres.

Des fils ont converti leur père à la tempérance; des parents ont donné à leurs enfants une leçon qu'ils n'oublieront jamais. Quand une famille promet que l'alcool ne s'introduira jasource de paix et une garantie

(Suite à la page 10)

Où en est le mouvement liturgique?

PARIS (CCC) — Le R.P. Roguet, o.p., du Centre Liturgique, a accordé récemment une interview à Madeleine Garrigou-Lagrange, de l'hebdomadaire **Témoignage Chrétien**, et a fait le point sur le mouvement liturgique.

"Si je compare la situation actuelle à nos débuts, il y a dix-sept ans, a déclaré le P. Roquet une circonstance me frappe: le mouvement liturgique avait alors un caractère combatif, tandis qu'aujourd'hui beaucoup de choses — messe dialoguée, célébration, face au peuple . . . — sont admises sans discussion ou ne soulèvent plus de scandale. Par voie de conséquence, les jeunes générations de prêtres et de laïcs convaincus que la bataille liturgique est gagnée, ne se préoccupent guère d'enfoncer une porte ouverte. Or la bataille n'est pas gagnée, ne le sera jamais. Voyez la réforme de la Semaine Sainte: acquise en théorie, sa signification reste obscure à beaucoup de chrétiens, voire à beaucoup de prêtres. C'est à nous de faire, et de recommencer sans cesse cette double éducation des "Traditionnalistes" que le changement déroute, et des jeunes qui ont évacué le problème liturgique de leur esprit, comme trop banal."

"Autre changement, a ajouté le P. Roguet; les horizons du C.P.L. étaient aux origines beaucoup plus vastes. Nous avons beaucoup insisté sur l'urgence d'un renouveau biblique et catéchétique, sur la nécessité de Missions à l'intérieur... Depuis lors, le C.P.M.I., l'institut supérieur catéchétique et les multiples instruments du renouveau biblique ont répondu à ces nécessités. Notre champ s'est retréci d'autant, et nous avons pu approfondir notre propre sillon. Unique au monde et créé il y a trois ans, l'Institut supérieur de liturgie rassemble des quatre coins de l'univers catholique, de futurs professeurs de liturgie dans les séminaires ou présidents de commissions liturgiques."

Répondant ensuite à Madeleine Garrigou-Lagrange, qui lui demandait si la liturgie étant le langage par lequel la communauté chrétienne exprime sa foi, l'on doit penser que, dans le monde d'aujourd'hui, ce langage demande à être aussi diversifié que le sont nos cultures et nos mentalités, le P. Moguet a affirmé que, comme langage d'une foi à vocation universelle, la liturgie doit avoir une certaine unité; mais il a fait remarquer que la liturgie n'engagera les gens que dans la mesure où elle correspondra à leurs mentalités.

"La liturgie, a poursuivi le P. Roguet doit être à la fois apostolique et catholique. Héritage de nos ancêtres, elle nous transmet le dépôt de la foi. — Pourtant elle doit exprimer des tempéraments très divers. A négliger l'un ou l'autre de ces aspects, des chrétiens aboutissent, soit au conservatisme étroit, soit à la révolution mouvement doit tenir des deux. Nous ne sommes les fondateurs de l'Eg nous avons reçu en dép liturgie que nous ne somm libres de bouleverser d en comble. D'autre part, servirait un langage q comprendraient pas ceux me qui le parleraient?

"Le problème liturgi confond avec celui de la tion... à condition de rest celle-ci sa véritable cation. Loin d'être synony "choses conservées", el que un arbre, enraciné d passé mais poussant sans de nouveaux rameaux, d velles feuilles. C'est une vivante et qui bouge... n'insinue pas qu'elle co développer dans l'anarch Vous me demandiez tout à re si à des mentalités di tes, ne devraient pas cor dre des expressions litur variées, et vous preniez l ple de la France. Il ne fa perdre de vue ici un phén sociologique dont les dime formidables atteignent l'échelle de la planète. Le tiens d'autrefois apparte à des communautés stable ils ne sortaient pas, de leu sance jusqu'à leur mor jourd'hui les hommes se cent sans cesse et le visa leurs communautés ne ces se modifier. Nous savons quels troubles provoque beaucoup de chrétiens le ge d'une paroisse dynami une paroisse qui stagne ou versa. Ces troubles, qui pour une part le fruit de rance, expriment aussi u profond de l'Eglise dont tenir compte.

"Du fait que la liturg expression communautair que les communautés so plus en plus ouvertes, la gie doit être, dans une mesure, unifiée. Sans pe trop loin la minutie, une lé tion est nécessaire, pour l'anarchie. C'est dans cet que des évêques de Franc institué en 1956 un dire de la messe qui résume l tience liturgique d'une tre de directoires diocésains plutôt que de rédiger de textes qu'il existe de ses, ils se sont mis d'a sur un document qui con toute l'expérience et la d ne du mouvement liturgiq tuel. Est-ce à dire qu'il soi les curés une cuirasse étr qui leur interdise toute in ve et fige pour un temps réflexion? Plutôt qu'un co interdit, le directoire se sente comme une ligne d marcation: il permet aux tres de se reconnaître da maquis des initiatives e nouveautés."

Le P. Roguet a souligné suite que les chrétiens de participer au mouvement gique dans un esprit de Selon lui la routine et conformisme sont les grands ennemis du mouve liturgique.

"Beaucoup de prêtres dit, refusent le mouveme turgique par attachement gestes, à des habitudes qui aucune signification religi D'autres — et c'est terri dire — le suivent par une d'esprit et mode, et parfois discernement. Le C.P.L. a jours prôné la célébration au peuple; mais lorsqu'un mônier de couvent officie d une demi-douzaine de rel ses, cela devient indiscre C.P.L. a aussi beaucoup pour que le tabernacle ne pas nécessairement placé le maître-autel, où il se t souvent très éloigné des les... ceci pour favoriser l votion au Saint-Sacrement certaines églises placent l bernacle à deux mètre grand autel, sans qu'aucun position architecturale l'a se et sans que la piété en aidée le moins du monde.

"Routine et anti-conform sont les deux grands ennem mouvement liturgique. Un intérêt commande: que ch geste corresponde à la r très élevée que l'on veut fier."

Faisant ensuite rema qu'une commission liturgi été constituée en prévisio Concile, le P. Roguet a de qu'il ne savait pas quels blèmes y seraient aborde "Mais, a-t-il ajouté, le Pa déclaré que le Concile pré rait de grandes réformes giques. Probablement la me de la liturgie françai subira certains retards. E vanche le mouvement li que y gagnera une ampl extraordinaire, prenant ment les dimensions du de".

Préhistoire de l'automobile

Relativement à d'autres aspects de la préhistoire, elle n'apparaît pas très lointaine. Il y a, en effet, moins de deux siècles que, pour la première fois, un inventeur français tenta de faire mouvoir sur route une voiture ne bénéficiant pas de la traction hippomobile.

Cela se passait en 1769. A cette date un précurseur génial, mais malheureux, Cugnot, fit rouler devant le ministre français Choiseul, un véhicule mû par la vapeur et qui marchait à une allure de . . . 3 kilomètres à l'heure. La performance ne convainquit pas le ministre, d'autant plus que toutes les douze minutes, il fallait laisser reposer l'engin pendant un quart d'heure et que Cugnot demandait huit jours de préavis lorsqu'il fallait le faire fonctionner. Délai sans doute encore insuffisant pour conjurer le mauvais sort: lorsqu'en juillet 1771, eut lieu un nouvel essai, la voiture emportée par sa trop grande vitesse, rentra dans un petit mur qu'elle renversa; et se fut assurément le premier accident d'automobile.

Cugnot, mort dans la misère sans avoir pu, et pour cause, faire adopter son invention, d'autres créateurs français s'inscrivent dans la préhistoire de l'automobile. En 1888, Onésiphore Pecqueur invente le différentiel: à vrai dire, ce n'est pas tant à la circulation sur route qu'à celle sur rails qu'il destine ce perfectionnement. Grâce à lui, les chemins de fer ne seront pas astreints à suivre toujours une ligne droite.

D'autres essais ont lieu au même moment en Angleterre. Mais ils ne peuvent aboutir en raison de règlements publics trop draconiens. Des droits sont exigés par les villages, atteignant parfois deux livres sterling par véhicule, à chaque passage de chaque voiture dans la commune! Et le Parlement "interdit à tous véhicules sans chevaux de circuler dans les rues du royaume, à moins d'être précédés d'une homme à pied portant devant lui un drapeau rouge et sonnant une cloche".

La France est plus compréhensive. En 1834, un "remorqueur à vapeur", construit par l'ingénieur Charles Dietz, effectue le premier voyage, en traînant une diligence. Il met dix-sept minutes pour aller des Champs-Elysées à Neuilly, trajet que, dira-t-il, avait fait à "perdre haleine".

Quarante ans plus tard, en 1873, a lieu l'étape décisive. Amédée Bollée, fondeur de cloches au Mans, prend le premier brevet pour "une direction par deux roues pivotant au bout d'un essieu". Il construit "l'Obéissant" et, en 1877, effectue le premier véritable voyage avec un véhicule à moteur. Son allure est foudroyante: il ne met que dix-huit heures pour effectuer les 230 kilomètres qui séparent le Mans d'Orsay, près de Paris. Il est vrai que, pendant cette équipée, la police et la gendarmerie de tous les départements traversés ne lui ménagent pas les marques de leur désapprobation. En 1878, il ne récoltera pas moins de soixante-quinze contraventions pour un voyage analogue.

Moteur à explosion, contravention . . . voici donc inaugurées les deux caractéristiques de l'automobile moderne. La France qui l'a vue naître est aussi un des pays où elle s'est le plus développée. Même la guerre et l'occupation du territoire n'ont pas entravé ses progrès: c'est pendant que Paris était sous le pouvoir de la Wehrmacth, dans une usine réquisitionnée que des ingénieurs ont réussi clandestinement à préparer la (4 CV). Dès la libération, celle-ci prend la route; et c'est

(Suite à la page 10)



Un chapeau peut-être laid sur une jolie femme, mais une femme ne peut-être laide sous un joli chapeau... On nous montre ci-haut, un exemple du "bibi" parfait. En feutre-velours violet, il marie à merveille, le mystère et le charme oriental à l'équilibre esthétique occidental.

Ils n'ont jamais dit ça...

Le teint de la femme doit être comme celui d'une rose, disent ces messieurs . . .

Ses yeux doivent ressembler au coeur naissant de l'iris, à la noisette toute mûre, poursuivent-ils. . .

Ses mains gracieuses et fébriles seraient semblables à la tige . . .

La joue d'une femme brillerait sous le parfum comme le pétale sous la rosée . . .

C'est ce qu'ils disent!

Mais, jamais ils n'ont prétendu que la rose était abondamment poudrée, que les iris ou les noisettes étaient bariolées de larges traits noirs, que les tiges avaient de longues griffes pointues, et que les pétales sentaient si fort, que d'assez loin, ils vous donnaient le mal de tête . . .

Ils n'ont certainement jamais dit, ni même pensé cela.

JOCELYNE

Un dictaphone très utile

Un nouveau système de magnétophone "sans défaillances" destiné à l'enseignement des langues, vient d'être créé par la Dictaphone Corporation et est maintenant présenté aux écoles canadiennes, juste à temps pour le deuxième trimestre de l'année scolaire en cours. Selon les dirigeants de la Compagnie, le nouveau système — appelé Dictalab - comporte un modèle unique à quart de piste mettant les étudiants dans l'impossibilitté de surimposer leur voix à celle de leur professeur.

Les autres systèmes d'enseignement par magnétophone, comme on l'a souligné, emploient un ruban à demi-piste, ce qui signifie que l'étudiant doit prendre soin d'enrouler à nouveau les bobines avant de les ranger. Le modèle à quart de piste de Dictalab comporte quatre couloirs d'enregistrement sur le ruban, au lieu de deux seulement. Quand le ruban se déroule de gauche à droite, la piste un transporte la voix du maître, la piste trois la réponse de l'étudiant. Quand il passe dans l'autre sens, les pistes quatre et deux sont utilisées de la même manière. Ainsi, avec Dictalab, cela n'a aucune importance si un étudiant oublie de rebobiner à la fin de la leçon. Et l'on a la possibilité d'enregistrer des leçons supplémentaires sur l'envers du ruban.

Il existe trois installations pour étudiants: la première est l'"audio passive", où l'étudiant écoute les leçons programmées par l'intermédiaire d'un casque écouteur. Le deuxième est l'écoute-réponse" qui permet à l'étudiant d'écouter puis de répondre et d'écouter ses propres paroles par l'intermédiaire du casque écouteur tout en répondant. Finalement, l'installation idéale la plus complète est l'"écoute réponse enregistrement" qui permet à l'étudiant d'écouter, de répéter et d'enregistrer à son propre poste de travail et de hâter sa compréhension d'une leçon en comparant continuellement ses propres paroles avec la voix du maître.

Les avantages du Dictalab pour l'enseignement des langues sont nombreux. L'étudiant peut concentrer toute son attention. Il n'est pas dérangé dans l'intimité de sa cabine insonorisée. Il n'entend que la manière correcte dite par son maître, et ne risque pas d'être influencé par les erreurs de prononciation de ses camarades de classe. Enfin, le professeur peut accorder davantage d'attention

(Suite à la page 2)



Le Dictaphone Dictalab est appelé à révolutionner les méthodes d'enseignement des langues. La cabine insonorisée individuelle qui est montrée ici permet à l'élève en langues d'écouter des leçons préalablement enregistrées, de répondre en imitant la prononciation du maître et de comparer les deux prononciations. En se servant du Dictolab, le professeur est libre d'accorder davantage d'attention aux élèves pris individuellement, de sorte que tous les étudiants en bénéficient, les très bons, les moyens et les plus lents.

Les Esquimaux canadiens en péril

Depuis peu, le Canada commence à se pencher sérieusement sur le sort de ses Esquimaux et il doit faire face à des difficultés. Jusqu'ici isolés mais mêlés de façon traditionnelle aux Blancs, les Esquimaux se trouvent maintenant en déséquilibre entre deux mondes différents, qui remonte à l'âge de pierre, avec les longues chasses à la trappe sur les pistes et notre monde civilisé qui leur a apporté plus de mal que de bien.

Aujourd'hui, sur la terre de Baffin, à Frobisher Bay, les Esquimaux partagent les campements des Blancs, ceux qui sont salariés tout au moins, et peu le sont et c'est là le plus grand problème des fonctionnaires canadiens qui s'occupent d'eux. Sur les 11,000 Esquimaux canadiens disséminés en petits groupes dans tout l'Arctique, environ 3,000 peuvent travailler mais seulement 450 d'entre eux ont des emplois salariés. Et, en même temps, le commerce des fourrures qui les faisait vivre est perdu.

Comment donc intégrer ce groupe à notre monde civilisé comment résoudre les problèmes auxquels ils doivent faire face? Des hommes courageux, animés d'un esprit philanthropique, cherchant à les aider en leur expliquant leurs problèmes, en leur apprenant à les résoudre eux-mêmes mais, hélas, d'autres continuent au contraire à abuser d'eux en s'en servant comme main-d'oeuvre bon marché et en leur vendant toute la pacotille de notre vie moderne dont ils n'auraient que faire.

Châtelaine - La Revue Moderne, dans son numéro de novembre, nous raconte l'histoire d'une famille esquimaude qui vit depuis quelques années au milieu des Blancs, ayant tout juste abandonné ses igloos. Napatchee, Malayea, sa femme, et leurs enfants sont parmi ceux en voie de bonne adaptation à notre vie, et pourtant, eux aussi, font face à de nombreux dilemmes.

MARLENE DIETRICH A TORONTO

TORONTO (PC) — Apparemment "la grand-mère la plus enchantante du monde," n'aime pas se faire rappeler ce titre et ce qu'il implique.

Marlene Dietrich, qui donnera ses représentations ici, accordant une entrevue à la télévision dimanche soir. Tout allait très bien jusqu'au moment où Jacques La Rivière, 26 ans, lui demanda si elle avait été contrariée par les manifestations qui saluèrent son arrivée à Berlin au printemps dernier.

Non, répondit-elle, puisqu'il n'y en a pas eu."

Que pensez-vous du fait que vos petits-enfants grandissent dans la menace d'un conflit nucléaire?"

Qu'est-ce que c'est que toutes ces questions? Une entrevue politique? Je suis ici en tant que diseuse, non pas en tant que politicienne," a-t-elle rétorqué.

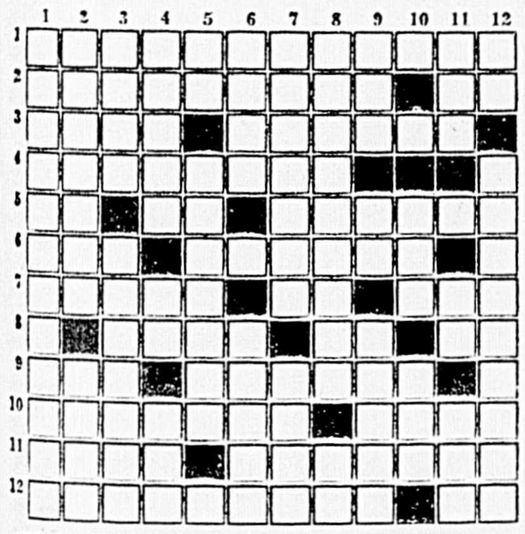
"Comment réagissez vous quand on dit de vous que vous êtes la plus aguichante grand-mère du monde ou encore la grand-maman qui a l'air le plus jeune?"

A cette dernière question, Mlle Dietrich quitta abruptement le studio.

Plus tôt dans la journée, la vedette, à son arrivée à l'aéroport de Malton, était d'une humeur beaucoup plus enjouée. Là, une garde d'honneur—composée de six membres de la Légion — attendait sa favorite. Marlene les a accueillis avec joie, réservant à chacun un plantureux baiser, surtout quand Bill Caswell s'est approché. A 73 ans, Bill est le doyen des officiers de la Légion.

MOTS CROISÉS

— No 681 —



HORIZONTALEMENT

1—Ornements de peu de valeur.
2—Avec amertume. — Pronom.
3—Epouse. — Jaunisse (scientifique).
4—Déloyal.
5—Mesure chinoise. — Venu au monde. — Nomade, qui n'a pas de demeure fixe.
6—Verbe latin. — Poète anglais.
7—Donnai de l'air. — Cela. — Pacha de Janina.
8—Néant. — Consonnes. — Phonétiquement: salutation angélique.
9—Colère. — Mouvement impétueux.
10—Fabrication et vente du sel. — Genre de myriapodes.
11—Manière d'aller. — Déposséder en général.
12—Demeurèrent. — Pronom.

VERTICALEMENT

1—Accoutumer, habituer.
2—Douceur. — Pas commun.
3—Tendon des muscles. — Fautes, méprises.
4—Ce qui retient un organe. — Paresseux. — Clair.
5—Note. — Fera hommage de.
6—Emiette. — Ramer.
7—Graveur français. — Masse de neige durcie.
8—Canton de la Confédération helvétique. — Préfixe.
9—En carte. — D'un verbe gai. — Pas.
10—Recueil de bons mots. — Partie d'aucun.
11—Saison. — En cet endroit. — Article.
12—Appris. — Courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle.

SOLUTION DU PROBLEME No 680

Horizontalement: 1. Papyroques; 2. Ane — Iso — Dé; 3. Otte — Graves; 4. Amiante — Ant; 5. Bâti — Hecto; 6. Oléase — Râler; 7. Li — Urines — Ire; 8. Isotonie — Ile; 9. Ces — Lèpre; 10. Irisé — Aaghen; 11. Etes — Ho; 12. Etrésillonne.

Verticalement: 1. Paraboliciété; 2. Animaliser; 3. Petite — Osier; 4. Taïaut — Ste; 5. Rien — Trôlées; 6. Os — Théine — Si; 7. Logée — Nipa; 8. Créera; 9. Grattas — Echo; 10. Viol — Hon; 11. Eden — Eolie; 12. Sesterce — Nie.

IDÉES POUR MENUS

PECHES GLACEES A LA MENTHE

Voilà une recette qui par son seul titre nous fait monter l'eau à la bouche. Quelles choses en effes, peuvent nous rappeler la douce fraicheur du feuillage printanier, marié à la chaleur pleine et réconfortante d'un été passé, autant qu'un délicieux plat de pêches glacées à la menthe ?

RECETTE

1 boîte de 20 onces de pêches canadiennes.
½ tasse de gelée à la menthe.
½ cuillerée à thé de cannelle.
1 tasse de crème fouettée sucrée, aromatisée à la menthe.

Egouttez les pêches et placez-les dans un récipient épais. Mettez ½ tasse de sirop de pêches dans une casserole. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition. Ajoutez la gelée. Versez la sauce à la menthe chaude sur la moitiée de pêche. Saupoudrez de cannelle. Servez la crème à part.

Cet automne demande un rouge lumineux

Un rouge à lèvres a donc tant d'importance?. Certainement. C'est la première touche de maquillage qu'une femme devrait mettre lorsque, tôt le matin, on sonne à la porte. Et la femme bien habillée se doit, aujourd'hui, d'avoir tout un assortiment de rouges à lèvres: un rose clair pour les bleus délicats, un rouge abricot pour porter avec les beiges, un rouge franc pour éclaircir le noir et, pour chaque teinte de costumes elle trouvera des tons qui la feront paraître plus charmante le jour, et d'autres qui lui conviendront mieux le soir.

Et les rouges à lèvres changent avec la mode.

Lorsque certains tons sont en vogue et nous apportent ainsi une pouvelle palette de couleurs, par exemple les lie-de-vin de cet automne et de cet hiver, de riches pourpres, des bleus lourds de la vigne, des bruns chauds et des tons fumés ou taupes, les rouges à lèvres doivent s'assortir. Les chapeaux et la texture des tissus affectent aussi le choix d'un rouge à lèvres.

La question des chapeaux est primordiale; cette saison ils sont hauts et volumineux et le visage disparait complètement sans un brillant rouge à lèvres.

La question de la texture des tissus est aussi très importante, car lorsque celle-ci est épaisse et rugueuse, les tissus tirent à eux tout l'intérêt et le rouge à lèvres doit alors pouvoir donner de la luminosité. Et pour faire contraste avec les tissus laineux, il doit être brillant et satiné.

Les fabricants de cosmétiques font très attention aux tissus et aux couleurs en vogue. Pour être prête à lancer un nouveau rouge à lèvres pour l'automne et l'hiver, l'une des plus grandes firmes de cosmétiques du Canada, la Cheseborough-Pond's a commencé une enquête sur les tendances à la mode au printemps dernier, bien avant la fonte des neiges.

Et cette compagie a lancé le rouge "Sweet Fire", un rouge à lèvres lumineux qui a été mis sur le marché canadien en même temps que les toilettes d'automne et d'hiver. C'est le premier qui ait été spécialment créé pour s'assortir avec les nouvelles teintes à la mode.

C'est un rouge franc, étincelant et qui tranche sur les tons de raisins mûrs et de pourpre sombre de cette saison. Il est assez lumineux pour éclaircir le visage et le mettre en valeur sous les immenses chapaux d'aujourd'hui. Sa formule est riche et a l'attrait et le satiné qu'il faut pour contraster avec les étoffes rudes et épaisses.

Croyez-vous que le composé de ce rouge a été facile à trouver? "Non", nous disent les cosméticiens de Pond's. "Nous avons passé des mois à nous renseigner sur la mode future. Puis nous nous sommes confiés à notre intuition personnelle pour arriver à prévoir juste."

Car les Canadiennes ont conscience des détails de la mode qu'elles désirent acheter leurs nouveaux rouges à lèvres en même temps que leurs nouveaux vêtements. Et les rouges à lèvres, à Paris ou au Canada ne suivent pas la mode . . . ils la précèdent.

La fourrure fait de charmantes garnitures

Cette saison, la fourrure véritable ou imitée connait un réel succès: petit col, ceinture, écharpe ou chapeau de fourrure sont en pleine vogue et accompagnent de façon élégante la robe ou le tailleur de l'année précédente.

Si vous avez une fourrure un peu usagée, cape étole ou manteau court que vous jugez vraiment impossible à porter gardez les meilleurs morceaux, ils vous serviront. Sinon, vous trouverez dans les imitations de fourrure de toutes sortes un vaste choix à un prix relativement bas.

Travailler la fourrure véritable est réservé aux seuls spécialistes, mais avec un peu d'adresse n'importe quelle femme peut très bien réussir un col par exemple. Laissez aux professionnels le soin de refaire et remettre à neuf manteaux et jaquettes, mais vous aurez tout intéret à consulter les spécialistes de votre cercle de couture local pour les petits travaux de fourrure toujours si amusants à faire. Couper votre patron dans du papier fort sans compter d'ourlet évidemment. Que ce patron soit le patron complet du col et non la moitié seulement, car la fourrure ne peut etre taillée pliée.

Après avoir bien fixé la fourrure par des épingles, le côté pelleterie à plat sur une planche fixez-y votre patron (les punaises sont parfaites pour cela). Coupez la peau avec une lame de rasoir parfaitement aiguisée mais faites très attention à ne pas entamer la fourrure elle-même. Si vous faites un col de plusieurs morceaux, assurez-vous que les poils sont tous dans la même direction. En cousant, la fourrure peut se prendre sous votre fil. Dégagez-la avec la pointe de votre aiguille.

Si vous désirez exécuter en fourrure quelques jolis accessoires choisissez un modèle simple, sans pinces ni ourlets autant que possible. Le tissu imitant la fourrure a souvent le brillant et meme le poil de celle-ci. Il faudra donc tailler entièrement dans le même sens. Quelques-uns de ces tissus imitent le bouclage de certaines peaux, n'oubliez pas alors, lorsque vous taillerez votre patron, appareillez les morceaux avec grand soin comme vous le feriez pour du tissu imprimé de motifs. Epinglez, puis taillez avec d'excellents ciseaux. Laissez les points de bâti sur les extrémités arrondies, puis réunissez à grands points tous les morceaux pour éviter qu'ils ne glissent lorsque vous les coudrez. Taillez ensuite votre patron et pressez les morceaux ouverts pour éviter les boursouflures.

Faites les parements en taffetas ou satin léger. Vous les monterez sur le tissu plus fort glissé entre la fourrure et la doublure. Pour éviter aux parements de se rouler, retournez-les après les avoir cousus, puis cousez une seconde fois très près de la première couture. Pour la fermeture, vous avez le choix entre les crochets à soutache, les agrafes ou les brandebourgs.

Pour une note personnelle, prodez vos initiales sur la doublure avant de la poser. Vous les ferez au point-satin. C'est un point que la spécialiste de votre cercle local de couture sera heureuse de vous montrer. Vous verrez combien il est facile et vous pourrez alors broder vos initiales sur votre lingerie fine ou votre linge de maison. Quelle bonne idée aussi pour les cadeaux que vous réservez à vos amies préférées!

Comment acheter de bons tapis

Dans Châtelaine, La Revue Moderne du mois de novembre, nous pouvons apprendre à choisir les tapis qu'il nous faut, sans risquer de grosses déceptions.

En effet, si l'on considère que dans la plupart des foyers les tapis représentent quinze à vingt pour cent du budget ameublement, l'on comprend sans peine qu'il faille apporter un soin extrême à leur achat. En connaissant quelques données simples, rien de plus facile.

Sachez d'abord à quel usage précis vous destinerez votre tapis: s'il est destiné au salon ou aux couloirs, il devra être plus résistant que si vous voulez le placer dans votre chambre. Demandez-vous ensuite pendant combien de temps vous voulez le conserver et là aussi le facteur solidité entre en jeu. N'oubliez pas de considérer les couleurs dominantes de votre ameublement, celles des divans, des fauteuils, des rideaux et aussi la teinte des murs. Un tapis chatoyant peut éclairer une pièces aux tons neutres. Si vous avez l'intention de changer souvent le thème de votre décoration, il serait sage de sélectionner un tapis au ton neutre, qui conviendra partout: gris, beige, etc.

Soyez exigeante et examinez bien le tapis: sa solidité dépend du nombre de poils qui le composent. Des poils serrés assurent une meilleure résistance et, par conséquent, le tapis durera plus longtemps.

Châtelaine vous apprend aussi à reconnaitre les différentes sortes de tissage et les caractéristiques particulières des textiles utilisés: laine, coton, nylon, etc. Tous ces renseignements vous permettront d'acheter exactement le tapis qui vous convient.



Ce joli manteau en OCELOT MEXICAIN a été fort apprécié par les élégantes lors de la récente présentation d'une riche collection de fourrures par la maison ROLAND ROY FOURRURES.

Décès de Mme François Tremblay

Est décédée à Chicoutimi, le 26 octobre, à l'âge de 39 ans et 10 mois, Mme François Tremblay, née Cécile Bergeron.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de sa mère Mme veuve Edmond Bergeron, rang Double, à Ferland.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Ferland et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel et Fils, de Chicoutimi.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de Mme J.-E. Bergeron

Est décédée, à Chicoutimi le 26 octobre à l'âge de 79 ans et 9 mois, Mme Joseph-Etienne Bergeron née Valentine Roussel, domiciliée au 34 ouest rue Price, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gravel & Fils, 104 rue Racine, à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 h., en l'église du Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière St-François-Xavier.

La défunte était Dame de Ste-Anne.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils, de Chicoutimi.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de M. Serge Roy

Est décédé, à Montréal, le 27 octobre à l'âge de 10 ans, Serge Roy fils de M. Régis Roy et de dame Noella DeChamplain domicilié au rang 5, à St-Honoré.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de M. et Mme Roy, à St-Honoré.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Honoré et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel et Fils, de Chicoutimi.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de Mme Eugène Laramée

Est décédé à Montréal, lundi, à l'âge de 59 ans et 6 mois, dame Aline Coudé épouse de M. Eugène Laramée, domicilié à Fort Chambly, Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de Fort Chambly. Mme Laramée est née à Chicoutimi, où elle s'est mariée.

Les funérailles ont lieu ce matin, à 9 h. 30 en l'église de Fort Chambly et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

La défune laisse dans le deuil son frère Paul Coudé, célibataire, demeurant à Chicoutimi. Deux neveux et une nièce: MM. Dollard et Jean-Paul Dufour, de Chicoutimi et Mme Isaie Coudé de Montréal. Sa belle-mère, Mme veuve Ovide Coudé, de Chicoutimi.

Le PROGRES DU SAGUENAY prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Collaboration de la population d'Ar. demandée

ARVIDA (YG) — Mlle Léger, infirmière licenciée de l'Unité sanitaire d'Arvida, s'est adressée à la population de cette ville, lundi soir, plus spécialement aux parents, afin de recevoir leur collaboration pour la grande campagne anti-tuberculeuse qui doit se dérouler du 28 novembre au 9 décembre.

Garde Léger a demandé à tous les parents de bien vouloir signer la formule qui sera remise à tous les enfants, formule qui autorise l'Unité sanitaire à faire le test cutané.

De plus, la représentante de l'Unité sanitaire a demandé à tous les parents de bien lire le pamphlet qui leur sera remis.

Rappelons que cette campagne est organisée par le Ministère de la Santé, le Comité du Timbre de Noël et l'Unité sanitaire de cette ville.

Au Saguenay Inn

Le bal des ingénieurs

Le Bal annuel des Ingénieurs sous les auspices de l'Institut des Ingénieurs du Canada et de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec, aura lieu au Saguenay Inn, Arvida, le vendredi 4 novembre.

La danse aura lieu de 10 h. p.m. à 2 h. a.m. et l'orchestre de Yvonick Desbiens fera les frais de la musique. Un dîner sera servi après minuit.

Chaque membre aura droit d'inviter un couple non-membre. Il serait appréciable que la demande des billets soit faite le ou avant le 31 octobre.

Conférences de Me A. Brassard

JONQUIERE (FG) — Me Augustin Brassard, député du comté Lapointe, aux Communes, vient de quitter la région pour se rendre en Ontario où il donnera une série de conférences à l'Université Queen's.

M. Brassard a présenté déjà une série de conférences semblables dans la Baie, au cours de l'été.

Nouvelles de la semaine

Coup d'oeil sur la semaine: Conférence fiscale à Ottawa et discussions officielles sur le problème du chômage au pays. Explosion à Windsor qui blesse 80 personnes et en tue 10 autres. Soldats congolais confinés à leurs barraques. La campagne électorale bat son plein aux Etats-Unis. M. Jean Drapeau succède au maire Sarto Fournier.

Au Québec

La grève qui durait depuis 11 semaines à la grande usine de la Dominion Bridge à Lachine et dans un succursale de moindre importance, à Longue Pointe, a pris fin cette semaine. Les Métallurgistes Unis d'Amérique (CTC) ont accepté les propositions faites par le ministre du Travail, M. Hamel. Douze des 1" usines de la compagnie ont été affectées.

Le nouveau contrat de deux ans ne parle pas de pourparlers à l'échelon nation.

Il stipule une augmentation immédiate de quatre cents de l'heure aux usines de Lachine et de Longue-Pointe pour 1,358 employés. Une autre augmentation de quatre cents de l'heure est prévue pour le mois d'octobre.

Caucus de l'Union nationale

Le parti de l'Union nationale, qui a perdu le pouvoir aux élections du 22 juin dernier, a tenu un caucus à Montréal pour la nomination de ses candidats aux élections complémentaires du 23 novembre, dans les comtés de Joliette et de Rouville.

Le leader de la Chambre, M. Yves Prévost, qui assume la succession de M. Antonio Barrette à la tête de l'Opposition depuis la démission de ce dernier, le mois passé, a déclaré qu'un congrès du parti aura lieu en juin prochain pour regrouper les forces de l'Unin nationale, établir un nouveau programme et nommer un leader du parti pour remplacer M. Barrette.

Une résolution de blâme a été adoptée au caucus pour condamner l'attaque faite par M. Barrette contre le trésorier de l'UN, M. Gérard Martineau, l'organisateur en chef du parti, M. J.-D. Bégin, et le conseiller législatif, M. Barrette. Ce dernier n'a aucun lieu de parenté avec l'ex-premier ministre du Québec.

Explosion à Windsor

Une explosion, que l'on attribue au gaz naturel, a secoué mardi après-midi, l'édifice Metropolitan sur la rue Ouellette, à Windsor.

Dix personnes ont été tuées dans l'explosion et plus de cent-vingts autres ont été blessées, dont quelques-unes grièvement.

Les planchers des étages supérieurs de l'édifice se sont écroulés dans le département des jouets du sous-sol.

Le chômage et l'impôt

Le chômage et l'impôt ont été les sujets de discussions à la Chambre cette semaine, dans les milieux politiques de la capitale fédérale.

suite à la 10e page



Pendant des millénaires, le grondement des eaux tumultueuses résonna au milieu des montagnes sauvages, avant que notre pays prenne conscience de son immense potentiel économique.

Mais pour réussir à transformer ces incroyables ressources naturelles en richesse pour le Canada, il a fallu plus que de la prévoyance et de l'esprit d'initiative... plus que des prouesses techniques ...plus que des capitaux investis dans des usines, de la machinerie et des centrales électriques. Il a fallu un produit nouveau, unique en son genre, aussi neuf que le Canada lui-même: l'aluminium. L'industrie de l'aluminium a créé pour le Canada une richesse qui se chiffre par milliards. Elle l'a fait en utilisant l'énergie hydraulique, qui ne s'épuise jamais, mais se renouvelle sans cesse. Et elle a placé le Canada en tête des pays exportateurs d'un métal auquel on découvre chaque jour de nouvelles applications.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.
et les filiales du groupe Aluminium Limited

ALCAN et le Canada ont grandi ensemble

Emblème du présent et de l'avenir

Vous allez voir de plus en plus souvent ce nouvel emblème de l'Alcan sur les usines et les camions de l'Alcan, et sur les tablettes de votre épicier où il identifiera le nouveau papier d'aluminium domestique ALCAN. C'est l'emblème du plus ancien producteur d'aluminium au Canada, d'une entreprise qui emploie quelque 19,500 Canadiens et leur verse en salaires, plus de $118,000,000 par an.

ALCAN

HOTEL AU PARASOL
l'endroit tout indiqué pour
SHOWER et COCKTAIL
TEL.: LI 3-3680

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, LUNDI 31 OCTOBRE 1960

4 SALLES POUR
BANQUETS et RECEPTIONS
MOTEL AU PARASOL
TEL.: LI 3-7771



Activités agricoles

avec RODOLPHE CLOUTIER, B.S.A.

Des conférences dans nos collèges

Dans le but de seconder l'effort fait par nos collèges classiques de la région, la corporation des agronomes Saguenay-Lac-St-Jean délèguerait un agronome pour faire connaitre davantage la profession agronomique à nos finissants. Il y aurait lieu de faire là un pas vers une plus ample connaissance des multiples et intéressantes modalités que peut revêtir la profession agronomique.

Jadis, l'agriculture était considérée avant tout comme un art. Aujourd'hui, l'agriculture repose sur l'application des sciences: c'est une entreprise d'affaire, une profession, une industrie. Il y a dans l'agriculture moderne autant de débouchés au point de vue carrières que dans toute autre industrie canadienne.

La profession agronomique au Canada groupe des savants, des chercheurs, des professeurs, des hommes d'affaires, des propagandistes, etc., qu'une formation spéciale, dispensée par les institutions universitaires d'enseignement agronomique, a préparés à jouer un rôle important au service de cette grande industrie canadienne qu'est l'agriculture. Ils savent pertinemment que, dans chacune des branches de l'agriculture, il faut de plus en plus d'experts.

Peu de Canadiens se rendent compte de la place qu'occupe l'agriculture dans la vie du pays. En dépit de l'essor rapide de l'industrie en générale au Canada, l'agriculture y constitue encore l'industrie de base. C'est la plus considérable de toutes. On estime qu'environ 40 p. cent de toute la main-d'oeuvre active travaille en agriculture ou dans des industries ou services connexes. Un peu moins de la moitié de ce pourcentage exploite des fermes ou y travaille. Le reste sert l'agriculture dans l'industries, les affaires, l'enseignement et la recherche dans les huit domaines où s'incère naturellement l'activité agronomique.

Ces domaines sont les suivants: "L'Education Rurale, la recherche agricole, l'industrie agricole, le commerce agricole, les services publics agricoles, la conservation agricole, l'information agricole, la culture et l'élevage."

Dans une instruction postérieure, j'aurai l'occasion d'expliquer davantage ce que comportent ces différentes phases de lapplication de la science agronomique.

La profession agronomique est celle d'où émanent les sciences les plus pures tirées de la Providence. On y travaille sur de la matière vivante. C'est la lutte continuelle entre la mort et la vie. C'est le piédestal d'où émergent les germes de noblesse baignée de lumière, de cette lumière mystérieuse que les immenses espaces sidéraux de l'impodérable peuvent comprendre pour l'avoir engendrée.

Rodolphe CLOUTIER, B.S.A.

Le Syndicat coopératif de St-Félix-d'Otis augmente son chiffre d'affaires de $7,273

ST-FELIX-D'OTIS (RCA)

Le Syndicat Coopératif Agricole de St-Félix d'Otis a terminé son année financière avec un chiffre d'affaires de $70,574, soit une augmentation de $7,273 sur le chiffre d'affaires de l'an dernier. D'après le bilan tel que lu par M. Gustave Claveau, gérant du syndicat est dans une très bonne situation financière. L'actif se chiffre à $21,754 et le nombre de membres est de 52. Le syndicat a terminé ses opérations avec un surplus net, dont une partie a été distribuée en ristournes aux membres. Il fut ainsi décidé que la ristourne serait distribuée aux membres à la fin de l'autre exercice financier.

Plusieurs résolutions adoptées

Après l'adoption du procès-verbal et la lecture du bilan, les membres présents procédèrent à l'étude de questions relatives à leur coopérative. Ils choisirent encore cette année, comme vérificateur le Service Soopératif de la Fédération de l'U.C.C., du Saguenay. Les membres votèrent aussi un dixième d'un pour cent à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, pour fins de propagande et de publicité.

Un nouveau directeur

Trois directeurs étaient sortant de charge. Seul M. George-Henri Simard a été élu. Les autres directeurs ont été réélus. Le conseil d'administration se compose donc des officiers suivants: M. Gérard Boutreau't Georges-Henri Simard, Louis Bolduc, Philippe Thibeault, Gustave Claveau, Adoris Bouchard et Isolan Claveau. Les surveillants pour l'année en cours sont MM. Jean-Joseph Boies et M. Henri Simard. Les élections n'ont apporté aucun changement au conseil de surveillance.

M. Jean-Louis Duchaine

Invité à prendre la parole, M. Duchaine félicita d'abord les membres du beau succès que venait d'obtenir leur coopérative. Il les remercia aussi pour le montant qu'ils avaient voté à l'U.C.C. pour la propagande et la publicité. Le conférencier insista sur l'importance de la coopération, et du lien étroit qui doit unir le syndicalisme et la coopération. "Les deux sont nécessaires, dit-il; l'U.C.C. défend la profession et ses intérêts généraux, elle organise aussi la profession. La coopération permet à la classe agricole de s'organiser économiquement, de s'emparer du marché agricole qui lui appartient. Mais l'U.C.C. continue à défendre la coopération et toutes les institutions qu'elle a mises sur pied. Il est donc important, d'ajouter M. Duchaine, d'être à la fois de vrais coopérateurs et d'être fidèles à son U.C.C.".

Avec octobre

Nos pommes canadiennes

Chicoutimi (RCA) — La pomme canadienne a toujours fait sensation sur nos marchés. Sa qualité supérieure lui a depuis longtemps accordé cette priorité sur la table de nos Canadiens français.

Sa succulence lui est donnée par le sol qui la produit. Nos pommiculteurs canadiens en général prennent grand soin de cette production. On améliore de plus en plus l'emballage de la pomme de sorte qu'elle puisse se conserver avec toute son intégrité gustative.

S'il est un fruit qui présente à peu près toutes les qualités, beauté de la forme et de la couleur, arôme appétissant, texture ferme et juteuse, saveur délicate c'est bien la pomme canadienne.

Rien d'étonnant à cela, car le sol et le climat du Canada conviennent particulièrement à la culture du pommier. De plus des recherches continuelles et des découvertes scientifiques ont permis de créer des variétés nouvelles, d'améliorer la qualité des variétés déjà existantes ainsi que les méthodes d'entreposage de façon à prolonger autant que possible la saison des pommes fraiches.

Au point de vue commercial, les pommes se cultivent sur une grande échelle en Colombie-Britannique, en Ontario, dans le Québec et la Nouvelle-Ecosse et à un degré moindre au Nouveau-Brunswick.

La section des consommateurs du ministère de l'Agriculture dit qu'avant de passer d'une province à l'autre, les pommes doivent être classées, emballées et marquées selon les normes du Gouvernement canadien. dans chacune des principales provinces productrices sont de plus sujettes aux règlements provinciaux lesquels sont à peu près les mêmes que ceux du Gouvernement canadien.

Les pommes classées par catégorie d'après la qualité doivent porter l'une ou l'autre des marques suivantes:

CANADA EXTRA DE FANTAISIE —
CANADA de Fantaisie —
CANADA COMMERCIALE OU "C".

Dès la fin de l'été les variétés de pommes hâtives, Transparente, Duchesse et Melba ont préparé la voie aux variétés plus tardives.

Avec octobre le marché offre quelques variétés de pommes canadiennes: McIntosh, robe rouge foncé riche, la variété la plus cultivée au Canada. Fameuse, robe rouge vif, probalement la première variété de pommes importées de France au Canada avant 1633. Jonathan, robe rouge vif, tachée de jaune verdâtre.

Ces variétés sont de bonnes pommes de table ou de couteau et d'assez bonnes pommes à cuire.

Graveinstein, robe rouge, striée et tachée de vert et de jaune. Ribston, robe jaune teintée de rouge terne. Greening, robe vert jaunâtre.

Courrier agricole

QUESTION: Cher monsieur, j'ai entendu parler d'une race d'animaux sur laquelle j'aimerais avoir plus de détals. Il s'agit de la race appelée "Charolais".

REPONSE: Il me fait plaisir de vous donner le renseignement sur cette race. Il s'agit tout d'abord d'une race d'animaux à boucherie: c'est la race charolaise.

La race charolaise dont l'origine remonte à une couple de cents ans, se limitait au début à une petite région dont Charolles, en France, était le centre. Ce n'est que depuis 1770 lorsqu'un troupeau a été établi à Nevers, que leur popularité s'est répandue dans d'autres parties de la France, avant d'atteindre les Amériques du Nord et du Sud.

On a importé des Charolais des Etats-Unis en assez grand nombre ces dernières années. La plupart sont inscrits aux registres de l'American Charolais Association", Houston, Texas. Des éleveurs canadiens de Charolais ont formé une association qui a été légalement constituée en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Au début de 1959, les éleveurs et propriétaires de cette race au Canada tenaient une réunion de sondage à Calgary. Lors de cette réunion à Calgary, tenue le 6 février dernier, les quelques 300 éleveurs présents ont adopté la constitution et demandé leur charte.

Disons en terminant que la robe du Charolais, d'un blanc argenté ou crème, s'épaissit considérablement durant la saison froide. Leurs principaux caractères comme animaux de boucherie sont la croissance rapide, l'aptitude à l'engraissement en enclos et le rendement élevé à l'abatage.

Au Canada, on compte actuellement quinze associations reconnues de cette race.

On fête l'agronome Jacques Carrier

Chicoutimi (RCA) — Au cours d'un souper offert par l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi aux agronomes de la Région, on a souligné d'une façon tangible le vingt-cinquième anniversaire d'agronomie de M. Jacques Carrier, agronome du Comté de Chicoutimi.

Ces cérémonies se sont déroulées dans l'enceinte même de notre Ecole d'Agriculture, jeudi soir. Les dames accompagnaient les agronomes. La réception, gracieusement offerte par l'Ecole avec la collaboration du Directeur M. l'Abbé Lucien Tremblay, des agronomes, professeurs de l'Ecole, et des révérendes soeurs au service de cette institution, revêtait un caractère de fraternisation teinte aux vives couleurs de la coopération entre le personnel de l'Ecole d'Agriculture et les autres agronomes dont les activités s'exercent dans la région.

M. EDGAR LAPLANTE

Le président de la Corporation, M. Edgar Laplante, a déclaré que c'est pour nous, les agronomes, un devoir agréable collaborer avec l'enseignement agricole donné à l'Ecole d'Agriculture. L'Agriculture dans la région est grandement influencée par les élèves sortant de cette institution".

"Pour souligner cette volonté de collabortion plus étroite, nous avons accepté à l'unanimité, séance tenante, de donner des cours à l'Ecole d'Agriculture chacun dans notre spécialité. Ceci ne peut que compléter l'enseignement agricole et ainsi former un tout plus indissoluble dans les résultats pratiques à obtenir sur nos fermes."

M. L'ABBE LUCIEN TREMBLAY

Le directeur de l'Ecole, M. l'Abbé Lucien Tremblay, dans une allocution magnifique, a souhaité voir la réalisation de contacts semblables se répéter plus souvent dans l'avenir. "C'est pour nous un grand plaisir de recevoir les agronomes et les dames dans les cadres de notre Ecole. Notre agriculture, dit-il, règlera sa valeur effective au diapaison du nombre et de la valeur des élèves qui sortiront de notre Ecole. Il faut que cette politique de contacts entre le personnel enseignant, les agronomes de l'extérieur et les diverses organisations à caractère agricole, fasse son chemin dans le sentier de la réalisation. C'est par une conviction de ce genre que nous travaillerons à en dessiner le nerf vital."

M. LE CHANOINE LS.-EUGENE PERRON

Représentant le séminaire de Chicoutimi, nous pouvions voir M. le Chanoine Ls.-Eugène Perron. "Le séminaire, dit-il est toujours heureux d'offrir sa collaboration et son entier appui au directeur de l'Ecole, M. l'abbé Lucien Tremblay, à qui un mandat important fut confié. Nous avons confiance dans l'efficacité du travail fait ici à l'Ecole pour le plus grand bien de la classe agricole".

M. Robert Charbonneau, vice-président de la Corporation des agronomes, a brossé un tableau vivant des diverses activités de la carrière agronomique de M. Jarques Carrier. Un souvenir tangible lui fut offert à cette occasion.

L'assemblée des agronomes

Au cours de l'après-midi de jeudi, les agronomes ont tenu une grande assemblée.

Le conférencier, M. Léopold Tremblay de Chicoutimi, a traité de l'important problème de nos cultures horticoles dans la région et du besoin urgent qu'il y avait de produire ce que le marché actuel exige. "Nous avons plusieurs types de sol, dit-li, il faudrait en connaitre l'étendue, la cartographie régionale. L'étude du climat local s'impose. Nous avons un marché excellent ici, une population nombreuse. Il est nécessaire de voir à répondre à cette demande toujours croissante de nos produits locaux. Il faudrait seconder l'instruction primaire de nos jeunes agriculteurs, en ce sens que nos jeunes agriculteurs ne doivent plus hésiter à prendre l'instruction nécessaire de nos jours. Nous avons à faire, dit-il, à un problème complexe se raliant à toute l'Agriculture. Dans la pomme de terre, notre production est limitée au ⅓ de la consommation. Nous importons 600 pores par semaine pour répondre aux besoins locaux et notre aviculture ne répond que dans la proportion de 50% à la consommation."

Des propositions

M. Rodolphe Cloutier a proposé qu'un délégué agronome ait pour mission chaque année de pénétrer dans nos collèges classiques afin de renseigner d'une façon adéquates nos élèves du cours classique sur la profession agronomique. Ce qui fut accepté.

Des propositions furent également faites sur le plan des activités sociales des agronomes

Bourses d'étude

HEBERTVILLE-STATION — (RCA) — M. Henri Tremblay, agronome d'Hébertville-Station, préposé à l'entrainement technique des "Jeunes agriculteurs" de la Région, nous fait part des bourses accordées à un certain nombre de ces jeunes. Les bourses leurs permettront de suivre les cours à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi. Nous savons que l'entrée des jeunes gens à l'Ecole d'Agriculture se fera le 2 novembre prochain.

Afin d'encourager les autres agriculteurs à s'intéresser à l'enseignement agricole, nous donnons ici les noms des heureux élus:

1.—M. Laurent Boudreault, 19 ans, fils de Lucien Boudreault, rang 2, Lac-Ste-Croix. Il a fait sa 8e et 9e année par correspondance.

2.—M. Julien Tremblay 16 ans, fils de eGorges-Richard Tremblay, rang St-Louis, St-Fulgence. Il a fait sa 9e année à l'école du village.

3.—M. Jean Marcotte, 17 ans, fils de Maurice Marcotte, Rang Ouest, St-Ambroise. Il a fait présentement sa 7e et 8e année primaire par correspondance

4.—Jean-Paul Duchesne 17 ans, fils d'Adélard Duchesne, rang St-Thomas, Jonquière

5.—Clermont Bolduc, 16 ans, fils de Pierre Bolduc, rang 6, St-Méthode.

Boursiers de la Saguenay Power Company:

1.—M. Marcel Lapointe, 15 ans, fils, d'Ulric Lapointe, rang Nord, St-Méthode. Il a fait sa 9e année.

2.—M. Benoit Séguin, 18 ans, fils d'Armand Séguin, rang 4, St-Méthode. Il entrera en 2e année du Cours Moyen, à Chicoutimi.

L'Enseignement agricole moyen prend de plus en plus la place prépondérante qui lui revient dans la région ainsi que dans la province de Québec. Par les "Cercles de Jeunes Agriculteurs" et le travail de collaboration de tous les agronomes nous pressentons cette vague montante vers les sommets toujours croissant du perfectionnement de nos techniques agricoles au niveau de nos fermes familiales. C'est la ferme familiale qu'il importe de protéger puisqu'elle constitue le pivot central de tout notre édifice agricole. M. Henri Tremblay travaille donc sur un sol riche et meuble en ayant comme tâche primordiale d'inculquer dans l'esprit de nos jeunes agriculteurs cet amour du sol légué par leurs pères. Les effets d'un travail semblable sont illimités et ne peuvent que porter de bons fruits dont l'Agriculture dans son ensemble ne peut qu'en bénéficier.

M. Henri Tremblay a sous sa surveillance une quinzaine de Cercles de Jeunes Agriculteurs. Ces cercles évoluent dans un rayon assez grand dans toute la région.

Chaque cercle se compose d'environ une vingtaine de jeunes tous bien dsposés à travailler pour le plus grand bien de l'Agriculture.

En France

ST-HYACINTHE (RCA) — Le Dr Jean-Louis Flipot, M.V. 1960 de l'Ecole Vétérinaire de St-Hyacinthe, s'est vu octroyer une bourse du ministère provincial de la Jeunesse qui lui permettra de poursuivre des études en France en vue d'une maitrise sciences en patnologie et chirurgie des équidés.

Avec le développement rapide de la technologie agricole, nous avons de plus en plus besoins de spécialistes en médecine vétérinaire. Les mesures de précaution du point de vue hygiène grandissent avec la condensation et la densité de nos élevages. On veut de plus en plus des animaux sains afin de protéger davantage la population

Agrandissement de leur local

ARVIDA (YG) — Le Club des contremaitres de l'Alcan à Arvida vient de recevoir l'autorisation d'agrandir leur local. Les plans ont été soumis aux membres du conseil. Il semble que la nouvelle aile aurait 24 pieds par 40.

C'est ce soir, le 27 octobre qu'aura lieu le souper-causerie du Club, à l'hôtel Saguenay Inn. Le conférencier sera M. D.-H. Ferguson, directeur des usines.

On songe aussi à organiser un banquet aux huitres qui aurait lieu en décembre. Cette nouvelle a été annoncée par M. Jos. Laberge, responsable du comité des Loisirs.

Récompense de $20 à Mlle C. Potvin

Une insituttrice de l'école St-François-Xavier de Chicoutimi, Mlle Cécile Potvin, s'est méritée une prime de $20, décernée par le Département de l'Instruction publique, pour ses succès dans l'enseignement.

Mlle Potvin est titulaire de la sixième année.

Le plan d'assurance-hospitalisation

Il sera entièrement défrayé par la Province

QUEBEC (PC) — M. J. A. Couturier, ministre provincial de la Santé, a indiqué clairement jeudi que le plan d'assurance - hospitalisation que le Québec mettra en vigueur dans quelques mois sera entièrement défrayé par la province, en ce qui regarde sa part du coût total et que les citoyens du Québec n'auront pas à payer un impôt spécial ou une prime pour bénéficier de l'assurance.

Un partie du coût est payée par le gouvernement fédéral.

M. Couturier a déclaré que tous les services hospitaliers seront entièrement gratuits pour ceux qui seront éloignés dans les salles publiques. Le gouvernement défrajera tous les déboursés pour leur séjour dans les hôpitaux de la province.

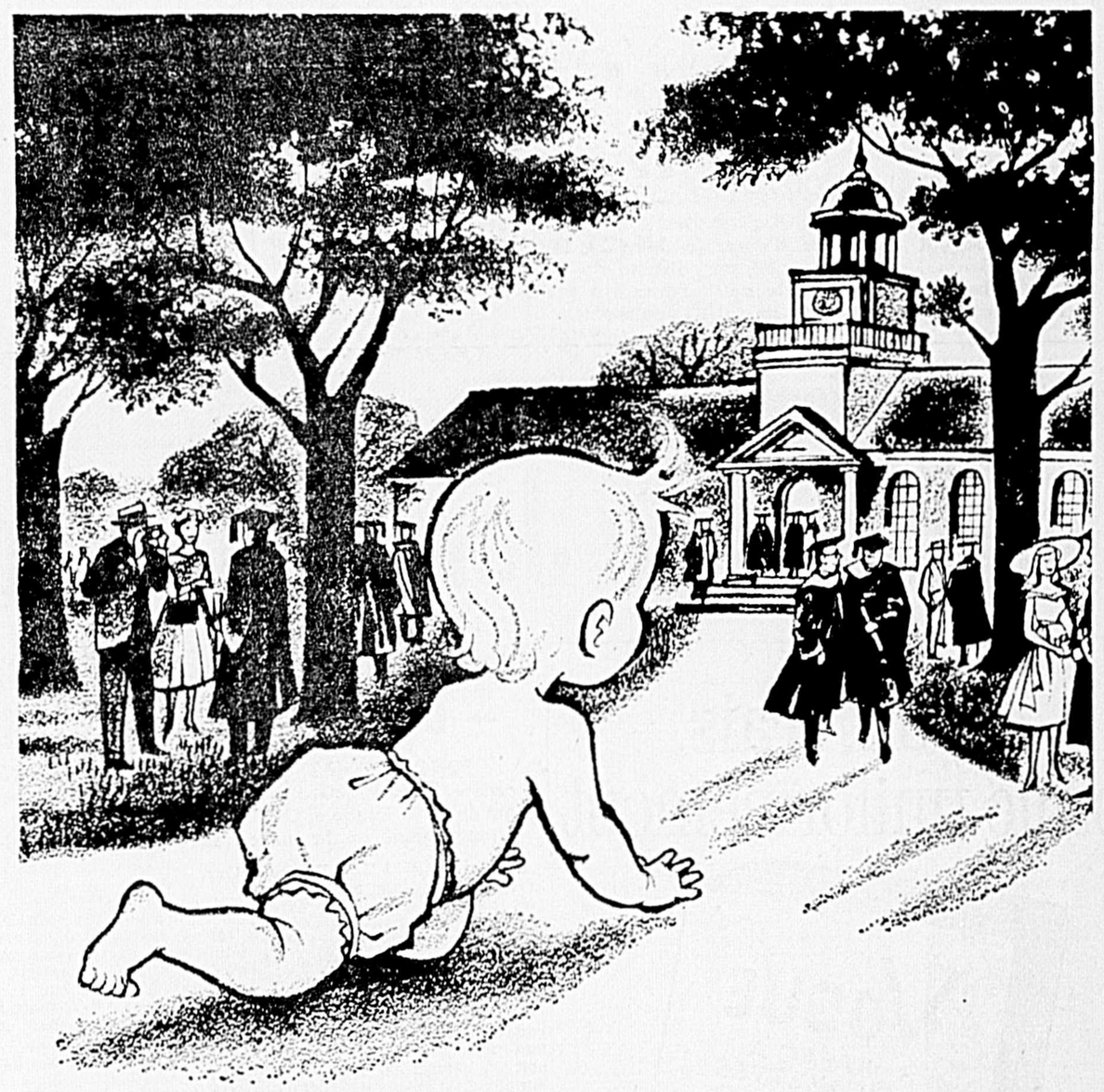
Voici l'exposé détaillé du plan tel que donné par M. Couturier:

1. Les patients sont libres de choisir leur propre médecin, sauf dans certaines institutions hospitalières, où le choix est limité aux médecins attachés au personnel médical.

2. La loi de l'assistance publique sera toujours en vigueur et les tuberculeux, incurables et autres patients qui y sont désignés continueront de recevoir des soins gratuits.

3. Dans les cas d'urgence, les patients seront transférés d'un hôpital à un autre aux frais du gouvernement.

4. Les personnes domiciliées près des frontières du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario pourront être hospitalisées dans des institutions situées dans les limites de ces provinces et tirer néanmoins avantage des dispositions du plan d'assurance-hospitalisation.



Débuter dès maintenant, voilà le gage de son franc succès

Votre enfant aura-t-il l'argent nécessaire pour fréquenter l'université? Vous pouvez faire en sorte qu'il la fréquente. A vrai dire, vous pouvez *l'en assurer en l'assurant*. Et qui mieux est, vous pouvez agir immédiatement—au moyen d'un programme d'assurance-vie soigneusement préparé par votre Représentant de la Metropolitan.

Dès que l'assurance est en vigueur, vous ne vous inquiétez plus. Lorsque votre enfant aura atteint l'âge de fréquenter l'université, même si vous veniez à mourir, l'argent sera là. Mais, il y a mieux encore . . .

L'assurance-vie permanente constitue un genre d'actif. Ce peut être votre garantie indéfectible et de tout repos, que, si vous investissez dès maintenant des sommes définies et conformes à vos projets d'avenir, ces sommes seront disponibles quand vous en aurez besoin. L'appui de votre certitude, voilà ce que vous puisez aux sources de la Metropolitan.

Aujourd'hui, votre assurance peut être "façonnée" aux besoins réels de votre famille—non seulement pour l'instruction de vos enfants, mais pour l'hypothèque, pour une circonstance critique, pour votre retraite—à peu près pour tous les besoins pécuniaires prévisibles.

En vue de subvenir à vos besoins, votre Représentant de la Metropolitan a en mains le plus vaste assortiment de polices d'assurance comportant des dispositions et des bénéfices les plus à jour et les plus souples dans toutes les annales de la Metropolitan Life.

Par égard à votre famille, soyez sûr aujourd'hui et pour l'avenir. Appelez votre Représentant de la Metropolitan aujourd'hui même.

COPYRIGHT CANADA, 1960—METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Metropolitan Life Insurance Company
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
Direction Générale au Canada, 180 rue Wellington, Ottawa 4, Ontario

DISTRICT DE CHICOUTIMI
M. HECTOR MARTIN, GERANT
283 avenue Ste-Anne Chicoutimi Tél.: LI 3-3257

TABAGIE 500 ENR.
BOB HEBERT, prop.
Articles de fumeurs au complet
BUFFET
Journaux — Revues — Livres
416 est, rue Racine — CHICOUTIMI
Téléphone: LI 3-9812

DIRECTEUR: ARTHUR TURBIDE — TEL.: (RES.) 8-4467. (BUR.) 3-4474

- SPORTS -

PORT-ALFRED: LAURENT COULOMBE, TEL.: (RES.) 4-3596

NOS PAGES SPORTIVES
VOUS OFFRENT
CHAQUE JOUR LES EVENEMENTS
SPORTIFS QUI VOUS INTERESSENT.

Dans la ligue junior régionale

Les Marquis de Jonquière sont en première place

Les Aiglons d'Alma sont leur troisième victime — Les Castors se rallient pour battre le National

JONQUIERE (LG) — Une troisième victoire remportée hier après-midi au Palais des Sports de Jonquière a permis aux Marquis de l'endroit de rejoindre les Aiglons d'Alma en première position de la ligue junior du Saguenay. Les deux équipes possèdent maintenant chacun six points, soit deux de plus que le National de Port-Alfred et les Castors de Dolbeau. Ces derniers se sont hissés au troisième rang avec Port-Alfred grâce à un gain de 7-4 obtenu hier également, à l'Aréna de Dolbeau.

Jean-Marc Fortin et Ghislain Gagné ont marqué deux buts dans ce troisième triomphe consécutif des Marquis. Une assistance de plus de 1,500 personnes a goûté le spectacle donné par les locaux. La partie fut présentée à vive allure et parfois disputée avec un peu trop de fougue, qui fut d'ailleurs étouffée par plusieurs punitions imposées par l'officiel Perreault. Jonquière avait ouvert le compte à la sixième minute de jeu, grâce à l'intervention de Jean-Marc Fortin. Le nouveau joueur d'avant Georges Daigle se chargea de compter le premier point des Aiglons. Par la suite, une punition à Clément Bernard profita aux visiteurs, alors que Dufour donna l'avance à Alma. A la troisième période une autre punition jonquiéroise, permit aux Aiglons de compter un troisième et dernier but.

Pour en revenir à la première période, disons que des buts de Ghislain Gagné et André Bouchard placèrent les Marquis dans l'avance. Les locaux s'ajoutèrent deux autres points au second engagement avec Fortin et André Gagnon, pour finalement clore le pointage à la huitième minute de la dernière période. Gagné comptait son deuxième but.

Les deux cerbères furent un peu chanceux, étant donné la maladresse de plusieurs joueurs offensifs adversaires. Les deux te à la sixième minute de jeu, dans leur filet. Jules Tremblay alignait Gaboury et Marcel Dufour mettait à l'essai Yvon Laprise de Mistassini.

Le jeu pratiqué par les deux équipes à la deuxième période, particulièrement par les gars de Jules Tremblay, donna du "fil à retordre" à l'arbitre en charge de la partie Gerry Perreault. Plusieurs alternations furent étouffées dans cet engagement.

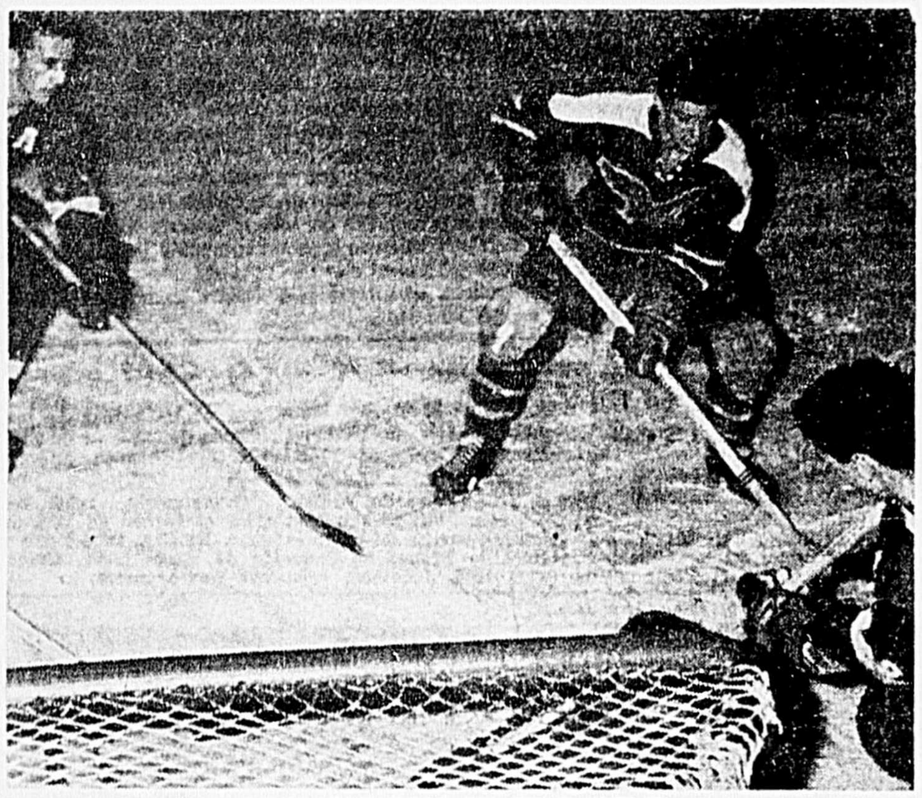
Les autres compteurs des Marquis furent André Bouchard et André Gagnon. Par contre, le jeune Clément Bernard participait à trois buts. Du côté des Aiglons, les buts sont allés

(suite à la 2e page)



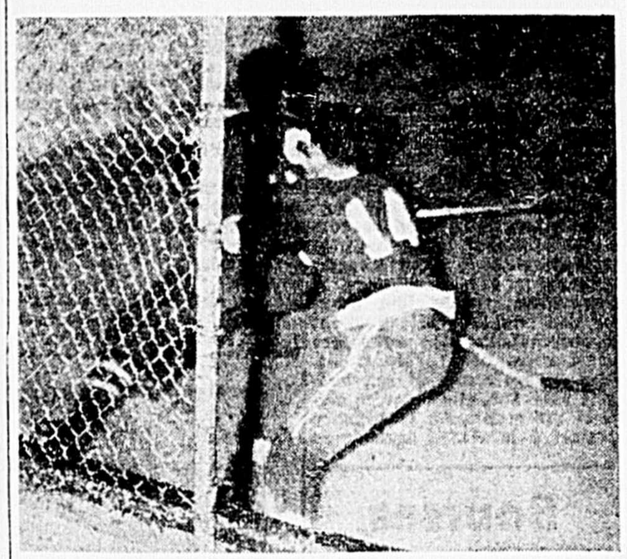
LA RONDELLE LEUR ECHAPPE

Gilbert Harvey (10) et Jean-Yves Cormier (20) se sont précipités sur le disque mais celui-ci leur a échappé. Devant les buts garder par le jeune André Gagnon (9) et J. Maillard à l'extrême droite. (Photo Arthurbide)



UN NOUVEAU SERGE DAIGLE

Jules Tremblay, instructeur des Aiglons d'Alma, a converti en joueur d'avant la défense Serge Daigle et ce fut un changement heureux. Daigle a six buts à son actif depuis le début de la saison. Ici, il vient de prendre en défaut le cerbère des Marquis sur un lancer d'une dizaine de pieds pendant que Clément Bernard à droite et André Gagnon sont impuissants. (Photo Arthurbide)



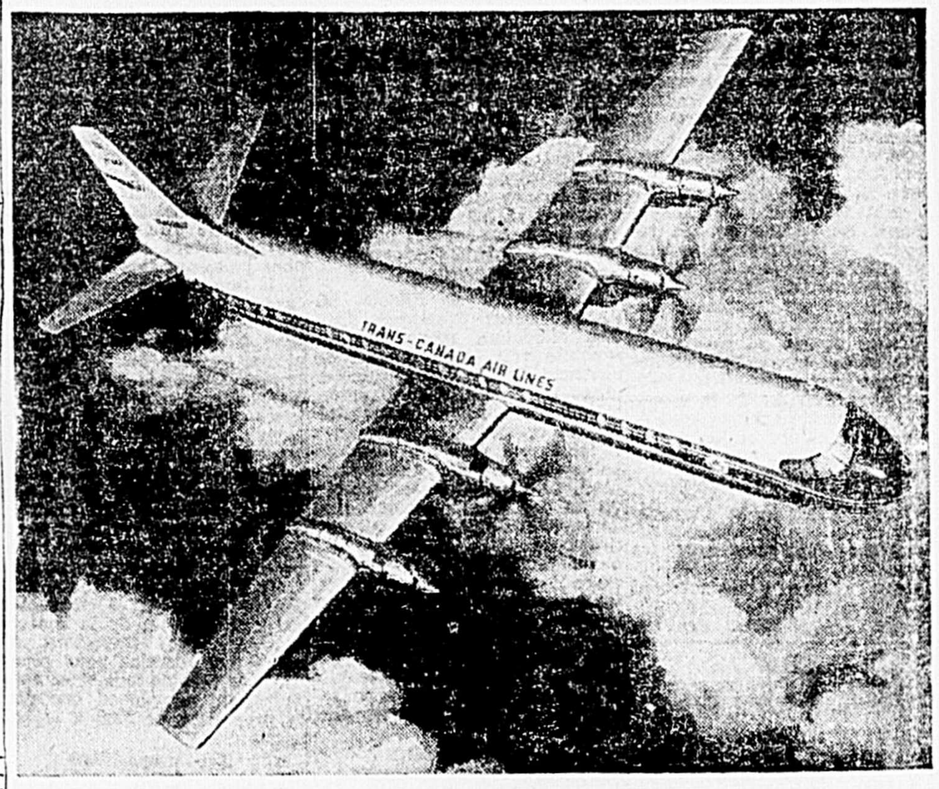
POUSSE PAS L'AMI . . .

C'est sans doute ce que disait Jean Maillard (19) alors que Jean-Marie Fortin, une des meilleures recrues des Marquis, lui poussait dans le dos, au cours d'une course pour la possession de la rondelle. (Photo Arthurbide)

Un nouveau moyen de bien voyager!

LE VANGUARD D'AIR CANADA

à moteurs Rolls-Royce . . . construit par Vickers



Au début de 1961 entrera en service l'avion de ligne le plus moderne de sa catégorie, le Vanguard turbo-propulsé d'Air Canada. La flotte d'Air Canada en comprendra 23 qui, à mesure de leur entrée en service, desserviront les principales villes du Canada, ainsi que les Etats-Unis et le sud: Tampa (Floride), les Bermudes, Nassau et les Antilles. A bord de tous les avions Vanguard, les voyageurs auront le choix entre deux classes.

Le Vanguard est construit par les fabricants du fameux Viscount: Vickers-Armstrongs, membre de la British Aircraft Corporation. Comme le Viscount — et les DC-8 d'Air Canada — il est propulsé par moteurs Rolls-Royce, offrant ainsi aux passagers d'Air Canada, en 1961, un moyen véritablement nouveau de *bien* voyager!



Quelle est sa vitesse?

425 milles à l'heure. Sur moyenne distance, il est presque aussi rapide que les avions à turbo-réacteurs. Le trajet Montréal-Toronto se fait en 70 minutes, Vancouver-Edmonton en 1 h. 45!





Est-il à réaction?

Les turbo-propulseurs Rolls-Royce "Tyne" actionnent des hélices. Le terme "turbo-propulseur" évite la confusion avec les turbo-réacteurs des avions à réaction pure.





Qu'il est GRAND!

L'intérieur du Vanguard est haut, l'allée est large, les sièges confortables sont pourvus d'une table individuelle. Le Vanguard transporte *confortablement* 96 voyageurs.



LE VANGUARD ENTRE EN SERVICE AU DÉBUT DE 1961

AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES

Football régional

Les Lions de Jonquière champions

doux, frais, brûle uniformément



38¢* *prix suggéré—toutes taxes comprises

Un beau triomphe sur Alma: 23 - 13 — Le Labatt déclasse les Alouettes

JONQUIERE (AT) — Les Lions de Jonquière-Kénogami de l'instructeur quart-arrière, Russel McGrath, inspiré par la brillante tenue du jeune Roger Toulouse, ont défait le Rouge et Or d'Alma, hier après-midi à Jonquière s'assurant ainsi du championnat de la saison régulière de 12 parties.

JONQUIERE (A.T.) - Par cette défaite, le Rouge et Or se voit éliminé des séries éliminatoires qui débuteront dimanche prochain à Chicoutimi alors que les Alouettes d'Arvida affronteront le Labatt dans la semi-finale.

Le jeune Roger Toulouse a conduit l'attaque des Lions avec une performance de 21 points soit un touché, un converti, un simple et un botté de placement. Russel McGrath et Gaby Jean ont compté chacun un touché complétant le total de points des Lions.

Du côté du Rouge et Or, Hugues Gagnon et Pete Yeoman ont traversé la ligne des buts des Lions pour un majeur chacun. Yeoman a de plus réussi un converti.

La ligue Intermédiaire de football Saguenay-Lac-St-Jean vient donc de couronner son premier champion de la cédule régulière. Les Lions de Jonquière-Kénogami qui possèdent le plus jeune champ arrière de la ligue avec des gars comme Gaby Jean, Gaston Vandal, Roger Toulouse et autres est le grand favori pour se mériter les grands honneurs du football régional. Félicitations aux champions.

A Arvida

Il nous a été très difficile (ce n'est pas nouveau) d'obtenir les détails de la partie que disputait le Labatt de Chicoutimi aux Alouettes d'Arvida sur le terrain du Parc Central mais nous avons su que le Labatt avait vengé une récente victoire des Alouettes en l'emportant par 26 à 7.

De nouveau, le quart-arrière Gordon Love, le meilleur compteur de notre "Big Four" régional s'est signalé avec une performance de trois touchés. Love a porté son total de touché à 15 et avec un simple déjà à son crédit, il totalise 91 points.

Régis Bergeron s'est mérité l'autre touché du Labatt tandis qu'André Ringuette a réussi un touché de sûreté valant deux points. Le petit Gilles Michaud a évité le blanchissage aux Alouettes avec un touché. Le converti fut réussit par R. Keal.

Les Lions sont en première position, quatre points devant Chicoutimi et Arvida. Une seule partie reste à disputer et elle met aux prises deux grands rivaux soit Arvida et Jonquière. Cette partie aura lieu mardi après-midi à Jonquière. Il s'agit d'une joute qui avait été arrêtée par l'officiel après 6 minutes de jeu dans le premier quart à cause de la trop grande rudesse. Le compte était alors de 12 à 0 pour les Lions et c'est avec cette avance que les Lions s'attaqueront aux Alouettes.

BOXE

Plusieurs matches de boxe ont eu lieu au cours de la fin de semaine. Vendredi soir, Joe Brown a conservé son titre mondial des poids légers, l'emportant par décision unanime sur Cisco Andrade à Los Angeles. A Rome, samedi, Archie Moore a subi sa première défaite depuis près de quatre ans lorsque Gui Giulio Rinaldi d'Italie l'a emporté par décision unanime en dix rounds. A New York, Federico Thompson d'Argentine a vaincu Gaspar Ortega du Mexique par décision unanime, samedi, tandis que Cassius Clay a défait Tunney Hunsaker au cours d'un match de six rounds.

Joe Brown, qui défendait sa couronne pour la neuvième fois, soit un record, a remporté une

(suite à la 2e page)





Curling à Arvida

ARVIDA (YG) — Les membres du club de curling féminin tiendront leur prochaine assemblée, mardi, le 8 novembre au domicile de Mme D.-H. Ferguson, au 232 de la rue Castner, à Arvida. A la suite de cette réunion les participants se rendront visiter les travaux de construction d'un chalet. Toutes les personnes qui semblent intéressées à faire partie d'une équipe de curling peuvent se rendre à cette réunion.

• CULTURE PHYSIQUE •
• BAINS DE VAPEUR •
• MASSAGES •
AU
GYMNASE CHICOUTIMI
238, BOUL. LAMARCHE
LI 3-0665
Le tout sous la surveillance d'experts

Les Leafs à deux points des meneurs: Canadiens et Hawks

Les As encaissent deux revers et descendent en 2e position

PROVIDENCE (PA) — Les Reds de Providence ont marqué deux buts en moins de deux minutes hier soir à la troisième période et ont vaincu les As de Québec au compte de 3-2 au cours d'une joute qui a été marquée d'une mêlée générale.

A la fin de la joute, l'arbitre Art Skov a annoncé qu'il condamnait 20 joueurs, soit 10 de chaque équipe, à $25 d'amende chacun pour avoir quitté le banc des joueurs lorsqu'une bataille générale a éclaté à la période initiale.

Au début de la deuxième période, les Reds tiraient de l'arrière par 2-1. Toutefois, Zellio Toppazzini a nivelé le pointage à 8:32 sur un lancer de 25 pieds.

A 10:19, George Ranieri a compté le but victorieux après avoir pris le retour d'un lancer de Dan Poliziani.

Au début de la deuxième période, Toppazzini avait donné l'avance 1-0 aux siens, mais Glem Mackell et Bob Marlow avaient permis aux As de prendre les devants 2-1.

Ajouter sommaire et alignement

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Leclair (Barlow, Corcoran) 2:07

Punitions: McCord 1:24, Hanna 3:41, Bédard 5:26, Harvey 8:46

Deuxième période

2—Springfield, Smith (Kabel, Cushenan) 16:37

Punitions: Labrosse 0:50, McCord 3:44, Hanna 8:25, McGreary 9:50, Barlow 11:06, Harvey 11:20, Bédard 1446

Troisième période

3—Springfield, McGreary (Cline, Sweedey) 2:39

4—Springfiel, McCord (Cline, Sweeney) 6:51

Aucune punition.

Arrêts:

Dufour et MecNeil 51; Paille 15.

ROCHESTER (PA) — Les Indians de Springfield ont continué de tout dévaster sur leur passage dans la ligue Américaine hier soir, lorsqu'ils ont défait les Americans de Rochester au compte de 5-3.

C'était la neuvième victoire des Indians en 11 joutes.

A la période initiale, les Indians ont marqué deux buts. Barry Pidhirny a compté à 6:31 et Brian Kilrea à 12:32.

Les Americans, complètement déclassé à la première période, ont effectué un bref ralliement à la deuxième et ont nivelé le pointage grâce à des buts de Dave Creighton à 11:10 et de Hank Ciesla à 12:53.

Cependant, moins de quatre minutes plus tard, Bill McCready a enlevé la rondelle à Roger Coté pendant que ce dernier passait devant ses filets et a compté.

Bruce Cline a assuré la victoire aux Indians lorsqu'il a compté à 6:36 et à 18:38 de la troisième période. Cependant, à 19:10, Johnny Wilson a marqué le troisième but des Americans.

SOMMAIRE

Première période

1—Springfield: Pidhirny, (Stratton-Price) 6:31

2—Springfield: Kilrea, (Anderson-Foley) 12:32

Aucune punition.

Deuxième période

3—Rochester: Creighton, (Edmundson-Mattiuss) 11:10

4—Rochester: Ciesla, (Macmillan-Smrke) 12:53

5—Springfield: McCreary, (seul) 16:23

Punitions: Anderson 1:19, Smrke 6:13.

Troisième période

6—Springfield: Cline, (McCreary-Sweeney) 6:36

7—Springfield: Cline, (seul) 18:33

8—Rochester: Wilson, (Creighton-Edmundson) 19:10

Punitions: Anderson 8:27, Coté 19:43.

Arrêts:

Paillé	5	5	11—2
Chadwick	6	10	5—21

BUFFALO (PA) — Wayne Hicks a marqué deux buts et fourni une assistance hier soir et les Bisons de Buffalo ont triomphé des Barons de Cleveland au compte de 3-2.

Les Binkley, l'entraîneur des Barons, a succédé à Gil Mayer dans les filets après seulement cinq minutes de jeu lorsque Mayer a été atteint d'une rondelle à l'arrière de l'oreille droite. Doug Barkley des Bisons, a décoché un puissant lancer frappé, mais le disque a ricoché sur un bâton avant d'atteindre le gardien.

Les Bisons ont marqué tous leurs buts contre Binkley, mais ce dernier a effectué quelques arrêts difficiles parmi les 19 rondelles qu'il a repoussées.

Hicks a marqué l'unique but de la période initiale. Wayne Larkin a ensuite nivelé le pointage 1-1 au début de la deuxième et Cal Gardner a redonné l'avance aux Barons seulement trois minutes plus tard.

SOMMAIRE

Première période

1—Buffalo: W. Hicks, (Gamble-Wilson) 17:39

Punitions: Barkley 2:24, Guidolin 16:50, Mantha 18:37.

Deuxième période

2—Cleveland: Larkin, (Mazur-Stearns) 3:25

3—Cleveland: Gardner, (Dineen) 6:10

4—Buffalo: Wilson, (W. Hicks-Barkley) 17:45

Punitions: Maloney 9:00, Glover 17:12, Barkley 19:00

Troisième période

5—Buffalo: W. Hicks, (Wilson-Gamble) 1:26

Punitions: Mantha 5:21, W. Hicks 5:47, Mikol 18:37.

Arrêts:

Mayer et Kinkley 22; Edwards 19.

Samedi

Première période

Aucun but.

Punitions: Zeidel 13:23, Hadfield majeure 7:35 Lalande majeure et mineure 7:35, Ingram 10:31.

Deuxième période

1—Hershey, Kinasewich (Laforge, Marshall) 8:52

2—Buffalo, Maloney (Dea, Maki) 11:33

3—Hershey, McIntyre (Hynes) 13:06

Punitons: Barkley 0:21, Dea 3:13, Ingram 13:48.

Troisième période

4—Hershey Kinasewich (Marshall, Lanade) 7:42

5—Hershey, Marshall (Laforge, Kinasewich) 12:42

6—Buffalo, Barkley (Hoekstra) 17:15

Punitions: Ingram 6:50, Kinasewch 8:25, Courcy 11:58, Young 15:06 et 19:07.

Edwards	10	11	7	28
Millar	4	2	5	11

SOMMAIRE

Première période

1—Providence, Panagabko (Hillman) 5:22

2—Cleveland, Ferguson (Hicks, Sutherland) 5:28

Punitions: Poliziani 7:27, Mikol 8:04.

Deuxième période

3—Providence, Poliziani (Ranieri, McQueen) 8:30

4—Providence, Toppazzini (Beckett, Larrivée) 10:49

5—Providence, Toppazzini (Baluik, McQueen) 14:18

Punitions: Hillman 0:49, Guidolin 7:32, Madigan 8:06, Guidolin mineure et mauv. cond. 17:15 Baluik 18:30.

Troisième période

6—Cleveland, Glover (Dineen, Gardner) 1:14

7—Providence Baluik

Punitions: Cherry 8:56, Mascotto 9:15 et 18:02, Panagabko 19:42.

Arrêts:

Gamble	15	16	15	46
Mayer	7	12	4	23

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Punitions: Barlow majeure, Elik majeure, Hillman majeure, Labrosse majeure, Cherry majeure et Harvey majeure et mineure 12:47, Lewicki 13:40.

Deuxième période

1—Providence, Toppazzini (Elik, Panagabko) 11:22

2—Québec, Mackell (Lewicki, Morissette) 14:50

Punitions: Beckett 7:53, Bédard 16:51, Poliziani 16:51.

Troisième période

3—Québec, Barlow (Leclair, Mckell) 5:15

4—Providence, Toppazzini (Larivée, Beckett) 8:32

5—Providence, Ranieri (Poliziani, Panagebko

Arrêts:

Punitions: Gamble 3:11, Bouchard 13:49

McNeil	23	9	7	39
Gamble	9	10	9	28

Deux victoires en fin de semaine — Chicago essuie deux revers — Les Canadiens divisent

NEW YORK (PA) — Frank Mahovlich et Tim Horton ont marqué un but chacun à la troisième période hier soir et les Maple Leafs de Toronto ont vaincu les Rangers de New York au compte de 3-1.

C'était la cinquième victoire des Leafs au cours de leurs six dernières parties.

A la deuxième période, Dick Duff avait permis aux Leafs, qui occupent maintenant le troisième rang de la ligue Nationale de hockey, de prendre les devants 1-0.

Puis, à 1:37 de la période finale, Andy Bathgate a nivelé le pointage 1-1 à la grande joie des 10,668 spectateurs.

Cependant, Mahovlich a marqué ce qui devait être le but victorieux à 8:47 lorsqu'il a déjoué Jack McCartan sur un lancer de revers après avoir accepté une passe de Red Kelly.

Horton a intercepté une passe des Rangers à leur propre ligne bleue et s'est dirigé seul vers les buts pour sceller l'issue de la joute.

McCartan, qui en était à sa troisième joute avec les Rangers cette saison a repoussé 31 lancers contre 30 pour Johnny Bower dans les filets des Leafs.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Punitions: Duff et Fontinato 3:43, Shack 10:23, Armstrong 20:00

Deuxième période

1—Toronto: Duff, (Keon) 10:32

Punitions: Stanley 5:22, Brewer 12:22, Ronson 16:44.

Troisième période

2—New York: Bathgate, (Cullen-Prentice) 1:37

3—Toronto: Mahovlich, (Kelly-Nevin) 8:47

(seul) 15:55

4—Toronto: Horton,

Punition: Olmstead 3:04.

Arrêts:

Bower	10	7	13—30
McCartan	11	13	7—31

BOSTON (PC)—Jimmy Bartlett, un joueur combattif qui refuse de s'avouer vaincu, a marqué deux buts et a fourni une assistance sur le but victorieux, hier soir, permettant ainsi aux Bruins de Boston de vaincre les Canadiens de Montréal au compte de 5-3.

Bartlett, âgé de 28 ans qui est passé des Rangers aux Bruins au cours du repêchage, a donné l'avance aux Bruins lorsqu'il a marqué ses deux premiers buts de la saison à la période initiale.

Bartlett a foncé sur Jacques Plante, gardien de but des Canadiens. Son lancer a été repoussé, mais il a réussi à reprendre possession du disque. Il a contourné les filets, fait une feinte, puis il a lancé la rondelle à Jerry Toppatzini qui d'un coup de revers a déjoué Plante.

Bartlett, qui n'a compté que huit buts la saison dernière, a permis aux Bruins de prendre les devants pour de bon après que Bernard Geoffrion eut donné l'avance au Tricolore.

Vic Stasiuk et Johnny Bucyk ont été les autres compteurs des Bruins.

Dickie Moore a réussi son 13e but de la saison. Il a maintenant une moyenne d'un but par partie. Henri Richard a également compté un but.

Les Bruins ont maintenant cédé leur place aux Rangers de New York en dernière position du circuit.

Don Simmons a brillé dans les filets des Bruins. Il a effectué 29 arrêts.

SOMMAIRE

Première période

1—Montréal: Geoffrion, (Béliveau) 9:17

2—Boston: Bartlett, (Toppazzini-Erickson) 11:27

3—Boston: Bartlett, (Toppazzini-Horvath) 18:05

Punitions: McKenney 9:58. Montréal servie par Hicke 3:37, Talbot 15:47, Richard 19:13, Bartlett 19:13.

Deuxième période

4—Boston: Stasiuk, (Horvath-Mohns) 9:28

5—Boston: Bucyk, (Horvath) 12:42

6—Montréal: Moore, (Talbot-Hicke) 14:16

7—Montréal: Richard, (Geoffrion-Hicke) 18:45

Punitions: Langlois 7:45, Stasiuk 17:20.

Troisième période

8—Boston: Toppazzini, (Bartlett-Burns) 9:45

Aucune punition.

Arrêts:

Plante	11	9	13—33
Simmons	13	12	14—39

DETROIT (PA) — Alex Delvecchio a pris le retour d'un lancer de Norm Ullman et a compté le but qui devait assurer une victoire de 2-1 aux Red Wings de Detroit sur les Black Hawks de Chicago, alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer dans la joute.

Les Wings, qui avaient vu Glenn Hall repousser leurs plus durs lancers, ont remporté la victoire lorsque Ullman a décoché un solide lancer de 15 pieds et que Hall, après avoir effectué cet arrêt, ne pu se déplacer assez rapidement pour arrêter celui de Delvecchio.

Au cours de la joute, Hall a repoussé 42 rondelles.

Les Wings sont venus de l'arrière pour niveler le pointage vers la fin de la deuxième période. Gary Aldcorn, qui n'avait su trouver le fond du filet au cours des 10 dernières joutes, a capté une passe d'Allan Johnson et a compté pour niveler le pointage 1-1.

Les Hawks avaient pris les devants 1-0 à la période initiale lorsque Bobby Hull a marqué son septième but de la saison avec l'assistance de Red Hay.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago: Hull, (Hay-M. Balfour) 8:41

Punitions: Goegan 6:15, Evans 10:51.

Deuxième période

2—Detroit: Aldcorn, (Johnson-Lunde) 17:41

Punitions: M. Balfour et Howe 13:47.

Troisième période

3—Detroit: Delvecchio, (Ullman-Godfrey) 18:13

Punitions: Mikita 7:53, St-Laurent 10:41, Pronovost 14:06.

Arrêts:

Hall	15	11	16—42
Sawchuk	4	7	6—17

Samedi

SOMMAIRE

Première période

1—Boston: Horvath, (Bucyk-Stasiuk) 11:22

2—Montréal: Moore, (Johnson-Geoffrion) 15:36

Punition: Gendron 8:49, Bartlett 14:01, Flaman 14:55, Armstrong mauv. cond 15:15, Erickson et Béliveau 15:32.

Deuxième période

3—Boston: Toppazzini, (Boivin) 8:46

4—Montréal: Harvey, (Geoffrion) 18:39

Punitions: Langlois 2:00, Erickson 6:49 et 9:59, Hicke 15:21.

Troisième période

5—Montréal: Béliveau, (Geoffrion-Harvey) 1:45

Punition: Johnson 11:10.

Arrêts:

Simmons	8	12	7—27
Plante	5	9	8—22

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto: Olmstead, (Baun-Pulford) 1:25

2—Toronto: Mahovlich (Nevin) 5:49

3—Toronto: Mahovlich, (Kelly-Baun) 13:20

4—Toronto: Stanley, (Pulford-Olmstead) 13:43

5—Chicago: M. Balfour, (Hull-Vasko) 15:54

Punitions: Horton 7:08, Brewer 8:04, Pilote 9:35, 13:38, M. Balfour 12:34, 13:16, Duff 12:34, Stanley 14:15.

Deuxième période

6—Toronto: Armstrong, (Keon) 10:50

7—Chicago: E. Balfour, (seul) 15:53

8—Toronto: Mahovlich, (Olmstead) 16:20

Punitions: Mahovlich 1:59, Mikita 4:08, 11:37, Evans 15:45, Brewer 18:26.

Troisième période

9—Toronto: Stewart, (Pulford) 5:00

10—Toronto: Olmstead, (Regan-Kelly) 9:08

11—Chicago: McDonald, (Sloan-Arbour) 15:55

12—Chicago: Nesterenko, (Litzenberger-Hay) 16:25

Punitnons: Mahovlich min. et 10 mins de mauv. cond. 10:42, Sloan 7:04, Nesterenko 9:01, Pilote 11:16, Brewer 16:16

Arrêts:

Hall	2	15	7—34
Bower	6	7	11—24

Dans le Big Four

Cookie Gilchrist supplante Georges Dixon en tête des compteurs en battant à lui seul les Alouettes

Par WILF GRUSON
de la Presse Canadienne

TORONTO (PC) — Les Argonauts de Toronto, inspirés par la tenue de Cookie Gilchrist qui a marqué 27 points à lui seul, ont littéralement pulvérisé les Alouettes de Montréal au compte de 63-27 hier au cours de la dernière joute de la saison régulière de la ligue de football du Big Four.

A la suite de cette victoire, les Argos ont terminé en première place du Big Four et se sont mérités le droit de passer en finale.

Cette victoire était indispensable aux Argos pour s'assurer soit deux joutes au total des points, les 12 et 19 novembre prochains.

Pour sa part, Gilchrist a marqué trois touchés, huit convertis et un simple. Il a ainsi porté son total à 115 points, remportant ainsi le championnat des compteurs du Big Four qu'il s'était mérité l'an dernier avec un total de 75 points. Avant le début de cette joute Gilchrist tirait de l'arrière par 20 points. En effet, George Dixon, des Alouettes, était en tête avec 108 points et Gilchrist occupait le deuxième rang avec 88. Au cours de la joute d'hier, Dixon a été tenu en échec.

Brillant duo

Gilchrist et Tobin Rote, quart-arrière des Argos, ont uni leurs efforts au cours du quatrième quart pour porter le coup de grâce aux hommes de Pery Moss. En effet, les Argos ont marqué 35 points au cours des 15 dernières minutes. Rote a établi un nouveau record cette saison avec les Argos, lançant un total de 38 passes bonnes pour des touchés. Il a ainsi abaissé le record de 32 détenus conjointement par Sam Etcheverry des Alouettes et Arnie Galiffa des Argos.

Les Argos rencontreront maintenant le vainqueur de la joute décisive entre les Rough Riders d'Ottawa et les Alouettes de Montréal qui doit avoir lieu samedi prochain à Ottawa.

Les Argos sont cependant venus de l'arrière pour vaincre les Alouettes. En effet, les Alouettes ont pris les devants 14-1 au cours du premier quart, mais avant que celui-ci ne se termine, le pointage était 14-14 à la mi-temps, le compte était égal 21-21 et à la fin du troisième quart, les Argos menaient par 28-21.

C'est dans le dernier quart que la supériorité des Argos a été la plus évidente.

Les Alouettes n'ont pu enrayer l'attaque aérienne de Rote et les courses au sol de Dick Shatto, Dave Mann et Gilchrist.

Sam Etcheverry a effectué trois passes bonnes pour des touchés. Rote semble maintenant avoir ravi à Etcheverry, la suprématie que ce dernier a détenu au cours des dernières saisons dans le Big Four.

Classement

Par la PRESSE CANADIENNE

	G	P	PP	P	CPts
Toronto	10	4	370	265	20
Ottawa	9	5	400	283	18
Montréal	5	9	340	458	10
Hamilton	4	10	273	377	8

Etc... -Notes

CHICOUTIMI (LG) - Les Marquis sont enfin en première position de la ligue junior du Saguenay. Les partisans du Jonquière doivent respirer. Marcel Dufour n'oublie pas cependant que les Aiglons sont avec eux à partager cet honneur.

Après les difficultés éprouvées par Reynald Côté, l'instructeur des Marquis a essayé hier un nouveau cerbère, soit Yvon Laprise. Il s'agit d'un élève inscrit à l'Ecole NORMALE de JONQUIERE, venant de Mistassini. (Les sportifs de Chicoutimi se demanderont si c'est normal).

Par contre, un journaliste de Jonquière est d'avis que ce stage de Laprise au dessous de la lumière rouge, lui donnera un meilleur teint !

Le jeune Luc Tessier évolue de nouveau pour les Aiglons. On a pris du temps à le reconnaitre dans l'uniforme portant le numéro 5. C'est que le barbier lui rasa sa "luxuriante" chevelure.

On pouvait reconnaitre plusieurs amateurs de hockey de Chicoutimi hier au Palais des Sports de Jonquière. Le bon côté de l'absence du hockey à Chicoutimi sera peut-être de raccorder les sportifs de ces deux villes!

Serge Daigle, de nouveau placé sur une ligne offensive, a partlcipé au pointage des Aiglons hier avec un but et une assistance. Le joueur de défense avait même marqué cinq buts à sa première partie à l'attaque la semaine dernière.

Le joueur de défense Bernard Gagnon des Marquis a été quelques fois converti en joueur d'avant pendant les punitions de son club.

Le gérant des Aiglons Will Page est à la recherche d'un publiciste. Notre ancien correspondant à Alma Jean-Claude Lindsay occupait ce poste l'an dernier. Arvida aurait avantage à s'en nommer un.

Normand Rivard, présentement avec les Marquis, est le frère de Robert Rivard qui s'aligna pour le même club et pour les Saguenéens juniors de Chicoutimi.

Est-ce que André Tremblay était sous le coup d'une suspension de la part de Marcel Dufour hier après-midi? Le jeune Tremblay qui en est à sa dernière saison n'aurait pas daigné utiliser le même moyen de transport des Marquis, soit l'autobuts, vendredi à Dolbeau.



Denis Tremblay et Réal Huot furent les délégués des rédacteurs sportifs à la séance de peinturage de la chambre du club social des Marquis qui est située sur la promenade ouest du Palais des Sports. Jean Martin agissait comme surveillant. Plusieurs se demandèrent si la mauvaise odeur avait une relation quelconque avec le choix des peintres.

Tous les mouvements sportifs de la région sont cordialement invités à profiter du service bénévole que les rédacteurs sportifs du Progrès leur offrent. Tous auraient avantage à se

SAMEDI

Les Ti-Cats sauvent l'honneur en gagnant une dernière fois

HAMILTON (PC) Les Tiger-Cats de Hamilton, à qui il ne restait que l'orgueil et les contrats de l'an prochain, ont frustré les Rough Riders d'Ottawa dans leur tentative de terminer au premier rang de la ligue de football du Big Four samedi, lorsqu'ils les ont vaincus au compte de 26-24. Les deux équipes en étaient à leur dernière joute de la saison régulière.

A la suite de cette défaite, les Riders se retrouvaient sur un pied d'égalité avec les Argonauts de Toronto en première place du classement. Cependant, les espoirs que nourrissaient les Riders de finir au premier rang se sont évanouis hier lorsque les Argos ont humilié les Alouettes de Montréal au compte de 63-27.

Les Riders rencontreront ainsi les Alouettes au cours de la joute décisive de la semi-finale et le vainqueur de cette joute se mesurera aux Argos en finale.

Dans les derniers moments de la joute, les Riders ont raté une excellente chance de remporter la victoire, lorsqu'une tentative de botté de placement par Gary Schreider a échoué. En effet, Schreider a botté le ballon, celui-ci a été partiellement dévié à la ligne et a frappé le poteau vertical des buts. Les Ti-Cats ont repris possession du ballon et quelques instants plus tard, la joute s'est terminée.

Seulement 14,000 spectateurs ont assisté à ce match enlevant.

Le résultat de cette joute était d'aucune importance pour les Cats qui ont été exclus des éliminatoires la semaine dernière par les Alouettes.

Offensive des Cats

Cependant, les Cats, finalistes de l'Est au cours des trois dernières saisons, ont joué de telle façon qu'on aurait cru que la Coupe Grey était en jeu. A la fin du premier quart, ils menaient par 7-0, par 10-9 à la demie. Cependant, à la fin du troisième, ils tiraient de l'arrière par 17-16.

Don Sutherin, récente acquisition des Cats et ancien porte-couleurs des Steelers de Pittsburgh, a scellé l'issue de la partie lorsqu'il a réussi un botté de placement au cours du dernier quart, donnant ainsi l'avance aux Ti-Cats.

Gerry McDougall a marqué un touché et réussi un converti. Paul Dekker et Pete Neumann ont enregistré les autres touchés des Cats. Pour sa part, Sutherin a marqué deux bottés de placement et un converti.

Chez les Riders, Bobby Simpson s'est signalé, marquant deux touchés sur des passes de Ron Lancaster. Davey West a réussi l'autre touché des siens tandis que Schreider a marqué un botté de placement et deux convertis. Gerry Nesbitt a ajouté un simple.

COOKIE GILCHRIST CHAMPION COMPTEUR

Par la PRESSE CANADIENNE

Cookie Gilchrist, puissant demi-arrière des Argonauts de Toronto, a remporté le championnat des compteurs de la ligue de Football du Big Four pour la deuxième raison d'affilée. Gilchrist a marqué 27 points hier au cours de la dernière joute régulière de la saison et s'est mérité le championnat avec un total de 115 points.

Gilchrist a ainsi devancé George Dixon des Alouettes par sept points. Cookie a délogé Dixon du premier rang lorsqu'il a réussi trois touchés, huit convertis et un simple au cours de la victoire de 63-27 que les Argos ont remportée sur les Alouettes de Montréal. Avant le début de la joute, Dixon détenait une avance de 20 points sur Gilchris.

Ce dernier, âgé de 25 ans, a connu une brillante saison. En effet il a réussi huit touchés, 43 convertis, cinq bottés de placement et neuf simples.

Dixon a fini au deuxième rang avec 108 points, grâce à 18 touchés. Il possède ainsi une avance de 12 points sur Ron Stewart, diminutif demi-arrière des Rough Riders d'Ottawa, qui a été tenu en échec samedi lorsque les Tiger-Cats de Hamilton ont défait les Riders au compte de 35-21. Stewart a enregistré 16 touchés, soit un total de 96 points cette saison.



Cookie Gilchrist

Les meneurs:

	PJ	T	P	S	Pts
Gilchrist, T.	14	8	43	5	9 115
Dixon, M.	12	18	9	9	9 108
Stewart, O.	14	16	0	0	0 96
Mann, T.	14	14	0	0	7 91
McDougall, H.	14	7	28	3	0 79
Bowley, M.	14	3	41	4	7 80

Ligue junior du Québec

QUEBEC (PC) — Les As de Québec junior sont venus de l'arrière pour vaincre les Cataracts de Shawinigan au compte de 4-2 hier au cours d'une partie régulière de la ligue Junior du Québec.

A la première période, les As tiraient de l'arrière par 2-0.

Toutefois, à la deuxième, les As ont nivelé le pointage et ont compté deux autres buts à la troisième pour sceller l'issue de la joute.

Alain Champagne a marqué les deux buts des Cataracts, qui n'avaient pas connu la défaite au cours de leurs quatre premières parties.

André Sarrazin, Jacques Mercier, Lou Roy et Gaston Noel ont compté pour les As.

MONTREAL (PC) — Noel Turmel et Gilles Bureau ont tous deux réussi le truc du chapeau hier et les Citadels de Québec ont écrasé les Canadiens de Montréal-Nord par 12-3.

Serge Renaudk a marqué deux buts pour les Citadels tandis que René Drolet, Robert Dodbridge, Bernard Couture et Gilbert Laforest ont compte un but chacun.

Jean Gaulin, Michel Charbonneau et Jean-Pierre Lafond ont été les compteurs des Canadiens.

TROIS-RIVIERES (PC)—Jean Rousseau a compté un but au cours de la période supplémentaire hier et les Rangers de St-Hyacinthe ont triomphé des Reds de Trois - Rivières au compte de 6-5.

Le but de Rousseau, son deuxième de la joute, est survenu à 5:26 de la période supplémentaire alors que les Reds étaient à court d'un joueur.

Raymond Lacleur s'est signalé pour Trois-Rivières. En effet il a marqué quatre buts, dont trois au cours de la troisième période, forçant ainsi la joute en temps supplémentaire.

Hockey

Hier

Ligue Nationale

Detroit 2 Chicago 1
Toronto 3 New York 1
Boston 5 Canadiens 3

Ligue Américaine

Providence 3 Québec 2
Springfield 5 Rochester 3
Buffalo 3 Cleveland 2

Ligue Junior

Jonquière 6 Alma 3
Dolbeau 7 Port-Alfred 4

Samedi

Ligue Nationale

Canadiens 4 Boston 2
Toronto 8 Chicago 4

Ligue Américaine

Springfield 3 Québec 1
Hershey 4 Buffalo 2
Providence 5 Cleveland 2

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PPC	PC	Pts
Chicago	6	3	2	35	27	14
Montréal	6	5	2	46	44	14
Toronto	5	4	2	31	28	12
Detroit	4	4	3	31	28	11
Boston	2	4	5	27	33	9
New York	4	7	0	30	40	8

LIGUE AMERICAINE

Springfield	9	2	0	57	20	18
Québec	7	7	0	44	55	14
Cleveland	7	6	0	33	37	14
Hershey	5	6	1	32	36	11
Rochester	5	5	1	40	35	11
Buffalo	5	6	0	40	43	10
Providence	4	9	0	37	54	8

LIGUE JUNIOR

Jonquière	3	2	0	27	21	6
Alma	3	2	0	23	20	6
Port-Alfred	2	3	0	23	25	4
Dolbeau	2	3	0	22	29	4
Arvida	0	0	0	0	0	0

Selon Gene Letourneau

Robert Cléroux ne doit pas de match revanche à Chuvalo

QUEBEC (PC) — Gene Letourneau, commissaire national de la Fédération canadienne de la boxe, a déclaré samedi qu'aucun contrat stipulant un match-revanche entre Robert Cléroux de Montréal et George Chuvalo de Toronto n'avait été porté à sa connaissance.

On se souvient que Cléroux a remporté le championnat poids lourd du Canada par décision sur Chuvalo en août dernier.

Ces commentaires de M. Létourneau ont fait suite à un vif échange entre le promoteur Frank Tunney de Toronto et le promoteur Eddie Quinn de Montréal. Tunney soutient que le contrat du match Chuvalo - Cléroux stipulait un match-revanche. Quinn affirme le contraire.

"Nous n'avons aucunement à nous mêler de cette affaire, à moins que le contrat nous soit remis et qu'en effet il stipule un match - revanche, dans les 60 jours suivant le combat", de dire M. Létourneau. "Un tel contrat aurait dû être signé devant un membre de la Commission athlétique de Montréal et Actuellement, ce n'est que la parole de Tunney contre celle de Quinn."

Puis ... Létourneau a ajouté qu'il n'avait jamais vu un tel contrat.

"Je crois qu'on envisage une réunion de la FCB pour examiner cette question. Attendons d'abord les résultats de cette réunion", a-t-il dit.

Poursuites?

Au cours des discussions, Quinn a déclaré qu'il demandera à ses avocats s'il est possible d'intenter une poursuite, si Tunney n'cesse de faire de tels déclarations. A Toronto, Tunney a dit qu'il poursuivra Cléroux pour la somme de $100,000 si ce dernier tente de rencontrer Archie Moore à Montréal.

On sait que Quinn tente d'obtenir un match entre Archie Moore et Cléroux. Ce combat aurait lieu vers la fin de novembre ou au début de décembre.

Relativement aux poursuites judiciaires, M. Létourneau a dit: "Il semble que ces menaces découlent d'une dispute en-

PRETS NIAGARA

La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

Appelez
NIAGARA
quand vous avez besoin d'ARGENT
De $50.00 à $2,500.00
—parfois davantage



NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

Chicoutimi: Suite 100, 110 est, rue Racine. Tél.: LI-3.0271
Roberval: 322 Boul. St-Joseph. Tél.: 1593
Dolbeau: 563 Boulevard Walberg. Tél.: 1100

Cherchez-vous une aubaine? Lisez les annonces classées



AGENTS DEMANDÉS

AUGMENTEZ VOS REVENUS

POURQUOI lisez-vous cette annonce? Vous recherchez sans doute une position d'avenir qui augmentera vos revenus. Notre plan de vente vous offre certainement la réponse à cette question. Sans obligation de votre part, écrivez-nous dès aujourd'hui à: Distribution Phyto Inc., 56 rue St-Maurice Cap-de-la-Madeleine.

ARGENT A PRETER

TOUT GENRE de prêts, première et deuxième hypothèques, achats de contrats. S'adresser à 333 est rue Racine, Chicoutimi. (T-1890)

TOUT GENRE DE PRETS, 1ère et 2e hypothèques. Consolidation de dettes. S'adresser à Marico Ltée, Jean-Marc Boucher propriétaire-gérant 110 est, rue Racine, chambre 22 Tél.: LI 3-2833. (T-1888)

COMMIS DEMANDÉS

COMMIS DEMANDÉS avec expérience dans la vente de la chaussure au détail. S'adresser a 155 est, rue Racine ou 323, rue Davis, Arvida (T-1927)

CHAMBRE A LOUER

A LOUER: CHAMBRE avec chambre de bain indépendante. S'adresser par tél.: LI 9-2387. (T-2507)

A LOUER

A LOUER: APPARTEMENT d'une pièce avec poêle et réfrigérateur, chambre de toilette avec douche, situé dans le centre de la ville. S'adresser par tél.: LI 3-6906. (T-1926)

A VENDRE

A VENDRE: MAISON de deux logements, située rue Caron, près de l'église St-Joachim. Conditions faciles. S'adresser à 42 Bienville, Chicoutimi-Nord ou tél.: LI 3-5578 (T-2503)

A VENDRE: ON OFFRE à vendre à prix d'aubaine une robe de bal pratiquement neuve et une robe de mariée d'hiver. S'adresser par tél.: LI 3-2631. (T-2511)

A VENDRE

A VENDRE: COMPTOIRS VITRES, mannequins, supports pour robes, caisse enregistreuse et autres fixtures de magasins à vendre à sacrifice, aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser a Willie Dutour, 10 est, rue Racine, Chicoutimi. (T-1914)

LOCAL A LOUER

A LOUER: LOCAL COMMERCIAL, situé sur la rue Racine. S'adresser par tél.: LI 3-0275. (T-1889)

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER: LOGEMENT de deux pièces, chauffé, meublé, entrée indépendante, coin Joliet et des Oblats. S'adresser par tél.: LI 3-4736. (T-2512)

A LOUER: LOGEMENT de 5 pieces, plus chambre de bain complète, entrée 220 volts. Libre immédiatement, situé boul. Renaud. S'adresser par tél.: LI 3-5121. (T-2501)

A LOUER: LOGEMENT chauffé, de 3 chambres à coucher, très moderne, au bloc appartement Murdock, sur le boul. Talbot, près du centre d'achats Steinberg's. Les Immeubles Murdock, 23 est, rue Racine. Tél.: LI 3-3357, le soir LI 3-6878. (T-1911)

A LOUER: 3 LOGEMENTS chauffés, modernes, l'un de 5 grandes pièces et les autres de 3 et 4 pièces chacun, situé au centre de la ville bloc Turcotte meubles, 145 est, rue Racine. S'adresser par tél.: LI 3-3865. (T-1887)

MAISONS A VENDRE

A VENDRE: MAISON de brique de 4 logements, très bonnes conditions de paiement. Pour informations, s'adresser par tél.: LI 3-5409 entre 9 heures a.m. et 5h.30 du soir. (T-1891)

A VENDRE: MAISON de brique, deux logements chauffés. Bon revenu. Dans quartier résidentiel. Site magnifique. S'adresser à 774 est, Jacques-Cartier.

MONNAIES

MONNAIES — Achèterais ou échangerais anciennes monnaies canadiennes. Téléphonez à LI 3-7359. (T-2201)

Nouvelle de la...

(suite de la 6e page)

Aucune province n'a accepté la proposition du premier ministre, M. Diefenbaker, qui suggérait que chaque province s'occupe directement d'établir la taxation sur le revenu et les droits de succession, à partir du 31 mars prochain.

Un conseil formé de 30 représentants du gouvernement, des affaires, des syndicats et de l'instruction publique, a également discuté le plus grand problème du pays à l'heure actuelle: celui du chômage.

Campagne électorale

Aux Etats-Unis, la campagne électorale bat son plein. Les deux candidats à la présidence des Etats-Unis, MM. Richard Nixon et John Kennedy, ont tous deux parcouru les centres très populeux de leur pays, durant la semaine.

M. Nixon a déclaré que, s'il était élu président des Etats-Unis, il rencontrerait M. "K" au début de l'année prochaine pour essayer de conclure une entente interdisant les épreuves nucléaires.

Par ailleurs, M. Kennedy a soutenu que les Républicains n'ont aucune politique définie sur le désarmement et reproche à l'administration de ce parti la période grave de récession qui afflige le pays pour la troisième fois en six ans.

Soldats congolais aux barraques

Après plusieurs jours de violentes émeutes au Congo, au cours desquelles 10 civils ont perdu la vie, les troupes de M. Mobutu ont réintégré leurs barraques, à la demande expresse que leur a adressée l'ONU.

Terroristes algériens

Le FLN a organisé les manifestations les plus violentes que Paris ait connues, depuis l'avènement au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958, la semaine dernière, non seulement dans la capitale, mais encore dans d'autres villes de la France.

Le prix Nobel

A Stockholm, le prix Nobel de littérature a été décerné, mercredi, au poète français Saint-John Perse, qui est âgé de 78 ans. Aucun prix Nobel pour la paix ne sera remis pour 1960.

Deux grands changements

A Ottawa, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a signé une entente selon laquelle Québec aura son mot à dire au projet de la route transcanadienne.

Dans le passé, sous le régime de l'Union nationale, le programme de construction de cette route avait été rejeté des cadres provinciaux comme une atteinte aux droits de la province.

M. Jean Drapeau a été élu maire de Montréal, pendant que son parti a obtenu 44 des 66 sièges du Conseil. M. Drapeau succède à M. Sarto Fournier, qui était au nombre des cinq candidats à la mairie.

TARIF D'ABONNEMENT

Le Progrès du Saguenay

LIVRAISON par PORTEURS 5c la copie. 25c par semaine, $13 par année.

LIVRAISON par LA POSTE 1 an, $10.00; 6 mois, $5.50 3 mois, $3.00.

Le Progrès du Saguenay est publié et imprimé au 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone : LI-3-4474



Pendant sa tournée dans la Fédération du Nigéria, la princesse Alexandra s'est rendue à Enugu (Région est), où elle a été acclamée, ainsi qu'on le voit sur notre cliché, par vingt-et-un jeunes gymnastes qui avaient fait devant elle une démonstration d'éducation physique. La princesse, qui a représenté sa cousine la reine Elisabeth II aux cérémonies de proclamation de l'indépendance du Nigéria, le 1er octobre, a assisté à l'office du matin à l'église anglicane St. Bartholomew, à Enugu.

LOURDE MENACE POUR DE GAULLE

PARIS (Reuters) — Le président Charles de Gaulle fait face à des demandes de plus en plus pressantes et nombreuses de la part des partisans de la gauche et de la droite l'invitant à modifier sa politique algérienne.

Entretemps, des émeutes ont éclaté à Paris et dans six autres grandes villes de la France. Il s'agit des manifestations les plus violentes depuis l'accession de de Gaulle à la présidence en 1958.

La police a dû employer la manière forte pour réussir à contenir les manifestants. Plus de 140 personnes ont été blessées et plusieurs centaines d'autres ont été arrêtées au cours des rixes qui opposaient policiers, aux partisans de gauche et de droite. A Paris seulement, 120 personnes, dont huit journalistes ont subi des blessures.

Les éléments de gauche exigent que les autorités négocient un traité de paix avec les membres du FLN en vue de mettre un terme à la guerre d'Algérie qui dure déjà depuis six ans. Quant aux partisans de la droite ils soutiennent que l'Algérie doit rester française.

Mais il semble que le président de Gaulle soit bien déterminé à ne pas abandonner sa politique d'auto - détermination pour les Algériens. On sait que le chef de la cinquième république a donné l'assurance qu'il laisserait aux Algériens la pleine liberté de choisir eux-mêmes leur forme de gouvernement après la trêve.

Guerre civile

Le général de Gaulle, qui a parcouru la France entière pour rallier le plus grand nombre à sa cause, songerait à s'adresser à la population dans un discours qu'il prononcerait à la télévision vendredi prochain, trois jours après le sixième anniversaire de la révolte en Algérie.

Au cours des allocutions qu'il a prononcées durant la fin de semaine dernière, le président de la France a fait de nouvelles suggestions pour mettre fin aux hostilités et a demandé à tous les Français de le soutenir dans sa cause.

De toute façon, les démonstrations d'hier laissent présager la possibilité d'une guerre civile en France si le général échoue dans sa tentative de rétablir la paix en Algérie.

Plusieurs se sont plaints hier, de la méthode forte employée par les policiers pour mater les émeutiers. Le préfet de police Maurice Papon avait déclaré à ses 3,000 hommes qui allaient se diriger vers les endroits stratégiques: "Ne soyez mous pour personne."

Les chefs de la Confédération de la presse de France et les directeurs des syndicats nationaux de photographes sont au nombre de ceux qui ont soulevé des protestations contre la violence des policiers.

Les photographes soutiennent qu'on les a assaillis sauvagement et que les policiers ont endommagé leurs caméras.

L'une des...

(suite de la 11e page)

cupe la délégation russe elle explique le régime de vie des acteurs soviétiques.

"Il y a des cours pour tous les domaines — acteurs, scripteurs, directeurs, metteurs en scène, caméramen etc. Le cours dure quatre ans puis on reçoit son diplôme et l'on commence à travailler."

Cependant certains étudiants plus doués sont choisis parfois pendant leur cours pour tenir un rôle dans un film, ce fut le cas pour Zhanna.

Comme bien des vedettes de Hollywood, Zhanna est d'origine modeste. Jusqu'à son entrée à l'Institut Cinématographique elle est demeurée avec sa mère à Léningrad, où elle fut une élève modèle pendant 10 ans. Elle finira son cours en 1963.

Son ambition?

"Avoir des rôles qui soient tous différents les uns des autres, afin que je puisse montrer mes capacités. Je ne tiens pas non plus à ce que ce soient grands rôles."

Au dire de la jeune actrice, il n'y a pas vraiment de "vedettes" en URSS. Les meilleurs artistes sont classés au rang des Artistes Populaires et ont des salaires allant jusqu'à $65 par jour, qu'ils aient la vedette ou qu'ils jouent un tout petit bout de rôle.

En tant qu'étudiante, Zhanna gagne $40 par semaine et on lui fournit un appartement gratuitement. Quand elle tourne, elle gagne en plus $200 par semaine; et il y a aussi les séjours gratuits sur la mer de Crimée et ailleurs pendant les vacances, qui vont de la mi-juin à septembre.

La journée de l'épicier

Désireux de s'élever au diapason de la technique moderne et de procurer au consommateur le maximum de services aux meilleures conditions possibles, les épiciers indépendants assisteront à une intéressante journée d'étude dimanche, le 13 novembre, à l'hôtel Chicoutimi.

Le thème de cette journée sera: **l'Administration, clef du succès.**

Des conférenciers de marque y adresseront la parole; il y aura forum et programme récréatif. Un cocktail sera offert par la Ruche Sans Pareille. Les dames y sont invitées et des monitrices seront chargées de leur faire passer une agréable journée.

De plus amples détails seront donnés aux épiciers au cours de la semaine prochaine.

Aux commissions scolaires de la Beauce

Subventions de $118,000

(PC) — Le député de la Beauce a révélé hier soir que le gouvernement provincial avait accordé récemment des subventions d'un montant total de $118,000 aux commissions scolaires du comté pour les aider à combler leurs déficits.

Le Dr Fabien Poulin, qui s'adressait aux membres de l'association libérale de son comté, a profité de l'occasion pour féliciter le nouveau gouvernement de son système de soumissions publiques.

"Ainsi, a expliqué le Dr Poulin, on construira pour $42,000 un pont sur la rivière Chassé, à Ste-Marie, à cause de soumissions publiques. L'Union nationale avait accordé, sans soumissions, un contrat de $77,000 pour la même construction.

"A St-Victor, un autre pont coûtera $90,000 au lieu de $173,000, grâce au système de soumissions publiques."

Préhistoire de...

(Suite de la page 4)

le début de l'essor de la construction automobile française, qui sort des voitures par millions, et installe des chaines de montage sur tous les continents. Quelle chance que Leon Bollée ne se soit pas laissé impressionner par ses soixante-quinze contraventions.

Robert Aron

(Lisez et Choisissez)

Ce que le Cardinal ...

(Suite de la page 4)

mais à la maison, c'est une de bonheur; toutes les difficultés qui pourront surgir pour d'autres raisons seront surmontées parce que la famille est alors composée de membres chrétiens et maitres d'eux-mêmes.

* * *

On adresse parfois un reproche à ceux qui s'abstiennent totalement de boisson: celui de mépriser les bonnes choses créées par Dieu et de manquer de sens humain de la vie. Une abstinence totale bien comprise ne peut pas encourir ce raproche; car elle est vécue précisément par amour des choses crées et de l'humanité; un amour tellement vrai et authentique qu'il a le souci de relever le monde créé à sa dignité première, qui est de servir l'homme et de louer Dieu, et de redonner à l'homme, par la grâce, la maîtrise qu'il possédait, sur lui-même et toute la création, avant la chute originelle.

Cet amour de la création et de l'homme doit être le propre des Cercles Lacordaire, afin que leur action tende à renouveler les individus et la société et restituer au monde son équilibre perdu.

Soirée d'Hallowe'en

KENOGAMI (GR) — Soirée de l'Halloween pour tous les membres du Jeune Commerce de Kénogami, samedi soir au Fish & Chips de Kénogami, à 8h.30. Le prix d'entrée sera de $1 par personne seulement. Pour réservations, communiquer avec les responsables dont les noms suivent: M. Roger Couture, LI 2-4363; M. M.-A. Coulombe, LI 7-3794; M. Léo Bourgeois, LI 2-2945.

LE FANTOME

Par LEE FALK et WILSON McCOY



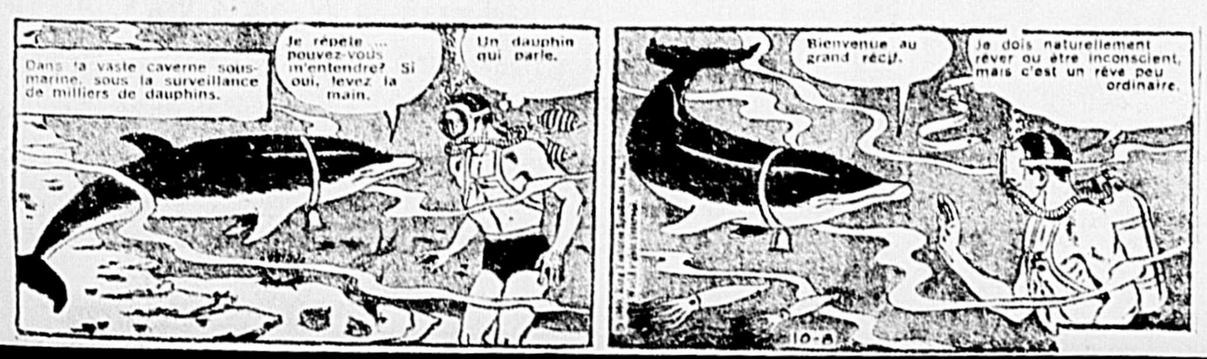
LE SURHOMME

Par LEE FALK et PHIL DAVID



MANDRAKE

Par WAYNE BORING



Cartes professionnelles

ARPENTEUR-GEO. - ING. FORESTIER

PAUL NADEAU, A.G.I.F.
ARPENTEUR-GEOMETRE
245 est, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: LI-3-5240

AVOCATS

FRADETTE, BERGERON & CAIN
AVOCATS — BARRISTERS
Roland Fradette, C.R.
Pierre Bergeron, LL. L.
Michel Cain, B.C.L.
110 est, Racine. CHICOUTIMI Tel.: LI-3-7737

DUFOUR & TREMBLAY
AVOCATS — BARRISTERS
Richard Dufour, LL. L. — Lucien Tremblay, LL. L.
23 est, Racine CHICOUTIMI (Edifice Murdock) Tél.: LI-3-3327

CONSEILLER EN HABITATION

AURICE ILLENEUVE
Tél.: LI-3-7661
Conseils pour l'achat de maisons
Choix de modèles de maisons
Prêts hypothécaires
Chambre 302 23 est, Racine, Chicoutimi

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY
Syndics — Faillites
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Antoine Gauthier, B.A., L.S.C., C. A.
Gaston Tremblay, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
Charles Tremblay, L.S.C., C.A.
Edifice Murdock & Fils
110 est, rue Racine Tél.: LI-3-7709 Chicoutimi, Qué.

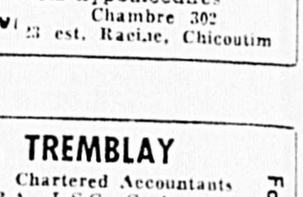
Boulanger, Fortier & Rondeau & Cie, C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A. — Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Paul-R. Thivierge, C.A. — Real-A. Rondeau, B.A., C.A.
André Gagnon, M.S.C., C.A. — Raymond Kirouac, M.S.C., C.A.
Roger Morin, M.S.C., C.A. — Gérard Beaulieu, B.A.M.S.C., C.A.
Rolland Trudelle, M.S.C., C.A. — Guy Des Roches, M.S., C.A.
Richard Newberry, C.A.
71, rue St-Pierre Tél.: LA 5-1955
Case Postale 97, Haute-ville Québec 4,

INGENIEURS

DELISLE & DAOUST
INGENIEURS-CONSEILS
Fondation Béton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égout — Developpement hydro-électrique — Ponts et routes — Usines de filtraflon et d'épuration — Expertise en mécanique et électricité.
365 est, Racine (Edifice Tremblay) LI 3-4101 Chicoutimi

LOCATION DE DACTYLOGRAPHES

RAOUL BLACKBURN
LIMITEE
DACTYLOGRAPHES A LOUER
Tout pour le bureau
Livraison à domicile
Tél.: LI-9-1244
350 Av. Bégin, CHICOUTIMI



PHOTOGRAPHIES

De tout en photographie
CAMERAS et CINE
FILMS et ACCESSOIRES
Photos: Mariages, Noces d'or, etc.
235 ave Ste-Anne Tél.: LI-3-4791
CHICOUTIMI
Photos artistiques et commerciales
Encadrement.
STUDIO Boucau

ARCHITECTES

desgagné & côté
architectes
582 est, boulevard Lamarche
Chicoutimi
tel. li-3-7711 3-7712

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
ENR.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Abel
369 est, Racine — LI-3-4019
CHICOUTIMI

BREVETS

Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins de fabrication en tout pays
MARION & MARION
BORIC & BASTIEN
1510, rue Drummond
Montréal

AVOCATS

Me Paul Pouliot
AVOCAT
EDIFICE MURDOCK
Suite 222-223
Chicoutimi Tél.: LI 3-8680
10 est, rue RACINE

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Thébergé
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

CHIROPRATICIEN

Tél.: LI 3-4942
Rés.: LI 3-9412
Raymond-M. Gagnat, D.C.
CHIROPRATICIEN
110 est, Racine, Suite 130
Edifice Murdock - Chicoutimi

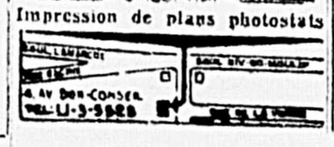
Encouragez nos annonceurs

TRANSPORT

NIL GIRARD
TRANSPORT GENERAL
TEL.: LI 3-3833
485, RUE ST-PHILIPPE
CHICOUTIMI

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN ENR.
CHICOUTIMI
Impression de plans photostats



NOTAIRES

Me Marcel Claveau
NOTAIRE
23 est, Racine, Chicoutimi
Edifice Murdock
Tel.: LI 3-6026

JACQUES RIVERIN
NOTAIRE
184 est, Jacques-Cartier
CHICOUTIMI
Tel.: LI-3-4180

AVOCATE

MARCELLE
GIRARD-LEBLANC
AVOCATE
31 ouest, rue Racine
CHICOUTIMI
édifice Steinberg
Bureau: Tél. LI 3-9562
Résidence: Tél. LI 8-8356

DENTISTE

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tel.: LI-3-3563

Devant la Ligue des propriétaires d'Alma

ALMA (RP) — Les deux candidats au siège numéro deux du quartier Nord d'Alma ont été présentés jeudi soir aux membres de la Ligue des Propriétaires d'Alma, réunis en assemblée générale.

M. Rosaire Boivin, et M. Maurice Fortin ont eu chacun l'occasion de s'adresser aux contribuable, et de dire ce qu'ils entendaient faire à la table du conseil d'Alma, s'ils sont élus. La Ligue leur avait alloué chacun dix minutes pour exprimer leur point de vue. Par ailleurs, on avait prévu un délai de cinq minutes, où les membres pourraient poser des questions aux candidats.

Rappelons que les élections pour le siège numéro deux du quartier Nord d'Alma se tiendront lundi prochain. L'élu occupera le poste laissé vacant par la mort de M. Charles Maltais.

Nouveau film

"Echec aux tueurs"

SCENARIO: Une bande de cinq individus attaquent la comptabilité d'une grande usine de Barcelone. L'un d'entre eux entasse des liasses de billets dans une serviette, tandis que les autres tiennent le personnel en respect. Mais si bien réglée que soit l'opération, les bandits perdent du temps et, dès leur sortie des bureaux, sont pris en chasse. L'un d'eux, Rodiguez, caractère faible, sera abattu après une brève poursuite. Conrado, le chef de la bande, se sauve avec son jeune frère, José, mais celui-ci, en passant près d'un convertisseur, Bessemer, reçoit du métal en fusion qu'un ouvrier renverse pour entraver sa fuite, et lorsqu'ils arrivent à leur voiture, celle-ci est partie avec Martin, un ancien boxeur, comme chauffeur, et Emilio, porteur du butin, Conrado hisse son frère dans une camionnette et réussit à brouiller leur piste. Mais José souffre tant qu'il ne peut que le mener chez son ancienne maîtresse, tandis qu'il part à la recherche des deux autres.

Le premier bandit abattu, la police a lancé par radio des appels à tous les citoyens pour traquer les survivants. Emilio décide alors, après s'être séparé de Martin de se terrer aux environs de Barcelone chez Teresa, sa fiancée, une jeune fille de bonne famille. Bien vite, Teresa a compris ce que vient de faire son "novio", et elle souffre en silence. Cependant, José, dont on a retrouvé la Trace, sera tué en résistant à la police, et Martin, également dépisté, sera abattu dans un autobus.

Conrado, se sachant seul désormais, s'est procuré l'adresse d'Emilio et vient un soir le chercher ainsi que la serviette contenant les liasses. Emilio part avec lui, puis l'égare sur la côte en lui promettant de le conduire à un petit port d'où ils pourront fuir par mer; en un point désert dans les rochers, il essaie de se débarrasser de son chef, mais c'est Conrado qui l'étrangle.

INTERPRETES: Isabel de CASTRO, José GUARDIOLA, Angel JORDAN, Carlos BONDA, etc.

Durée de Projection: 75 minutes.

Genre: Film d'actions, policier.

Cote Morale: pour adultes.

Pour l'éducation par l'art

HALIFAX (PC) — Les avantages et les désavantages des concours d'art pour enfants seront discutés ici au cours d'une conférence qui aura lieu du 8 au 12 novembre.

La Société Canadienne pour l'Education par l'Art tiendra en effet sa sixième assemblée nationale au Collège d'Art de Nouvelle-Ecosse; la réunion sera présidée par M. Donald C. Mackay, président national et principal du Collège.

La Société s'oppose au concours pour enfants, car elle trouve qu'il arrive souvent qu'au lieu d'élever la moyenne de l'expression artistique des enfants elle l'abaisse. La Société soutient que c'est la coopération et non la concurrence qui devrait être à l'honneur dans les écoles d'art.

On discutera aussi du rôle du profane au cours des débats.

L'une des découvertes du cinéma soviétique

SAN FRANCISCO (PA) — La jolie fille au teint frais avait l'air d'une reine de rodéo avec sa chemise à carreau, ses "blue-jeans", ses bottes de cowboy et son grand chapeau.

Mais il s'agissait de Zhanna Prokkorenko, une des découvertes les plus prometteuses du cinéma soviétique. L'étoile, âgée de 20 ans à peine, est venue présenter le film russe "Ballade d'un Soldat" au festival international du film à San Francisco. C'est le premier film de Zhanna et elle y tient la vedette.

A l'ombre du pont Golden Gate, Zhanna s'en donne à coeur joie mais, une fois son séjour terminé, elle devra rentrer au pays pour y reprendre ses études. Ici elle semble peut-être la Pascale Petit, soviétique mais, de retour en URSS, elle ne sera plus qu'une des nombreuses étudiantes de l'Institut d'Art Cinématographique où elle passe toutes ses journées, six jours par semaine.

Dans une suite de l'hôtel qu'oc-

(suite à la 10e page)

L'UNION NATIONALE à la RADIO

CBJ

Chicoutimi

ce soir 7 h. 45



DANIEL JOHNSON

Député de Bagot

"LES AFFAIRES PROVINCIALES"

RADIO-JOURNAL

DOW

du lundi au vendredi

à 1 h. p.m.

avec

Rosaire Pelletier

à

CFGT

A CKRS RADIO

LUNDI

6.00	Ouverture
6.02	Le petit réveil CKRS
6.35	Nouvelles
6.40	Radio-Sacré-Coeur
6.55	Nouvelles
7.00	Le petit réveil CKRS
7.15	Radio-sport CKRS
7.30	Nouvelles
7.35	Le petit réveil CKRS
8.00	Le petit réveil CKRS
8.15	Résumé des nouvelles
8.30	Du soleil aux fenêtres
9.00	Le grand argentier
9.15	Du soleil aux fenêtres
9.30	L'actualité régionale
9.35	50 par jour
9.45	Du soleil aux fenêtres
9.55	Nouvelles
10.00	Le courrier à CKRS
10.30	Arabesque
19.45	Musique de détente
10.50	Arabesque
10.55	Nouvelles
11.00	Ce qu'il y a de mieux pour bébé
11.05	Arabesque
11.15	Viens à la maison
11.30	On chante dans mon quartier
11.35	Au club 92
11.45	On chante dans mon quartier
11.55	Nouvelles
12.00	L'Angelus
12.02	On chante dans mon quartier
12.20	La vie agricole
12.30	Les grands espaces
12.45	Radio-sport
1.00	Résumé des nouvelles
1.15	Le coin des quilles
1.20	Piano populaire
1.30	Le club musical de l'Air
1.55	Nouvelles
2.00	Le club musical de l'Air
2.55	Nouvelles
3.00	Le club musical de l'Air
3.15	A qui la chance
3.45	Le club musical de l'Air
3.55	Nouvelles
4.00	Disco-jeunesse
4.30	Paris New-York
4.55	Nouvelles
5.00	Paris New-York
5.30	Café tropicana
5.45	Résumé des nouvelles, avis de décès, communiqué et convocations
6.00	Radio sport
7.00	Le chapelet
7.15	Radio-Sacré-Coeur
7.30	5 fois 6 font 30
6.10	Apéritif musical
6.45	Les plus belles chansons
6.55	Nouvelles
7.55	Nouvelles
8.00	Chansons et musette
8.30	Hit-parade
8.55	Nouvelles
9.00	La pensée du soir
9.02	Musique de danse
9.55	Nouvelles
10.00	Musique de danse
10.45	L'actualité ce soir
11.00	Musique de danse
11.15	Radio-sport CKRS
11.30	Musique de danse
11.55	Nouvelles
2.00	O CANADA
	Fin des émissions.

A CBJ

LUNDI

6.55	Ouverture
7.00	Radio-journal
7.05	Prière du matin
7.20	Réveille-matin musical
7.30	Radio-journal
7.35	Musique légère
7.50	Chronique sportive
7.55	CBC News
8.00	Nouvelles locales
8.05	Ici Philippe Robert
8.10	Matinée musicale
8.30	Chez Miville
9.30	Radio-journal
9.33	Au fil des jours
10.00	Fémina
10.15	Psychologie de la vie quotidienne
10.30	Partage du matin
11.00	Un Homme et son péché
11.15	Vie de femmes
11.30	Les Joyeux Troubadours
12.00	Jeunesse dorée
12.15	Les visages de l'amour
12.30	Réveil rural
12.54	Chronique sportive
12.59	Signal horaire
1.00	Radio-journal
1.10	Nouvelles anglaises
1.15	A votre intention
1.45	Arc-en-ciel
2.00	Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00	Variétés
4.00	Radio-journal
4.05	Une demi-heure avec...
4.30	Chansons d'hier et d'aujourd'hui
5.00	Rendez-vous
5.30	Notre 5h. 30
5.45	Nouvelles locales
5.55	CBC News
6.00	Radio - journal - Revue de l'actualité - Nouvelles sportives
6.30	Rond-point
7.00	Psychologie de la vie quotidienne
7.15	La vie ouvrière
7.45	La politique provinciale
8.00	Festivals européens
10.00	Radio-journal
10.15	Commentaires
10.30	L'épopée des civilisations
10.55	Chronique sportive
11.00	CBC News
11.10	Aux portes de la nuit
11.55	Radio-Journal
12.00	Fin des émissions

A CJMT

LUNDI

5.50	Ouverture
6.00	Angelus
6.05	CJMT bonjour
6.30	Chronique de sport
6.55	Nouvelles
7.00	Nouvelles sportives
7.10	CJMT bonjour
7.55	Nouvelles sportives
8.00	Nouvelles
8.10	Les choses du bon côté
8.55	Nouvelles
9.00	Les choses du bon côté
9.55	Nouvelles
10.00	Service de placement
10.10	Radio guide
10.15	Les choses du bon côté
10.25	Chronique des cinémas
10.30	Les choses du bon côté
10.55	Nouvelles
11.00	Saguenay carrefour
11.45	Les avis de décès
11.50	Saguenay carrefour
11.55	Nouvelles
12.00	Angelus
12.02	Coeur à coeur
12.15	Menu musical
12.30	Nouvelles locales
12.35	Menu musical
12.40	Ford-O-Gramme
12.45	Nouvelles sportives
12.50	Menu musical
1.00	Nouvelles
1.10	Les cotes de la bourse
1.15	Banco
1.30	Concours de la température
1.35	Banco
1.55	Nouvelles
2.00	Banco
2.55	Nouvelles
3.00	Banco
3.55	Nouvelles
4.00	Prompt rétablissement
4.15	Les enfants Fan Fan
4.30	Direction sud
4.55	Nouvelles
5.00	L'air de Paris
5.30	Pour vous madame
5.45	George Feyer
5.50	Nouvelles
6.00	Actualités du monde et du Saguenay
6.00	Ephémérides et nouvelles commentées
6.05	Nouvelles locales
6.10	Communiqués, convocations et objets perdus
6.15	Nouvelles sportives
6.25	Les cotes des films
6.30	Menu musical
6.55	Avis de décès et nouvelles
7.00	Radio Sacré-Coeur
7.15	Piano classique
7.30	Concert classique
7.55	Nouvelles
8.00	Chansons gamines de Paris
8.30	Opérette
8.55	Nouvelles
9.00	Etincelles
10.00	Résumé des nouvelles
10.10	Dansons c'est l'heure
10.55	Nouvelles
11.00	Nouvelles sportives
11.10	Dansons c'est l'heure
11.55	Nouvelles
12.00	Dansons c'est l'heure
12.55	Nouvelles
1.00	Dansons c'est l'heures
1.55	Nouvelles
2.00	Fin des émissions.

UNE JOURNEE BIEN REMPLIE COMPREND UNE VISITE CHEZ

Seccard sur la côte

CKRS-TV

LUNDI 31 OCTOBRE

3.30	Mire et 1,000 cycles
4.00	World of music
4.30	Le mot de la faim
5.00	Ciné-feuilleton
5.15	Indiscrétion
5.30	La jardinière
6.00	Dessins animés
6.15	Tirons ensemble
6.45	Nouvelles locales
6.50	Bulletin météorologique
6.55	Les sports
6.30	Tour à tour
7.00	Apprenti sorcier
7.15	Invitation à l'élégance
7.30	Film
7.45	C'est une chanson
8.00	Les Belles Histoires
8.30	La Poule aux Oeufs d'Or
9.00	La pension Velder
9.30	Destination danger
10.00	Histoire d'amour
10.30	Tribune libre
11.00	Téléjournal
11.14	Résultats sportifs
11.15	Nouvelles sportives
11.22	Commentaire
11.30	Exposition de Paris
12.00	Nouvelles anglaises
12.10	Fin des émissions.

Seccard sur la côte

MARDI 2 NOVEMBRE

3.30	Mire et 1,000 cycles
4.00	Front Page Challenge
4.30	Le mot de la faim
5.00	Ciné-feuilleton
5.15	Indiscrétion
5.30	La jardinière
6.00	Souvenirs de voyage
6.15	Sans prof ni bouquin
6.30	Tour à tour
6.45	Nouvelles locales
6.50	Bulletin météorologique
6.55	Les sports
7.00	Deux sur trois cadorama
7.30	Arène de boxe
7.45	Par le trou de la serrure
8.00	La côte de sable
8.30	Joie de vivre
9.00	C'est la vie
9.30	Pays et merveilles
10.00	Interpol
10.30	Film
11.00	Télé-journal
11.14	Résultats sportifs
11.15	Nouvelles sportives
11.22	Commentaire
11.30	Exposition de Paris
12.00	Nouvelles anglaises
12.10	Fin des émissions.

Seccard sur la côte

CHICOUTIMI



VOTRE HOROSCOPE

MARDI, 1er NOVEMBRE

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) — Les études et les recherches scientifiques sont avantagées par le mouvement planétaire. Soyez prudent si vous manoeuvrez des outils bien aiguisés.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) — L'influence stimulante des planètes favorisera les initiatives sur le plan artistique. Vous recueillez des informations précieuses au hasard d'une conversation.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) — En supprimant les mots et les gestes inutiles vous sauverez du temps et ménagerez votre réserve nerveuse. Ne vous retranchez pas derrière votre susceptibilité.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) — On travaillera à vous faire changer d'idée, mais ce sera peine perdue, vous demeurerez inébranlable. On attire votre attention sur une affaire intéressante.

24 JUILLET AU 23 AOUT (Lion) — Ne vous attardez pas à des bagatelles. On fait appel à votre ingéniosité pour réaliser un changement dans la maison. Fin de journée très agréable.

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE (Vierge) — Ne soyez pas le jouet de vos émotions, prenez le temps de vous contrôler. Quelqu'un s'intéresse d'un peu trop près à vos problèmes personnels.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Un imprévu vous apportera du réconfort. La position de certaines planètes est synonyme d'inspiration pour les artistes. N'oubliez pas de vous récréer.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE (Scorpion) — Au nom de la liberté on vous aguichera avec une histoire à dormir debout.

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE (Sagittaire) — Vous relevez un défi avec élégance. On vous autorisera à changer le cours de vos occupations régulières pour vous permettre une évasion.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER (Capricorne) — Les choses ne marcheront pas assez vite à votre gré. Demeurez calme en faces des imprévus, c'est le moyen d'en tirerr profit. Heureuse rencontre.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — Vous apprendrez beaucoup en vous intéressant à vos proches et à leurs occupations. Tenez-vous au courant de l'actualité dans votre domaine professionnel.

20 FEVRIER AU 20 MARS (Poissons) — Vous recevez un

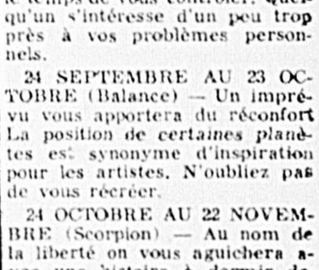
(Suite à la page 2)

THÉÂTRE CAPITOLE

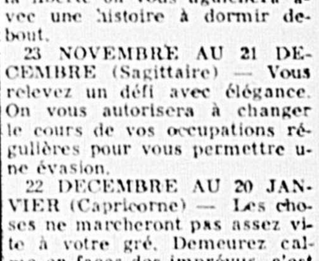
CHICOUTIMI

Tél.: LI 3-3097

AUJOURD'HUI A VENDREDI INCLUSIVEMENT



(2h.50 - 6h.15 - 9h.40)



(1h. - 4h.25 - 7h.50)

ADM.: $0.40 mat. $0.65 soirée.

THÉÂTRE CARTIER

CHICOUTIMI

Tél.: LI 3-3138

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LE BOSSU

(Couleurs — Dyaliscope)

avec JEAN MARAIS, BOURVIL et SADINA SELMAN

— aussi —

ESCLAVE DE L'AMOUR

avec BARBARA RUTTING et CARLOS THOMPSON

THÉÂTRE IMPÉRIAL

CHICOUTIMI

Tél.: LI 3-5469

AUJOURD'HUI A VENDREDI INCLUSIVEMENT

ECHECS AUX TUEURS

avec JOSE GUARDIOLA et ISABEL DE CASTRO

— aussi —

LA FLECHE NOIRE DE ROBIN DES BOIS

(En couleurs)

avec LEX BARKER et ROSSANA RORY



Cette photo a été prise au cours de la première répétition de "La Côte de Sable". De gauche à droite: l'auteur, Marcel Dubé, les deux vedettes Yves Létourneau et Denise Pelletier, et le réalisateur Louis-Georges Carrier.

MARDI le 1er NOVEMBRE à 8 heures

au réseau français de Radio-Canada

Chaque semaine, cette nouvelle émission, écrite spécialement pour la télévision par le dramaturge bien connu Marcel Dubé, vous fera partager les joies et les peines, les espoirs, les problèmes et la vie quotidienne d'une famille canadienne-française qui vit à Ottawa dans le quartier de "La Côte de Sable".

EN VEDETTE: • YVES LÉTOURNEAU • BENOIT GIRARD • DENISE PELLETIER • NATHALIE NAUBERT • CLÉMENCE DESROCHERS

N'oubliez pas, chaque mardi soir, à 8 heures vous avez rendez-vous à "La Côte de Sable"



Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

On vote aujourd'hui dans le comté Labelle

Par GUY RONDEAU
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — L'élection partielle fédérale qui se tiendra aujourd'hui dans le comté de Labelle suscite un grand intérêt dans la capitale.

Les conservateurs et les libéraux, les deux seuls partis à y avoir des candidats en lice, y attachent une importance particulière.

L'élection de Labelle a été rendue nécessaire par la démission, en janvier dernier, de M. Henri Courtemanche, qui était secrétaire d'Etat dans le cabinet Diefenbaker. M. Courtemanche a été nommé au Sénat par la suite.

Les observateurs notent que le résultat du scrutin québecois peut être fort significatif sur les chances de l'un ou de l'autre parti de l'emporter dans cette province lors de la prochaine élection fédérale.

Epreuve de force

L'élection de Labelle constituerait en quelque sorte une épreuve de force pour le gouvernement conservateur dont le prestige aurait subi un dur coup lorsque le parti libéral prit le pouvoir l'été dernier dans le Québec.

A l'élection fédérale de 1958, le Québec n'avait pas été sans causer une surprise en se joignant lui aussi à la vague conservatrice qui balaya le pays.

Est-ce que les conservateurs garderont cette emprise sur le Québec se demandent les observateurs.

Le parti libéral, advenant une victoire de son candidat, ne manquerait pas de clamer que celle-ci indique que le Québec lui accorde de nouveau ses faveurs. Dans une élection générale contestée le vote québecois devient très important.

Une chose semble acquise chez les observateurs et c'est que la lutte sera serrée.

Sept ministres

Au moins sept ministres, dont les cinq représentants canadiens-français du cabinet, ont participé à la campagne. Pour les libéraux la lutte a été conduite par le député de Montréal-Laurier, M. Lionel Chevrier, un habile parlementaire et l'un des piliers de l'opposition libérale à la Chambre. Le chef du parti libéral, M. Pearson, a aussi été le principal orateur d'un ralliement politique dans le comté.

M. Courtemanche est sorti vainqueur de trois élections dans la circonscription, celles de 1958 et de 1949 comme conservateur et celle de 1957 comme conservateur indépendant. A trois reprises, en 1925, 1926 et 1930, grand chef nationaliste québecois, M. Henri Bourassa, s'y est fait élire sous l'étiquette d'indépendant. A part ces élections, le comté, depuis sa création en 1892, s'est donné des libéraux comme députés à l'exception de 1911 alors qu'un conservateur l'emporta par une faible majorité de 84 voix.

En 1958, M. Courtemanche recueillit 10,605 voix et son adversaire libéral, M. Henri Forget 7,660, lui donnant une majorité de 2,946 voix.

Les candidats

Les deux candidats en lice dans la présente élection sont MM. Paul-Emile Lesage, 40 ans, courtier en assurance de Mont-Laurier, représentant conservateur et Gaston Clermont, 46 ans, homme d'affaires de Thurso, qui porte les couleurs du parti libéral.

Tous deux se portent candidats pour la première fois mais ils ont quand même une certaine expérience de la politique.

M. Lesage a été l'un des organisateurs de son parti aux différentes élections tenues dans le comté depuis 1945.

Pendant quatre ans, de 1944 à 1948, il fut secrétaire de l'exministre de la Santé du Québec et maintenant conseiller législatif, le Dr Albiny Paquette.

Le candidat conservateur, qui n'a aucun lien de parenté avec le premier ministre Lesage du Québec — ce que les libéraux n'ont pas manqué de faire remarquer sur le ton de l'humour pendant la campagne — est président de la Chambre de commerce de Mont-Laurier et vice-président de la Chambre de commerce régionale des Laurentides.

Quant à M. Clermont, il est président de l'Association libérale fédérale du comté de Labelle.

Depuis 1945, il est gérant de la Thurso Lumber and Planing Mills.

M. Clermont s'intéresse au sport d'une façon particulière. Il est président de l'Association canadienne de hockey amateur pour le district d'Ottawa et il est aussi président de l'Association athlétique des jeunes d'Ottawa.

Peu d'intérêt

L'élection ne suscite pas un intérêt des plus vifs dans le comté de Labelle lui-même où se sont déroulé sept élections fédérales et provinciales depuis 1956.

Des observateurs prévoient un vote faible.

Le nombre des électeurs inscrits pour l'élection en cours est 21,559, soit une légère baisse sur celui de l'élection de 1958, alors qu'il fut de 21,609.

Les trois autres élections se tiendront dans les comtés de Peterborough et Niagara Falls, en Ontario, et de Royal, au Nouveau-Brunswick.



Après trois jours de marche dans les bois, près de Scotstown, comté de Campton, à quelques 350 milles de St-Jean-Vianney, ces deux chasseurs sont revenus de leur excursion avec deux chevreuils, un de 180 livres et l'autre de 140 livres. Pour cet exploit, M. Rodrigue Picard, de St-Jean-Vianney s'est mérité le trophée "Journée du chasseurs". A droite, M. Picard, le trophée en main; à gauche, M. J.-N. Savard, de St-Jean-Vianney.

Heureuse du geste posé par le gouvernement du Québec

MONTREAL (PC)—L'Association du camionnage du Québec a fait savoir hier qu'elle était très satisfaite du "geste réaliste posé par le gouvernement du Québec" en acceptant l'assistance fédérale pour la construction de la route trans-canadienne.

M. Camille Archambault, adjoint du président de l'Association, a déclaré que cet organisme avait présenté au gouvernement provincial, le mois dernier, un mémoire recommandant l'acceptation des propositions fédérales.

"Nous sommes d'opinion cependant, a ajouté M. Archambault, que la province de Québec, en principe, devrait exercer seule ses prérogatives en matière d'entretien, d'amélioration et de construction de la voie publique.

"Cependant, dans les circonstances actuelles, nous croyons que l'acceptation des subventions était, pour la province de Québec, la seule solution logique à adopter, étant donné que les autorités fédérales avaient placé le Québec devant le fait accompli."

LES DEBITS DE BIERE

Uu moyen pour les municipalités du Québec d'augmenter leurs revenus

Par RICHARD DAIGNAULT
de la Presse Canadienne

QUEBEC (PC)—Les débits de bière suscitent un intérêt nouveau pour un nombre grandissant de municipalités du Québec, qui recherchent un moyen d'augmenter leurs revenus.

Les débits de bière municipaux se comptent encore sur les doigts de la main dans le Québec, mais les dirigeants de la Commission des liqueurs rapportent que des requêtes de permis leurs sont adressées de plusieurs endroits de la province.

La Commission a cependant décidé de temporiser, sachant fort bien que le gouvernement provincial devra définir au préalable sa politique à l'égard de la loi sur la commission des liqueurs.

La loi ne contient présentement aucune disposition régissant les débits de bière municipaux. A toutes fins pratiques, l'on peut dire que la Commission n'a jamais accordé de permis de vente de bière à quelque municipalité que ce soit.

Passe-passe

Les municipalités qui exploitent des débits de bière ont peu contourné la loi avec le consentement tacite de la commission en tirant profit de permis émis à l'endroit de particuliers ou de sociétés. Ces derniers remettent leurs revenus au trésor municipal aux termes d'une seconde entente.

Au Québec, les permis de vente de bière ne sont décernés qu'aux épiceries, hôtels, clubs de nuit, grills et autres établissements du genre.

Tous les débits municipaux offrent de l'épicerie et de la bière.

Le premier débit municipal s'est ouvert il y a dix ans à Mont-Joli. Les établissements subissaient quelques modifications l'an dernier. A Hull, toutes les ventes de la Commission de liqueurs sont taxées par la municipalité et les commissions scolaires, situation unique au Québec un gouvernement en taxe autre indirectement.

Autres requérants

La ville de Hull a imposé cette taxe avec l'approbation du gouvernement provincial parce qu'elle ne peut imposer d'elle-même une taxe sur les ventes au détail par crainte de diriger le consommateur vers les marchés d'Ottawa où il n'y a pas de taxes sur les ventes au détail.

De toutes façons, l'idée gagne du terrain. St-Hyacinthe vient d'indiquer qu'elle voulait lever une taxe sur les ventes d'alcool. Et c'est maintenant le tour de Sept-Iles, le centre d'acheminement du minerai de fer du Nouveau-Québec à 300 milles au nord-est de Québec; les autorités de l'endroit songent à créer une société qui pourrait vendre la bière aux divers détaillants, détaillants que l'on croit être des épiciers. Les revenus ainsi perçus serviraient à augmenter les facilités récréatives pour la jeunesse.

On sait que le gouvernement provincial a été mis au courant de cette proposition mais les autorités ne prendront aucune décision tant qu'on n'adoptera pas de politique définie sur le sujet.

Un mployé du CNR se fracture une jambe

JONQUIERE (FG) — Un employé du C.N.R., M. Julien Bailey, domicilié au 504 rue St-Dominique, Jonquière, s'est fracturé une jambe mardi, alors qu'il effectuait des travaux de réparation sur la voie ferrée.

On a dû le transporter à l'hôpital où il devra séjourner un certain temps.

Club de Bridge — Baie des Ha! Ha!

Séance du 20 octobre 1960

1.- MM. Gérard Gaudreault et R. Lalancette.
2.- MM. P.A. Vandal et Marie Tremblay.
3.- MM. B. Buker et Mac Maguire.
4.- MM. Gilles Gagné et Jacques Tremblay.
5.- Madame P.-E. Lavoie et Madame Jos. Bouchard.
5.- MM. Alfred Thibeault et Camille Desbiens.

Séance du 23 octobre 1960

1.- MM. R. Lalancette et Marie Tremblay.
2.- MM. Joseph-Elie Gagné et Jos. Bouchard.
3.- Mlle Claire Savard et M. Jos. Gagné.
4. MM. Rosario Thibeault et Léon Bouchard.
5.- M. P.-E. Lavoie et Mme P.-E. Lavoie.
5.- MM. Fernand Gagnon et Maurice St-Gelais.

Leur dévouement est reconnu par le Département de l'Inst. publique

ALMA (RP) — M. Lionel Girard, inspecteur d'Ecoles d'Alma a fait savoir hier que plusieurs membres du personnel enseignant de son district avaient été honorés par le Département de l'Instruction Publique, en reconnaissance de leur travail et de leur dévouement.

La liste des éducateurs honorés comprend Mlle Mariette Tremblay, de Laroche; M. Maurice Brodeur et Mlle Béatrice Bergeron, de St-Bruno; Mesdemoiselles Antoinette Harvey et Thérèse Lamarre, d'Hébertville-Station; Mlle Céline Savard d'Hébertville-paroisse; Mlle Huguette Guérin et Soeur Marie-Gracie de Notre-Dame d'Hébertville; Mlles Suzanne Renaud, Lucienne Boily, Soeur Marie-Denise et M. Raymond Claveau, de St-Gédéon; Mlle Imelda Fortin-Martel, d'Alma-paroisse; Mlles Marthe Pelletier, Hélène Trudel, Cécile Tremblay, Marguerite Briand, Lorraine Côté, les Frères Gabriel-Marie, Robert-Léopold, Soeur S. Solange, Mesdames Armand Maurice Desbiens et Philippe Martel d'Alma.

En leur annonçant la nouvelle, M. Lionel Girard a tenu à les féliciter pour leur excellent travail, il s'est dit assuré que ces éducateurs continueront à servir de façon toujours aussi remarquable la cause des jeunes.

Domain après-midi

Campagne du Club Richelieu d'Alma sur les ondes de CFGT

ALMA (RP) — C'est demain après-midi que le club Richelieu d'Alma fera appel à la générosité de la population, à la faveur d'une campagne radiodiffusée sur les ondes de CFGT. Le tout débutera à une heure demain après-midi, pour se terminer à 7h.30 le soir.

Le programme sera animé cette année encore par M. Paul-Emile Harvey, maire d'Alma, et par M. Maurice Paradis de l'Isle-Maligne. Au cours du Richelieuthon, plusieurs artistes régionaux seront entendus. On est assuré, par exemple, de la participation de Guil Robert, dont le premier disque est fameux.

Cette campagne sera lancée officiellement ce soir à Alma.

Le président de la campagne 1961, M. Jules Collard, a déjà fait savoir que l'objectif était de $4,500. Selon lui, la somme sera à peine suffisante pour rencontrer les nombreux besoins qui leur sont soumis. Dans le bilan des charités du club Richelieu d'Alma, au cours de la dernière année, on trouve une somme de $1,432. pour 7,185 pintes de lait; $686. pour des remèdes; $221. pour des appareils orthopédiques; $143. pour du pain et $163. pour des lunettes.

La campagne de demain couvre le territoire d'Alma, Riverbend, Naudville et Isle-Maligne.

Décès de Mme J.E. Bergeron

KENOGAMI (GR) — Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 27 octobre, à l'âge de 61 ans et 10 mois, Mme Marie-Noel Cinq-Mars, épouse de Monsieur Joseph-Eugène Bergeron, industriel, domiciliée au 106 de la rue Ste-Famille à Kénogami.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Léopold Gravel Enr., 107 Ste-Famille, Kénogami.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h., en l'église Ste-Famille de Kénogami et l'inhumation sera faite au cimetière de Québec.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, MM. Gaston et Guy Bergeron de Jonquière une soeur, Mme Paul Tremblay (Germaine Cinq-Mars) de St-Coeur-de-Marie. Elle était la belle-soeur de l'abbé Elzéar Bergeron, curé de Chambord et de la révérende Mère Marie-Marthe, supérieure de la Congrégation des Soeurs-Grises. Elle était la tante de l'abbé Jean Bergeron, prêtre des Missions Etrangères. Elle était la cousine de la révérende Mère St-Narcisse de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, de la révérende Mère Marie-de-la-Grâce, de la communauté des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, de la révérende Mère Marie-de-Lourdes, Ursuline à Roberval et des révérendes Mères Ste-Paule, St-Léandre et Marie de la Nativité, de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

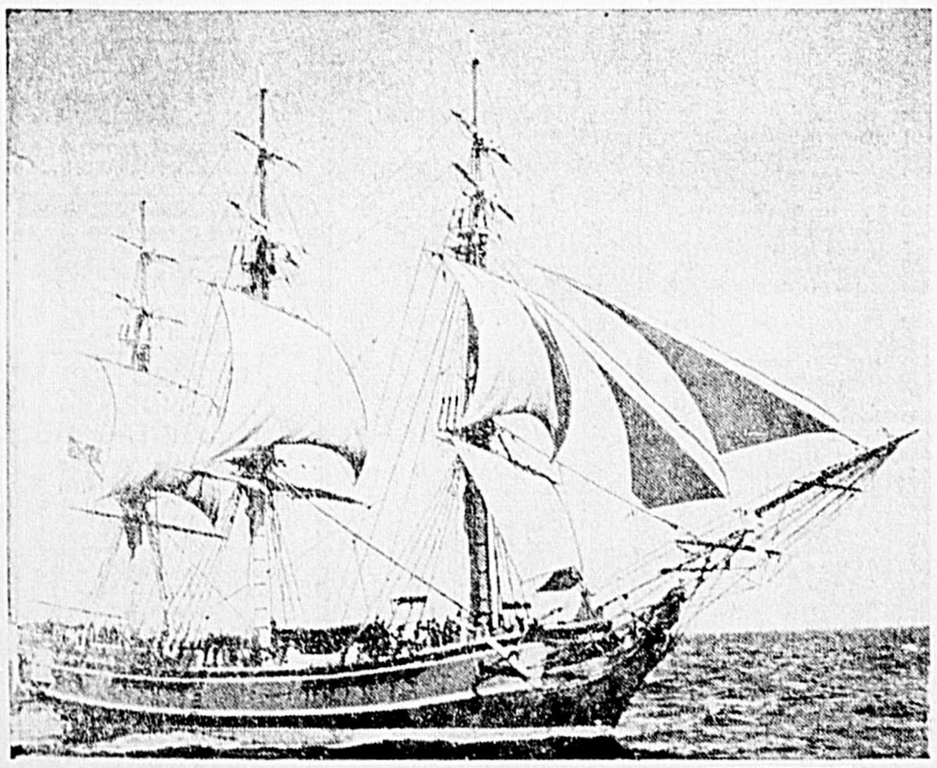
La direction des funérailles a été confiée à la maison Léopold Gravel Enr., 107 Ste-Famille, Kénogami.

Le Progrès du Saguenay prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Une autre école reçoit la visite de cambrioleurs

ARVIDA (YG) — Des malfaiteurs sont pénétrés par effraction hier dans l'immeuble de l'Ecole technique sur la rue Davis à Arvida. Les dommages matériels sont minimes et le montant du vol s'élève à $139 constitué en partie par de la petite monnaie qui se trouvait dans les machines à liqueurs douces.

La police municipal fait actuellement enquête sur cette affaire.



A voir ce voilier on se croirait un siècle en arrière, alors que des bateaux semblables traversaient l'océan. Construit à Lunenberg au coût de $500,000, ce voilier est une réplique du fameux "Mutiny". Il va servir dans un nouveau film de M.G.M. qui sera tourné dans les mers du Sud.

Avez-vous profité de notre

VENTE BRISE-RECORDS



Hâtez-vous de venir chercher votre part d'aubaines

réductions de
20% 30% 50%

sur des marchandises nouvelles pour tous les membres de la famille

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9h.30

FERME DEMAIN TOUTE LA JOURNEE
NOTRE VENTE SE CONTINUERA MERCREDI